

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES
FRANÇAIS

Le Puy, imprimerie de Régis Marchessou. boulevard Carnot, 23.

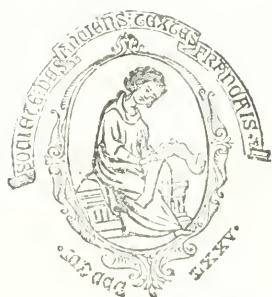
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

~~~~~  
VINGT-NEUVIÈME ANNÉE



10285  
13/6/06

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

56, RUE JACOB, 56

—  
1903





# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

## ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

### STATUTS

---

#### ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

#### ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

#### ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

#### ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

#### ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs paient une somme de cinq cents francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels paient une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes ; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires paient chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

---

## RÈGLEMENT

### DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

#### *Des séances.*

##### ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en Assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

##### ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

#### *Du président et des vice-présidents.*

##### ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vices-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

##### ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

##### ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

##### ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

#### *Du secrétaire.*

##### ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

*De l'administrateur.*

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

*Des publications de la Société.*

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.— Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

*Du trésorier et de la commission de comptabilité.*

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société, il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.



# LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1903.



## MEMBRES FONDATEURS

|                                          |                                                 |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| BÉTHUNE (baron François),<br>[702].      | † QUEUX DE SAINT-HILAIRE<br>(marquis de), [30]. |
| BONNARDOT (François), [44].              | † RICHARD (Ed.), [237].                         |
| † BORDIER (Henri), [4].                  | † RÆDERER (L.), [452].                          |
| DIDOT (Alfred), [408].                   | ROTHSCHILD (baron Arthur<br>de), [112].         |
| LABORDE (marquis J. de),<br>[15].        | ROTHSCHILD (baron Edmond<br>de), [113].         |
| † LAMARLE (A.), [261].                   | ROTHSCHILD (baron Henri de),<br>[643].          |
| LAURENÇON (Léon), [208].                 | † ROTHSCCHILD (baron James<br>de), [31].        |
| LE PILEUR (D <sup>r</sup> Louis), [388]. | † SCHEFER (Charles), [466].                     |
| † LOWELL (J.-R.), [401].                 | † WAILLY (Natalis de), [2].                     |
| MEYER (Paul), [21].                      |                                                 |
| † PANNIER (Léopold), [25].               |                                                 |
| † PARIS (Gaston), [26].                  |                                                 |

## MEMBRES PERPÉTUELS

|                                         |                                        |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|
| † ANDOÛILLÉ (A.), [171].                | BOVET (D <sup>r</sup> E.), [721].      |
| † ANDRÉ (Édouard), [131].               | † BRADSHAW (H.), [343].                |
| † ARON-DUPERRET (H.), [147].            | CALDERON (Th.), [284].                 |
| AVRIL (baron Adolphe d'),<br>[556].     | CHÉVRIER (Maurice), [571].             |
| BALSAN (Ch.), [247].                    | CLOETTA (W.), [670].                   |
| BATIOUSKOF (Th.), [634].                | † COLMET D'AAGE (Gabriel),<br>[118].   |
| † BAUDRY (F.), [3].                     | CORNU (J.), [56].                      |
| BERNON (baron de), [624].               | † DIDOT (Ambroise-Firmin),<br>[8].     |
| BETHMONT (D.), [698].                   | FAGNIEZ (Gustave), [345].              |
| † BONNEFONT (L.), [204].                | † FOURNIÉ (D <sup>r</sup> Éd.), [412]. |
| BOS (le D <sup>r</sup> ), [154].        | FOWLER (Miss R. Elfreda),<br>[730].    |
| † BOURMONT (comte Amédée<br>de), [565]. |                                        |

- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].  
FURNIVALL (Fr.-J.), [37].  
† GUERLE (de) [533].  
† HAVET (Julien), [45].  
HAVET (Louis). [46].  
HUMBERT (l'abbé), [718].  
JEANROY (A.), [635].  
JORET (Charles), [276].  
KER (William P.), [667].  
LALLEMENT (J.), [309].  
LANGLOIS (E.) [607].  
LELONG (Eug.), [223].  
LÉVY (Émile), [589].  
† LIMMINGHE (comte de), [486].  
LISTER (J.-L.), [355].  
LONGNON (Auguste), [17].  
† LUCE (Siméon), [18].  
† MARCHESOU (Pierre), [410].  
MARCHESOU (Régis), [649].  
† MARIN, [288].  
† MASSON (Georges), [89].  
METMAN (Étienne), [371].  
MEYER (Paul), [21].  
MOCATTA (Fred.), [637].  
† MONTAIGLON (A. de) [24].  
MOREL-FATIO (Alfred), [210].  
MURET (Ernest), [612].  
NAVILLE (Louis), [281].  
† NICOL (H.), [42].  
OMONT (Henry), [590].  
† PARIS (Gaston), [26].  
† PARIS (Paulin), [1].  
† PÉLICIER (Paul), [611].  
† PERRET (Michel), [621].  
PIAGET (Arthur), [632].  
PICOT (Émile), [29].  
POINSIGNON (J.), [248].  
RAJNA (Pio), [296].  
REUSS (Rod.), [184].  
RITTER (Eug.), [202].  
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].  
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].  
ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].  
† ROUZAUD (Auguste), [525].  
ROY (Maurice), [583].  
SAISSET (Paul de), [517].  
SERVOIS (Gustave), [578].  
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].  
STIMMING (Dr Albert), [321].  
SUCHIER (A.), [164].  
SUDRE (L.), [659].  
† SUNDBY (Thor), [323].  
TEMPLIER (Armand), [384].  
THURNEYSSEN (Dr), [585].  
TOBLER (Adolf), [60].  
TODD (Henry A.), [613].  
TOYNBEE (Paget), [608].  
† URBAIN (Fr.), [217].  
VAN HAMEL (A.-G.), [598].  
VIENNOT (W.), [591].  
† VILLEMESANT (H. de), [307].  
WALHUND (C.), [447].  
† WEBER (Dr Alfred), [396].  
WECHSSLER (Ed.), [676].  
WESSELOFSKI (Alex.), [446].  
WULFF (Fr.), [569].
-

## LISTE GÉNÉRALE

### DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- ADALBERT COLLEGE [701], à Cleveland, Ohio, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- AIX (Bibliothèque de l'Université d'), [729]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Pise.
- ANGERS (Bibliothèque publique d'), [723]; correspondant M. Siraudeau, libraire, à Angers.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 29, Holywell street, Oxford; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (7 *exemplaires*).
- ATHENÆUM (Bibliothèque de l'), [708], à Boston; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- AUBRY (Pierre), [697], ancien élève de l'École des Chartes, avenue de Wagram, 74.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à) [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (Johns Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique, [554]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- BANGEL ET SCHMITT, libraires de l'Université de Heidelberg, [728]; correspondant M. Brockhaus, libraire, rue Bonaparte, 17.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674].
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et C<sup>ie</sup> libraires, Soho square à Londres; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 (membre perpétuel).
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Soufflot, 11.
- BELFAST (Queen's College à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bernard-Palissy, 4.

BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Condé, 9.

BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.

BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

BERNON (baron de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).

BESANÇON (Bibliothèque universitaire de), [383]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Emile Augier, 14 (membre perpétuel).

\* BÉTHUNE (baron François), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre fondateur).

BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE, Paris.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

BLOCH (Oscar), [737], rue du Cardinal-Lemoine, 28.

BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.

BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [617]; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.

\* BONNARDOT (François), [44], conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse) (membre fondateur).

BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

BOS (Dr Alph.), [154], cours Lieutaud, 52, Marseille (membre perpétuel).

BOSTON (Bibliothèque publique de), États-Unis [441]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.

BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

- BOUCHET (Émile), [610], rue Saint-Jean, 58, Dunkerque.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- BOVET (D<sup>r</sup> E.), [721], professeur à l'Université de Zurich, Pestalozzistrasse, 29, Zurich; correspondant M. Brockhaus, libraire, rue Bonaparte, 17 (membre perpétuel).
- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT (F.), [594], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, avenue d'Orléans, 4.
- BRYN-MAWR COLLEGE LIBRARY, [724], Philadelphie, Pensylvanie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Jouan, libraire à Caen.
- CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. le Soudier, libraire, boulevard St-Germain, 176.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Michigan, Ann-Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, ancien maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.
- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- \* CHAVANE (P.), [328], place Darcy, 19, Dijon (Côte-d'Or).
- CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).

- CHICAGO (University Press), [700]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Jena; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- COLUMBIA UNIVERSITY (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université de Graz (Styrie), Laimburgasse, 11, à Graz (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.
- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRESCINI (Vincent), [715], professeur à l'Université de Padoue.
- CROUSLÉ, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Claude Bernard, 58.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, quai Malaquais, 9.

- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M<sup>me</sup> veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELBOLLE (A.), [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Nicolas Perseval, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], Strata regala, Bucarest (Roumanie).
- \* DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de l'Université de), [695] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DORVEAUX (Dr), [714], bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, avenue de l'Observatoire, 4 ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre ; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [121], rue d'Ulm, 45 ; correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE (Bibliothèque de l'), [710], avenue de l'Observatoire, 4 ; correspondant M. Welter, rue Bernard-Palissy, 4.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.



- FAGNIEZ (Gustave), [345], membre de l'Institut, Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FALK fils, [706], libraire, 15-17, rue du Parchemin, Bruxelles.
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633] archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers,
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 36.
- FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue de Miromesnil, 77.
- FOWLER (Miss R. Elfreda), [730], Velly, Corsham, Wiltshire, Angleterre (membre perpétuel); correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FRIEDWAGNER (Dr Mathias), [709], professeur à l'Université de Cernowitz (Autriche-Hongrie).
- FURNIVALL (Dr Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GAMBER, [719], libraire, rue de l'Université, 2.
- GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.
- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche); correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 exemplaires).
- GEUTHNER (Paul), [734], libraire, rue de Buci, 10.
- GEVAERT (Aug.), [63], membre correspondant de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

- GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brockhaus, rue Bonaparte, 17.
- GÆTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRÆBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], membre de l'Institut, directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. A. Schulz, rue de la Sorbonne, 4.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD UNIVERSITY (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 exemplaires).
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).
- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- HELSINGFORS (Bibliothèque de l'Université de), Finlande, [732]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.

- HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
- HODGES, FOSTER et Cie, [317], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 exemplaires).
- HUET (G.), [638], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Spontini, 13.
- HUGUET (Edmond), [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.
- HUMBERT (L'abbé), [718], professeur au grand Séminaire de Verdun (membre perpétuel).
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Neuve Monplaisir, 4, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.
- JORET (Charles), [276], membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Aix, rue Madame, 59 (membre perpétuel).
- JOUON DES LONGRAIS (Fréd.), rue des Lices, 28, Rennes.
- KANSAS (Library of the University of), [727], Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- KEIDEL (George C.), [691], John-Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- \* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].

- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- \* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).
- LA HAYE (Bibliothèque royale de), [704]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- LAIR (J.), [74], membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des lettres de Lille, parvis Saint-Michel, 26, Lille (membre perpétuel).
- LANSON (Gustave), [720], maître de conférences à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 9.
- \* LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 21, (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LELAND STANFORD JUNIOR UNIVEBSITY LIBRARY [731], à l'Université de Stanford, Californie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- LELONG (Eug.), [223], chargé de cours à l'École des Chartes, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- \* LE PILEUR (D<sup>r</sup> Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150]. membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- LEVY (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- LIÉGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]; correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des Facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LISBONNE (Bibliothèque nationale de), [736].
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MANDROT (Bernard de), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], rue Saint-Michel, 1, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]. correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MATHIEU [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MATZKE (John), [711], professeur à l'Université de Stanford, Californie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- MÉLY (Fernand de), [606], rue de la Trémoille, 26.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- \* MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Wilhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MIDDLETOWN (Library of the Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire; rue Bernard-Palissy, 4.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, Etats-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAUD (Maurice de), [705], avocat, juge suppléant, rue Régale, 3, Nîmes.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Poissy, 14 (membre perpétuel).
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, rue Tœpffer, 19, Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève;

- correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK PUBLIC LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Borgonuovo, 18, Milan.
- NUTT (D.), [273], 57-59, Long-Acre, Londres W. C.; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Ra:hsacksvei, 1, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, libraires, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 17, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8; correspondant M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, 219.
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford; corresp. M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 exemplaires).
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École Saint-Aubin, à Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de Clichy, 45.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie; correspondant M. Guiet, rue Saint-Lazare, 80.

- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis ; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- \* PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PHILADELPHIA (Free Library of), États-Unis d'Amérique [735] ; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel, rue des Poudrières, 7, Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496] ; correspondant M. Koehler, libraire à Leipzig.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- RAHIR, [707], libraire, passage des Panoramas, 55.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, 130 (2 exemplaires).
- RENGOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- REUSS (Rod.), [184], maître de conférences à l'École des Hautes Études, rue Albert Joly, 52, Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève correspondant M. Schlachter, libraire, rue de l'Eperon, 5, (membre perpétuel).



- ROBERT (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, avenue Quinhou, 30, Saint-Mandé, Seine.
- ROQUES (Mario), [712], agrégé de l'Université, boulevard Saint-Germain, 4.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- \* ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112], avenue Montaigne, 57, (membre fondateur).
- \* ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- \* ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], avenue de Friedland, 42 (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696], à Francfort-sur-le-Mein.
- ROUEN (Bibliothèque publique de), [725]; correspondant M. Lestringant, libraire, à Rouen.
- ROY (Constant), [717], agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Lyon, rue Pierre-Corneille, 121, Lyon.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], professeur à l'Université de Leyde, correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- SERVOIS (Gustave), [578], directeur honoraire des Archives nationales, boulevard Malesherbes, 101 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], Francis Avenue, 11, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIMMEL ET C<sup>ie</sup>, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).
- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SØDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, (Académie française

- et Académie des sciences morales et politiques), professeur à l'École libre des sciences politiques, rue d'Assas, 70.
- STEFFENS (Dr G.), [713], Königstrasse, 65 II, à Bonn, Allemagne; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STENDEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, 24 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], rue Moreau, 5, à Saint-Denis (Seine); correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- TEMPIER (D), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C<sup>ie</sup>, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld, Suisse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université

- de Fribourg-en-Brisgau ; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).
- TOBLER (Adolf), [60] correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W. ; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (membre perpétuel).
- TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).
- TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].
- TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471] ; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- TURIN (Bibliothèque nationale de), [566] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.
- UPSAL (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501] ; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.
- VANDER HAEGHEN (F.), [360], correspondant de l'Institut, bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.
- VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature française à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).
- VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).
- VIRE (Bibliothèque municipale de), [716].
- VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.
- VOLLMÖLLER (Karl), [363], Wienerstrasse, 25, à Dresde ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).

- WALLENSKÖLD (Axel), [722], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WECHSSLER (Édouard), [676], Gartestrasse, 1, Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- WEEKS (D<sup>r</sup> Raymond), [733], professeur de langues romanes à l'Université de Missouri, à Columbia, Missouri, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WULFF (Fr.), [569], professeur à l'Université de Lund, Suède; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- YALE UNIVERSITY, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].
-

# LISTE DES MEMBRES

DU

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1902-1903

---

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| MM. AVRIL (Baron d').            | MM. MOREL-FATIO.  |
| BÉDIER.                          | MURET.            |
| BONNARDOT.                       | PICOT (É).        |
| BRUNOT.                          | RAYNAUD.          |
| DIDOT.                           | ROBERT.           |
| DE FRÉVILLE.                     | ROTHSCHILD (Baron |
| HUET.                            | E. de).           |
| JORET.                           | ROY.              |
| LABORDE (Marq <sup>is</sup> de). | SERVOIS.          |
| LELONG.                          | SUDRE.            |
| LONGNON.                         | THOMAS.           |
| MEYER.                           | .....             |

|                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Président</i> .....        | MM. THOMAS.              |
| <i>Vice-présidents</i> .....  | JORET.                   |
| <i>Administrateur</i> .....   | RAYNAUD.                 |
| <i>Secrétaire</i> .....       | MEYER.                   |
| <i>Secrétaire-adjoint</i> ... | HUET.                    |
| <i>Trésorier</i> .....        | DE ROTHSCHILD (Baron E.) |
| <i>Trésorier-adjoint</i> .... | PICOT (E).               |

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 18 mars 1903.

---

*Présidence de M. THOMAS, président.*

Nouveaux membres : M. O. Bloch ; M. Paul Geuthner, libraire ; la *free library* de Philadelphie (Etats-Unis), correspondant M. Terquem, la Bibliothèque nationale de Lisbonne.

Etat des impressions : *Tristan* (Béroul), huit feuilles tirées, feuille 9 en pages, le glossaire est en placards. — *Robert le Diable*, treize feuilles tirées, feuilles 14 et 15 en pages, la fin du glossaire et la table en placards. — *Sotties*, t. I, douze feuilles tirées, feuilles 13 et 14 en pages, la suite en placards. — *Tristan* (Thomas), quatorze feuilles tirées, feuilles 15 à 18 en pages.

M. le Président rappelle les services éminents rendus à la Société pendant tant d'années par M. Gaston Paris, décédé à Cannes, le 5 mars. Aux obsèques célé-

brées le 12 mars, il a représenté la Société, et exprimé les sentiments de regrets et de douleur profonde qu'ont éprouvés non seulement les amis du défunt, mais tous ceux qui, à un degré quelconque, s'intéressent aux lettres françaises et à l'honneur du pays. Plus tard, il essaiera, lors de l'assemblée générale, de retracer la vie de l'homme qui a illustré l'enseignement du Collège de France et de l'École des Hautes Etudes, et à qui la Société a tant d'obligations. Présentement le Conseil, qui, en raison de la maladie de G. Paris n'avait pas été réuni depuis le 24 décembre, doit reprendre avec plus d'activité que jamais ses travaux, et prendre les mesures nécessaires pour que la mort du plus illustre de ses membres ne soit pas une cause d'interruption ou de retard pour les publications en cours d'impression.

M. G. Paris était le commissaire responsable de M. Bédier, pour le *Tristan* de Thomas ; de M. Muret pour le *Tristan* de Béroul ; de M. Picot, pour les *Sotties* ; de M. Raynaud pour les Œuvres d'Eustache Deschamps. Le Conseil désigne à sa place : M. Meyer, pour le *Tristan* de Thomas ; M. Bédier, pour le *Tristan* de Béroul ; M. Thomas, pour les *Sotties* ; M. Longnon, pour Eustache Deschamps.

M. Raynaud annonce qu'il sera bientôt en état d'envoyer à l'imprimerie la copie du tome XI<sup>e</sup> et dernier d'Eustache Deschamps, qui contiendra l'introduction générale aux Œuvres de ce poète.

M. Meyer est nommé, en remplacement de M. G. Paris, membre de la commission chargée d'examiner le projet de publication du roman de *Florence de Rome* proposé par M. Wallensköld (voir la séance précédente).

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 20 mai 1903.

---

*Présidence de M. THOMAS, président.*

Etat des impressions : *Robert le Diable*, treize feuilles tirées, feuilles 14 à 17 (glossaire) en pages. — *Sotties*, t. I, quatorze feuilles tirées, feuilles 15 et 16 en placards. — *Les Vers de la mort* texte entier (trois feuilles) tiré. — *Tristan* (Thomas), dix-huit feuilles tirées, feuille 19 en bon à tirer, feuilles 20 à 23 en placards. — *Moniage Guillaume*, une feuille tirée, feuilles 2 à 5 en placards.

M. Raynaud fait savoir au Conseil qu'il a envoyé, au commencement du mois, à l'imprimerie la moitié environ du t. XI<sup>e</sup> et dernier d'Eustache Deschamps.

M. Bédier présente un rapport sur le projet de publication de *Florence* de Rome proposé par M. Wallensköld. La commission a été d'avis que l'introduction soumise à son examen, qui, dans son état actuel, formerait un volume de plus de 500 pages, pourrait être notablement abrégée sans que rien d'essentiel fût supprimé. M. Wallensköld a repris son manuscrit pour y apporter les modifications demandées.

Proposition de publication : par M. L. Constans d'une édition du *Roman de Troie*. Renvoi à une commission composée de MM. Bédier, Meyer et Thomas.

M. le Président fait savoir au Conseil que l'un des membres de la Société, M. Pélicier, récemment décédé, a laissé par testament à la Société, une somme de



8.000 fr. Il n'est pas certain que la Société, qui n'est pas reconnue comme établissement d'utilité publique puisse bénéficier de ce legs, mais il est nécessaire que des démarches soient faites sans retard en vue d'obtenir cette reconnaissance. L'Administrateur et le Secrétaire fournissent des renseignements sur la procédure à suivre : une demande accompagnée d'une délibération de l'assemblée générale de la Société et de divers autres documents, doit être adressée au Ministre de l'Intérieur. Le Conseil décide que l'Assemblée générale sera convoquée pour le 27 afin d'en délibérer.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Tenue à l'École des Chartes le 27 mai 1903.

---

*Présidence de M. THOMAS, président.*

M. le Président fait savoir à l'assemblée que l'un de ses membres, récemment décédé, M. Paul Pélicier, archiviste de la Marne, a légué à la Société une somme de 8,000 fr. La Société, n'étant pas reconnue comme établissement d'utilité publique, ne peut, dans les conditions présentes, recueillir ce legs. Il est à espérer toutefois que, si les démarches nécessaires sont faites en temps utile, elle pourra profiter des intentions bienveillantes de M. Pélicier. En tout cas il a paru au Conseil,

qui en a délibéré dans sa dernière séance (20 mai), qu'il était opportun, non seulement en raison de la circonstance présente, mais en vue de l'avenir, de solliciter du gouvernement la reconnaissance d'utilité publique. Toute demande, à cet effet, devant être accompagnée d'une délibération de l'Assemblée générale de la Société, le président pose ainsi la question : Y a-t-il lieu de demander que la Société soit reconnue comme établissement d'utilité publique ?

A l'unanimité l'Assemblée décide qu'il y a lieu de faire cette demande. Elle charge le président, l'administrateur, le secrétaire et le trésorier de faire les démarches nécessaires.

Le secrétaire donne ensuite lecture des statuts révisés et modifiés, qui doivent être joints à la demande. Cette nouvelle rédaction des statuts, après quelques modifications, est adoptée.

---

## ANCIEN SERMON FRANÇAIS

TIRÉ DU MS. B. N. LATIN 14925.

---

Les sermons du moyen âge sont, pour la connaissance de notre ancienne langue, et même de notre ancienne littérature, une source à laquelle on n'a pas assez puisé. On possède une édition, bien insuffisante, il faut le dire, des sermons français de Maurice de Sully ;

on a publié l'ancienne version des sermons de saint Bernard, qui est surtout intéressante par ses formes dialectales, mais on s'est peu occupé de ces nombreux sermons du XIII<sup>e</sup> siècle, où le latin et le français sont si curieusement entremêlés, sur lesquels pourtant, les travaux de Lecoy de la Marche <sup>1</sup> et de Hauréau <sup>2</sup> ont depuis longtemps attiré l'attention. A la vérité ces deux savants ont émis, sur la forme première de ces sermons, des opinions bien différentes. Lecoy pensait qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, et même avant, tous les sermons adressés aux fidèles étaient prêchés en français, tandis qu'étaient seuls prêchés en latin ceux qui s'adressaient à des clercs <sup>3</sup>. Donc les rédactions latines des sermons adressés aux fidèles qui nous sont parvenues sont des traductions. Lecoy n'hésite pas à étendre cette opinion aux sermons, en quelque sorte hybrides, où le français et le latin apparaissent côte à côte. « Lorsque ces deux idiomes sont véritablement entremêlés, nous dit-il <sup>4</sup>, cela tient le plus souvent, à ce que le texte que nous possédons est une simple ébauche, un brouillon, ou bien a été rapporté (*reportatus*) par un clerc de l'auditoire, qui a reproduit dans la langue ecclésiastique les mots dont il ne se rappelait pas la forme vulgaire ».

1. *La chaire française au moyen âge, spécialement au XIII<sup>e</sup> siècle*, 1<sup>re</sup> éd., 1866, 2<sup>e</sup> éd. 1886.

2. Voir notamment l'art. *Sermonnaires* publié dans le t. XXVI de l'*Histoire littéraire de la France* (pp. 387-468) et les six volumes des *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1890-1893), *passim*.

3. Lecoy, *ouvr. cité*, 2<sup>e</sup> éd., p. 235.

4. *Ibid.*, p. 255.

J'avoue que cette hypothèse ne me paraît pas démontrée. J'admets volontiers que beaucoup de sermons au peuple, que nous n'avons que sous forme latine, ont pu être rédigés en latin, par leurs auteurs mêmes, avant ou après avoir été prononcés en langue vulgaire, que les sermons de Maurice de Sully, par exemple, que nous avons sous les deux formes (mais plus brefs en latin qu'en français) ont dû être prononcés en français, et qu'on en a fait (probablement Maurice lui-même) une rédaction latine plus courte pour les clercs ; mais, d'accord en cela avec Hauréau, dont il ne me paraît pas que Lecoy ait réfuté les arguments aussi complètement qu'il le croyait<sup>1</sup>, je pense qu'on a pu prêcher au peuple des sermons où le latin et la langue vulgaire alternaient, selon la nature des idées que l'auteur avait à exprimer. Les parties en français aidaient les illettrés à comprendre l'ensemble de l'homélie, où les phrases latines étaient du reste conçues en un langage très simple. Quoiqu'il en soit du reste de cette question, que je n'ai nullement l'intention de traiter ici, il est certain que les sermons où le français fait de fréquentes apparitions sont, au point de vue de la langue, fort dignes d'attention. Ils nous offrent d'excellents spécimens de la prose française, d'une prose qui a une allure très vive, très primesautière, et représente beaucoup mieux la langue usuelle, la langue de la conversation, que les traductions du latin (traductions de chroniques, de légendes pieuses, d'écrits théologiques ou autres) qui forment la grande masse de la production en prose

1. *Ibid.*, p. 262 et suiv.

française du XIII<sup>e</sup> siècle. Un recueil de sermons français originaux, auxquels on joindrait les sermons mélangés de latin et de français, offrirait une riche matière à de curieuses études. On y trouverait des proverbes vulgaires, des fragments de poésies, des contes, des traits de mœurs, des témoignages sur les croyances populaires. J'ai, depuis longtemps, colligé beaucoup des éléments qui devraient former ce recueil. Je crains bien de ne jamais trouver le temps de le mettre en état de paraître. A tous le moins voudrais-je donner quelques spécimens de ces textes jusqu'ici trop peu étudiés.

Le sermon publié ci-après est tiré du ms. Bibl. nat. fr. 14925, qui vient de Saint-Victor de Paris. Il a été décrit en détail, par Hauréau, dans le t. III de ses *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* (pp. 310-340). Ce volume se compose en réalité de deux manuscrits, dont le second commence au fol. 57, et a été écrit, après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par des mains diverses. Ce manuscrit renferme, du fol. 120 au fol. 128 v<sup>o</sup>, six sermons écrits en totalité ou partiellement en français. Je publie ci-après le premier de ces sermons (pp. 120 et 121). Les autres pourront, quelque jour, trouver place dans notre Bulletin.

Envisagés du point de vue purement littéraire, ces sermons sont médiocres. Ils sont très scolastiques : on y chercherait vainement les traits de mœurs, les allusions à la vie contemporaine qu'on observe souvent dans la prédication du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais ils offrent au point de vue linguistique un certain intérêt. On y remarque des formes de langage qu'on s'étonne de trou-

ver réunies dans un même texte. Il est malaisé, comme c'est généralement le cas pour les textes en prose, de distinguer, entre ces formes, celles qui remontent à l'auteur et celles qui appartiennent au copiste. Bien plus, on est souvent embarrassé pour reconnaître, entre des graphies différentes, celles qui notent le mieux la prononciation. Le latin *oculum oculi*, accus. sing. et nom. plur., est rendu par *oil*, 10, *oiel* 2; ces deux formes représentent bien vraisemblablement la même prononciation, mais quelle est de ces deux graphies, celle qui la rend le mieux? Et quand nous trouvons *oil*ζ, 14, 16, 18, devons-nous considérer le ζ comme une addition fautive due à l'inattention du copiste? ou le ζ marque-t-il simplement la mouillure de l'l? Dans *esclardi*, *esclardissement*, 2, le *d* a-t-il réellement la valeur de la dentale sonore, ou est-ce une notation, spéciale à notre copiste, du *c* sifflant <sup>1</sup>?

Procédons d'abord à un dépouillement sommaire des formes les plus notables : nous verrons ensuite quelles conclusions on en peut tirer.

VOYELLES. L'*a* tonique précédé d'une mouillure, et aussi *ariu*, *eriu*, donne plus ordinairement *é* qu'*ié* : *peché*, *pechez*ζ, 20, 22, 24, 25, *escoler*, 14, *coscher*, 28. Ces formes indiquent l'ouest de la France. — *Gaigneir*, 16, est exceptionnel, et peut être rapproché de *gouverneur* (ms. *coverneur*), 15.

L'*e* ouvert du latin vulgaire (lat. *e* bref, *æ*), en syllabe ouverte, donne bien souvent *e* simple et non *ie* : *con-*

1. Une difficulté analogue se présente en provençal dans les textes où on trouve *rado* pour *razo*.

*quert*, 7, *seges*. 21, *secle*, 4, 8, 15, 41. Cela est encore de la langue de l'ouest.

Le même *e* suivi de *c* plus consonne n'aboutit point à *i* comme dans la plupart des pays de langue française, mais à *e* : *delez*, 41 (il y a aussi *delit*, 3), *despere*, 41, *ses* (fr. *six*), 25<sup>1</sup> ; ou à *ei*, comme en provençal : *deis* fr. *dix*), 25. Même conclusion que ci-dessus.

L'*e* fermé du latin vulgaire (*e* long, *i* bref) a ordinairement, pour correspondant la diphtongue *ei* : *aveir*, 7, 39, *saveir*, 3, 7, 23, *veir*, 2, *mei*, 20, *quei*, 5, *dreit*, 2, 7, 17, *deit*, 14, *seit*, 17, 21, *veit*, 6 *treis*, 36 ; *fei*, 2, *chameil*, 39 ; de même dans les conditionnels et dans les imparfaits (indicatif) des conjugaisons II à IV : *devreit*, 4, *porreit*, 3, *vesreit*, 8, *voleient*, 18. Mais nous rencontrons aussi *ai* : *avraie*, 17 ; — *oi* : *avoit*, 39, *foi*, 40, *troi*, 19, *quoi*, 5, 36 ; — *e* : *savèr*, 7, *mès*, 23, *encès*, 25 ; — *oe*, dans les infinitifs *avoer*. 5. *savoer*, 30.

De la prédominance marquée des formes qui ont *ei* ou *è* résulte une présomption en faveur de la France occidentale. La diphtongue *oe*, qui est exceptionnelle, se trouve non seulement dans la France centrale<sup>2</sup>, mais aussi en Anjou et dans la région environnante<sup>3</sup>. Quant à *oi*, *ai*, ce sont des formes que l'on rencontre très fréquemment dans l'ouest à côté des graphies *ei*, *e*.

1. On s'attendrait à trouver aussi *eglese*, mais notre manuscrit porte *iglise*, 16, *eglise*, 32.

2. Voir les exemples que j'ai cités dans la préface de *L'Apocalypse en français*, p. ccx.

3. Voir E. Görlich, *Die Nordwestlichen. Dialecte des Langue d'oïl*, p. 39 (*Französische Studien*, t. V).

L'o ouvert suivi d'une mouillure aboutit, non pas à *ui*, comme en français, mais à *ei*, qui est le reste d'une ancienne triptongue *uei*: *peisset* (pour *peissent*, *puissent*), 7. C'est un fait qui est constaté pour l'ouest de la France<sup>1</sup>. Cf. aussi *preisme* (anc. fr. *proisme*, *pruisme*, *proesme*), 2. — Mais d'autre part nous avons *oit* (huit), 23. La forme, plutôt méridionale, *nueit* se rencontre aussi, 7.

Le latin *locus*, *locos* est rendu par *los*, 8, *lois*, 12, ce dont on a des exemples dans l'ouest. Quant à *oculus* la variété est grande : *oel*, 3, 5, *oelz*, 7, 8, *oiel*, 2, *oiez*, 20, *oil*, 10, *oilz*, 14, *oeoz*, 1, *eolz*, 28.

CONSONNES. A remarquer la notation par *j* de *ca* initial ou venant après une consonne : *jascuns*, 3, 28, *justie*, 31<sup>2</sup>, 17, *marjaandise*, 17, *rengiet* (fr. *renchiet*, composé de *ca* de *re*). Cette particularité a été signalée dans l'ouest<sup>3</sup>.

L'*n* de la troisième personne du pluriel est souvent omise : *devreiet*, 10, 11, *savreiet*, 9, *seiet*, 2, pour *devreient*, *savreient*, *seient* ; de même *pechet*, 13, pour *pechent*. Ce n'est pas là proprement un caractère dialectal, car le même fait s'observe en bien des pays<sup>4</sup> : on continuait à prononcer le *t* alors que l'*n* s'était éteinte.

1. Voir *Romania*, XXVIII, 286.

2. Il y a aussi *chascuns*, 40, *chastie*, 34.

3. Görlich, ouvr. cité, p. 65. J'ai relevé le même fait dans une poésie copiée en Limousin, *Romania*, XX, 457.

4. Voir par ex. la préface de *Raoul de Cambrai* (éd. de la Soc. des Anc. Textes), p. lxxxj (où à la note, ligne 5, il faut lire *chartes* et non *chants*).



La graphie *sr*, dans *lasron*, 18, *vesreit*, 8, ne fournit aucune indication sur la provenance du texte, car on la rencontre en des lieux fort divers <sup>1</sup>. Du reste la signification en est obscure. L'*s* était-elle prononcée, ou servait-elle seulement à allonger la voyelle? Je penche vers la seconde hypothèse.

Je ne crois pas non plus qu'il y ait rien à conclure de la présence d'une *s* dans *austres*, 3, 27, sinon que l'*s* suivie d'une consonne commençait à s'éteindre, de sorte que le copiste l'introduisait là où elle n'avait point affaire. La graphie *austre* se trouve du reste ailleurs <sup>2</sup>.

L'article singulier combiné avec *de* donne, outre *del*, 2, la forme occidentale *do* <sup>3</sup>, 3, 36, *dou*, 9, 19; avec *en*, la forme connue dans la même région, *ol* <sup>4</sup>, 27.

Dans la conjugaison, je signalerai les imparfaits *preeschot*, *labourout*, 7, *alot*, 39.

J'ai limité cet examen aux particularités d'où l'on peut tirer des inductions à peu près certaines. Il me paraît en résulter que les sermons français du ms. B. N. lat. 14925 ont été écrits par un homme de la France occidentale (Maine, Bretagne romane ou Anjou), ou du moins transcrits d'après un manuscrit qui avait cette origine.

(Fol. 120) 1. David, li plus hauz de toz les prophetes, fet une mout brief preiere et mout bele par cestes paroles :

1. Voir mon édition de l'*Hist. de Guillaume le Maréchal*, III, cxl.

2. Par ex. dans le ms. B. N. fr. 1038 qui est de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIV<sup>e</sup>, et paraît avoir été écrit en Champagne.

3. Görlich, ouvr. cité, p. 68.

4. Görlich cite *ou*, mais non *ol*.

*Domine, illumina oculos meos ne umquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : Prevalui adversus eum.* « Beau sire Dex, enlumine mes oeo<sup>z</sup> que je ne m'endorme en mort, que mis ennemis ne die aucune feiz : Je l'é sormonté et je l'é veincu » (Ps. xii, 4, 5). 2. Qués sunt cil oi<sup>el</sup> que David pré<sup>e</sup> que seeit enluminé? Ce ne sunt pas li oi<sup>el</sup> del cors, encès sunt li oi<sup>el</sup> del cuer que il requiert que seiet esclardi a veoir dreit et apertement et esbrasé del seint feou de la seint[e] chalur de charité : c'est de l'amor de Deu & de son preisme, car enluminer porte dous choses : esclardissement & esbrasement. 3. Cil dou oel sunt dous esgarz que jascuns hom a naturelment en sun corage, dum li uns est destres et li austres senestres; e vos devez saveir que par la destre e[n] seinte Escriture entent l'en les bons de l'autre vie qui ja ne deferunt ne ja ne morrunt; qui si serunt plein de grant delit que cuers ne porreit penser ne boche ne porreit dire. 4. Par la senestre sont entendu les biens de cest secle qui asez sunt vein e trespasanz, e dum nus ne devrait covetier, fors tant qu'il eüst drapeaus & viande. *Unde Apostolus : Habentes victum et quibus tegamur, his contenti simus* (TIM. vi, 8); et Salomon : *Divitias et paupertatem* (f. 120 b) *ne dederis mihi, Domine, sed tantum victui meo tribue necessaria* (PROV. xxx, 8). 5. Ore est duncs li oel destre cil esgarz & cele porveance que nos avon en fere les choses par quei nos pessun avoer les joes de paradis, si come en jeüner, en doner aumosnes, en orer, en contemplacion e men[s] autres bens par quoi nos poon conquerre la vie pardurable. 6. Li oel senestres est li esgarz que nos avon ens ovres que nos feson por les necessitez de ceste sicle. 7. Ore devez saver qu'il i a aucun, par aventure, qui a amedous ces oelz, e mout en veit cler & dreit sanz traverser <sup>1</sup>,

1. Cf. *traverseier*, 17, qui est pour *traversier* (cf. *porchaceier*, 9) et désigne celui dont les deux yeux ne regardent pas dans le

si come cil qui ore & jeüne & fet les ovres de misericorde purement por aveir la vie pardurable, non pas por los des genz ne por utilité terriene, et o tot ce conquest laiaument, sanz enginz, sanz barat, sanz tricherie dun il peiset lor vie sostenir. Tés fu seint Pous qui le jor preeschot & la nueit laborout. 8. Aucun autre i a qui a amedos ces oelz et do destre veit mou[t] cler, mès le senestre clot e n'en veout esgarder Ne porquant mout en vesreit cler si mestiers estet. Tel sunt cil qui se sont rendu en ces religions, qui del tot sunt en oreisons e en contemplacion, mès, si los esteit, bien s'en savreit aedier des ovres de cest secle. 9. Autres en i a qui unt le destre e mout en veiet cler, mès dou senestre n'ont point, si come cil qui sunt en oresons o grant devocion, o grant dilection, mès ne savreiet rien porchaceier dont il peüsent vivre. 10. Autres en i a qui ont l'oil destre, mès borgne en sont : en travers en esgardent : borgne sont cil qui esgardent a senestre quant il devreiet esgarder a destre <sup>1</sup>; quant il devreit esgarder en haut si esgarde en bas. 11. Itel sunt li ypocrite qui mostrent grant semblant de religion e meintes bones ovres

même sens, qui louche. Ce sens du mot *traversier* ne paraît pas avoir été relevé jusqu'ici.

1. Cette définition de *borgne* est intéressante. On sait que ce mot a en ancien français, deux sens : 1<sup>o</sup> celui de « louche », qui est ici clairement indiqué et qui est le plus ancien ; 2<sup>o</sup> le sens de « privé d'un œil, qui apparaît dès le moyen âge. L'étymologie de ce mot est inconnue. Le latin *orbulus*, avec métathèse du *b*, qui a été proposé (*Romania*, XXVI, 557), est d'autant moins admissible que le premier sens n'est pas celui d'*orbis*. — Il est remarquable que le fr. *lois* et *lousche*, tous deux dérivés du lai. *luscus* par des voies différentes, sont arrivés du sens originnaire « borgne » à celui de « louche », affecté de strabisme. En anc. prov. *losc* ne se rencontre qu'au sens de borgne, mais actuellement *lusc*, a pris le sens de louche.

font, mès quant il devreiet esgardeir en haut si esgardent en bas, quar il les devreiet (*fol. 120 c*) fere por Deu e il le font ou por los des genz ou por henor terriene. 12. E cil sont male genz, quar ja seiz (*sic*) ce que il facent bien, por ce que il le font malement, pechent; e contre ceus parla Nostre Sire mout asprement en mes <sup>1</sup> lois en l'evangele plus que e[n]contre autre[s] manieres de genz, *dicens : Ve vobis ypocrite* (МАТТН. XXIII, 13, 14, *etc.*). 13. E neporquant ne sunt pas cist si pecheor come cil qui nule apparence de bien n'ont, enceis pechet apertement & donent mauvès essample as genz. 14. Autres en, i a qui unt le destre oilz, mès gote n'en voient, si come li mestre qui ont intelligence de seinte Escripiture e li prelat e li escoler qui sevent le bien que l'en deit feire, e coment l'en le deit fere, e feire ne le veulent. 15. Autres en i a qui de l'oilz destre n'ont point, mès le senestre ont, & mout en voient dreit et cler; si come meint Sarazin [e] meint juef, qui mout se sevent bien gouvernir <sup>2</sup> en cest secle, sanz tricherie e sanz barat, mès des biens de l'autre vie rien ne sevent. 16. Autresi, cil qui ont receü les sacremenz de seinte Iglise e bien <sup>3</sup> sevent leaument gaigneir lor pein, mès ne croient pas que erme seit rien, ne la resurrection, dom il i a meint; cil n'ont pas l'oilz destre. 17. Li autre n'ont pas le destre ne que cil le senestre unt, mès traverseier en sunt, mès bien en esgardent, si come cil qui engignent, ou a vendre ou a acheter ou en quelque mestier que ce seit, ceous ou qui il ont a faire, e jurent, seit a tort seit a dreit : « Cist dras » ou « ceste marjaandise me costa plus [que] je n'en avraie »; e de rien ne pensent a Deu, mès toz lor pensez metent en conquerre, coment que ce seit. 18. Autres en i a qui ont l'oilz senestre,

1. *Sic*, corr. *me[in]s* ?

2. Ms. *coverneir*.

3. Ms. *bient*.

mès gote n'en voient, si come cil qui sunt de bon sens e legerement savreint mestier dont il porroient vivre se il voleient, mès de mauvesté ne veulent, (*f. 120 d*) enceis devient lasron, hasardeor<sup>1</sup>, usurer, qui gaignent en dorment. 19. Li autre n'ont ne tant ne quant, ne dou destre ne dou senestre, si come qui ne sevent conquerre ne Deu ne aucun terrien bien, encès sunt autresi come bestes mues; e tuit sunt mauvès fors li troi premier, mès li un sunt peior des autres. 20. Ore dit dunques David : « Biau sire Dex, enlumine mei mes oiez »; e por quei? que je ne m'endorme en mort. De quel mort parole il? De la mort de l'arme. E qués est ele? C'est mortex pechez par cui l'arme se meurt autres i come li cors se muert quant l'arme s'en depart. 21. Quar autresi come l'erme est la vie de l'ome, e tant come ele est el cors li hom est la plus haute creature qui seit sor terre, e quant l'erme s'en part la cors remeint la plus vil charoigne qui seit e la plus puanz, autresi est Damledex meïsmes la vie de l'erme, e tant come il habite en loie<sup>2</sup>, c'est une de[s] plus hautes e des plus nobles creatures qui seit; quant il s'en part, quar ja n'i habitera tant com ele seit en mortel peché, si remeint morte come vil charoigne puant, qui est seges e habitacions au deable. 22. Or prie dunques David qu'il li enlumint ses oilz qu'il ne s'endorme en mortel peché. 23. Mès vos devez saveir que autre chose est someiller, autre chose dormir, autre chose endormir. Cil someille en mort qui un mès ou dos ou oit jorz est en fornication ou en aucun autre mortel peché. 24. Après cort au proveire e se fet confès e prent sa penitence e plore son peché e s'en repent; après i rengiet, ou en celui ou en autre, e gaires n'i demore. 25. Cil se dort en mort qui cinc anz ou ses ou deis ou

1. Ms. *hasradoor*.

2. Est-ce une forme locale pour *lie*? ou est-ce une faute?

plus est en une (*sic*) mortel peché sanz s'en feire confès, sanz le deguerpir, mès encès qu'il moire a relenqui le peché e s'est acordéz a Deu. 26. Cil s'endorment <sup>1</sup> (*fol.* 121) en mort qui en son peché muert sanz confession e sanz repe[n]tance, ja si poi n'i avra esté; de cestui dira li enemis : « Je l'é conquis, je l'é sormonté <sup>2</sup>, quar celui ne puet il mès perdre; sesiz en est a tot tens. 27. Des austres qui someillent ou qui dorment e ne s'endorment mie ne puet il pas dire : « Je les ai sormontez; je les ai vencuz », car il ne sera ja certens de nul jusque a l'ore que Dex qui l'arme i mist la fait issir del cors, quar par son commendement s'en issent totes, e se il la trove a leisir en mortel peché, certens est qu'ele est soe; mès tant com ele est ol cors a ele espace de se amender, e neporquant ne se fait pas boen fier en ce, *quia, sicut morte nil certius, ita hora mortis nichil incercius* <sup>3</sup>. 28. Ore die dunc jascuns de vos, qui ne savra dire en latin, en romanz, quar Dex entent tot les langages, qui toz les fist, au seir, quant s'ira coscher : Beau sire Dex, enlumine mes eolz, que je ne m'endorme en mort, que mis enemis ne die : « Je l'ai sormonté ». 29. E ja, se Deu plaist, l'arme de celui qui o bon cuer la dira del cors ne partira sanz veraie confession.

*Audi* <sup>4</sup>, *filia, et vide et inclina aurem tuam et obliviscere populum tuum et domum patris tui.* (Ps. XLIV, 11). *Per os prophete David alloquitur Deus quamlibet fidelem animam,* e li dit : « Bele fille, escoute e esgarde e encline t'oreille vers me, e oblie ton pople e la meison ton pere ». 30. Bien

1. Il faudrait le singulier.

2. On pourrait aussi lire : *je le conquis, je le sormonté*, mais cf. § 1.

3. C'est la formule qu'on trouve habituellement dans le préambule des testaments.

4. L'alinéa n'est pas marqué dans le manuscrit.

poez savoer que Damledex a grant amor o l'erme del crestien e de la crestiene, quant il la veout apeler sa fille ; e est elle dunques sa fille ? Oïl veir, quar il la rengendra el batesme come cele qui estoit morte par le peché del premer pere. 31. E savez vos que fet li bons peres, quant il a engendré l'enfant e il est nez ? Si li done la tendre viande e le papa <sup>1</sup> e le let et les autres viandes que il puet user, e après, quant il est plus granz, si li done plus forz viandes, e quant il fet que fox (*f. 121 b*) si le jastie, *quia, ut ait Salomon : Qui parcit virge odit filium* (PROV. XIII, 24). 32. Autresi fet Damledex quant il a rengendrée l'erme par batesme ; si la peist après de let e de papa e de tendre viande, c'est la simple parole Damledeu, la simple predicacion de que li prelat de seinte Eglise les deivent pestre, qui font autresi come la norrice a qui li peres baille son enfant por norrir. 33. Après, quant il a forz denz e gencives, *id est* quant il a raison e entendement, si li done plus fort viande, *id est* plus parfonde parole e plus parfonde predicacion en son cors meïsmes e son sanc. 34. Et quant il meffet, si le chastie ou par povreté <sup>2</sup> ou par maladie, que il le met en langor, ou li tost un des membres, *quia flagellat Deus omnem filium quem recipit* (HEBR. XII, 6), *et beatus quem sic punit in presenti, ne in futuro puniat eum pena jehennali vel etiam purgatoria, de quibus petimus liberari, dicentes : Domine, ne in furore tuo arguas me* (Ps. VI, 2). 35. Ore dit dunques Damledex : « Bele fille, escoute ». E que li comande il escouter ? *Quinque res : Minas, precepta, prohibitiones, consilia et promissa. Minas ut : Qui non dimiserit fratri suo ponetur in tenebras exteriores, ubi erit fletus et stridor dentium* (MATTH. VIII, 12), *et cetera que de penis inferni commemorata sunt ; precepta, ut : Diliges*

1. Bouillie pour les enfants. Ce mot est conservé en certains patois ; Voir Godefroy.

2. Ms. *porvreté*.

*Dominum Deum ex toto corde tuo, (MATTH. XXII, 37), etc. ; prohibitiones, ut : Non occides, non mechaberis, non furtum facies, non concupisces rem proximi tui (EX. XX, 13-17); consilia : legitur in evangelio Marci <sup>1</sup> de quodam qui venit ad Dominum, querens quid posset facere ut haberet vitam eternam, et Jhesus respondit ei : « Precepta nosti : ne adulteres, ne occidas, ne falsum testimonium dicas, ne fraudem feceris; honora patrem et matrem ». Et ipse respondit : « Magister, hec omnia observavi a juventute mea ». Jhesus autem dixit : « Vade et vende omnia que habes, et da pauperibus et sequere me » (MATTH. XIX 16-21). Istud ultimum consilium fuit, non preceptum ; potuit enim salvari quamvis <sup>2</sup> non faceret, sed si faceret bonum esset. Premia ut : « Vincenti (f. 121 c) dabo edere de ligno vite » (APOC. II, 7), etc. que dicta sunt de consideratione premii eterni. 36. Ore dit après : « Esgarde, bele fille, esgarde. » E quoi? Treis choses : Quid fuisti, quid es et quid eris. Hoc dicit ratione corporis. Quid fuisti, quia vile sperma et fluidum. Quid es, quia vas stercoris, une civere pleine de fens, do plus vil e do plus ort qui seit. Quid eris, quia esca vermium. 37. Cele bele face qui ore est vermeille e tifee, o li laz au deable sunt tendu, asaudrunt <sup>3</sup> li vermeset. Ces oelz, qui sunt li emeçon au deable, li vers le[s] mangeront, e la langue qui dit les detractiōns li crapaut la depercerunt <sup>4</sup>, e c'est bien raison, quar c'est un des plus orz vices qui seit. Et tria genera sunt detractorum : inventores, recitatores, auditores. Auditores sunt qui dicere nollent, sed tamen dicenti libenter aurem accomodant. Isti mali sunt, quia, si deest auditor, deest detractor. Deberent enim dicere : « Ego non audiam te ; nolo ut effundas venenum tuum in aures*

1. Corr. Matthei.

2. Ms. Quamvix.

3. Ms. ausaudrunt.

4. Corr. depercerunt.



*meas.* » 38. *Recitatores pejores sunt; inventores, pessimi. Talis erat quidam dives qui dicebat* : « Je ne voil ja oïr dire mal de nul homme, quar je en troverai assez si provablement que l'en le guidera ». Toz les vices met li apostres sanz trouse, *fornicatores, adulteros*, mès a cestui met il la trouse au deable, *dicens: Detractores Deo odibiles* (ROM. 1, 30). 39. Ore dit après : « E incline t'oreille »; e comment? Par humilité, quar humilité covient avoir a celui qui veot entrer en paradis. Nos trovons que en Jerusalem avoit une porte par quei li chameil ne poent entrer, se il ne fussent deschargez e il ne flegesissent les jinouz. Autresi qui veot entrer en paradis, il covient qu'il flegisse les jenez par humilité, quar, si il alot teste levée, ja n'i entrereit. 40. Il covient qu'il descharge la trosse au deable, dum chascuns de nos a esté longuement trousez. N'i a nus qui n'et esté aucune foiz somiers au deable, e lors trovera la porte asez large e asez lée. 41. Ores dit après : *Et obliviscere populum tuum, id est Babilonie cives a quibus venisti, consortia scilicet demoniorum et vitia*, e oblie la (*f. 121 d*) meison ton pere. Qui est cil peres? C'est li deables a cui chascuns de nos a esté fiz e est tant cum il est en mortel peché. *Unde Dominus Judeis: Vos ex patre diabolo estis* (Jo. VIII, 44). E qués est cele meson? Les delez, les vanitez, les curiositez de cest secle, que il covient oblir e despere a celui qui a Deu se veot torner.

Je joins ici la plus grande partie d'un sermon où le latin et le français sont curieusement mêlés. Le ms. B. N. lat. 14961, d'où il est tiré, a été décrit en détail par Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, IV, 131-182. L'écriture est de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'objet de ce sermon est d'inviter les fidèles à faire des aumônes à l'Église,

en faveur des âmes du purgatoire. C'est un document curieux à plusieurs points de vue.

(Fol. 171) *Miseremini mei saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me* (JOB XIX, 21). Prothema : *Miserere mei quoniam in te confidit anima mea* (Ps. LVI, 2). *Frequenter contingere vitemus quod quando aliquis nititur ab aliquo magno homine aliquam gratiam impetrare, si ne set bien former sa petition et fere sa demande, il s'an vas touz esconduiz nec obtinet quod petebat. Et ideo David propheta illum qui habet populo annunciare verbum Dei, qui in principio sermonis sui debet a Deo suam gratiam postulare, instruit et informat in verbis prepositis quomodo debeat suam petitionem facere, et dicit : Miserimini, etc.* Sire, doit dire li preschierres, au commencement de mon sermon, je vos requier que vos aiez de moi pitié et misericorde, qui estes peres de misericorde et sires de tout confort, quar vraiment (*f. 171 v<sup>o</sup>*) j'ai toute m'esperance mis an vos et toute ma fiance ; *et quod isto modo formata peticio sit sufficiens et digna exaudiri liquido patet, si viderimus duo que in verbis predictis preponuntur. Primo enim premittitur peticio et secundo subditur ratio, et bene dignum est ut qui petit rationem adducat quare debeat quod postulat reportare. Dicit igitur quod totam fiduciam suam in Domino jactavit quam rationem allegat ad ce quo il sa requete passe, quia, sicut dicitur (JAC. I, 5, 6), « Si quis indiget sapientia, postulet in fide nichil hesitans », et post : « non ergo existimet homo ille quod aliquid accipiat a Domino » (7), quasi dicat apostolus : Bien si gart qui fera requete a Nostre Seingneur, quar, si n'a bonne fiance an Nostre Seingneur, il n'an portera chose qu'i demande. Et propter hoc totam spem nostram et fiduciam nostram in ipso ponemus secundum doctrinam et consilium beati Pauli, et rogabimus eum in principio qu'il ait de nos*

pitié et misericorde et qu'il nos doint sa grace an tieu maniere que je puisse dire aucune chose des paroles que j'ai proposées et vos oïr qui soit a l'onneur de son non et au salut de nos ames. Si an salueron au commencement la tresorriere de grace, la benoite verge Marie, et an dira chascuns et chascune .j. *ave Maria*.

*Miseremini mei, etc.* L'an dit an François que au besoing voit an qui amis est <sup>1</sup>, que tant quant hons et fame soit an pès de cuer et riches et abondanz et plains des biens du monde, tant ne puet il quenoitre ses amis ; mès quant il est en tribulation et an douleur ou an povreté venuz par aucune mesaventure, lors les connoit il de legier ; lors voit il bien qui sunt cil qui li aident a passer ce mau pas, qui sunt cil qui le reconfortent por alegier sa douleur et sa mesaise, et lors puet il bien requerre ses amis, quar l'on ne doit pas requerir ne grever son ami dusqu'au besoing. Et por ce cil qui sunt en purgatoire, qui onques mès ne connurent si bien leur amis quant il font orandroit por le grant besoing qu'il ont, por la grant douleur ou il sont, crient a haute voiz et requierent leur amis qui sont ou monde, et dient ces paroles : *Miseremini, etc.* Por la pitié Nostre Seingneur dit chascuns et chascune qui est an purgatoire : « Aiez pitié de moi et misericorde, vos qui estes ou monde, au moins vous qui estes mi ami, quar li besoens an est venuz, quar Nostre Sires m'a trop durement tasté. Nostre Sires m'a donné si grant colée qu'i m'a trebuchié de cest monde dusqu'an la chartre et la prison de purgatoire, ou je suis an feu et an flamme nuit et jor. » *In quibus verbis duo nominantur que multum debent nos existare et corda attrahere ad habendam misericordiam de ipsis et ad subveniendum eis in tantis doloribus constitutis. Primum est generis affinitas qua nobis attinent,*

1. Proverbe bien connu : Le Roux de Lincy, *Livre des prov.*, 2<sup>e</sup> éd., II, 232, 473, 485.

*quando dicitur « Saltem vos amici mei ». Secundum est doloris acerbitas quam sustinent quando dicitur « quia manus Domini tetigit me ». Primum ergo quod debet nos excitare et corda attrahere ad habendum misericordiam de nos amis, de nos paranz, de ceus qui sont trespasé de ce siecle en l'autre qui sont maintenant es poinnes de purgatoire, si est l'affinité de lignage qui est de nos ad eus, quar il sunt nos peres, nos meres, nos amis, nos paranz. Il sont cil par qui nos sommes ou monde (f. 172) dont, tant que nos serons ou monde il nos doit bien sovenir d'eus et avoir misericorde et leur aidier, an la poine ou il sont, par orõisons, par aumones et par autres bonnes ovres, que nos poons faire tant quant nos sommes an cest monde; et ce nos anseigne nature et droiture et escripture..... *Et hoc est quod dicit Job* (v, 14) : « *Visitans speciem tuam non peccabis* » O tu, crestian et crestiane, visite an pitié et an misericorde ceus qui sont trespasé de ce siecle an l'autre, qui sont ou feu de purgatoire, qui sont de ta nature et de ta samblance, quar vraiment tu ne pescheras pas, ainz feras grant aumone, quar tu ies par eus ou monde : il t'unt fet tieu com tu ies, *quod est ita magnum quod non potes eis digne rependere, sicut dicit propheta, quod non possumus digne retribuere ad parentes.....* <sup>1</sup>.*

(Fol. 172 v<sup>o</sup>) *Sed dicitur* que mort n'a nul ami <sup>2</sup>, *nec est mirum, quia eciam illi qui sunt in mundo paucos vel nullos habent, et si habere videantur aliquos, hoc non est racione personarum, sed racione bonorum suorum, sicut canis non amat os, nisi racione hujus quod invenit ad rodendum.*

1. Ici prend place un morceau qu'Hauréau a publié, ouvr. cité, IV, 168.

2. Le Roux de Lincy, II, 330, 351; *Hist. de Guill. de Mar.*, v, 9126.

Dont c'est bien voars <sup>1</sup> que li mort n'ont nul ami, que l'an ne trueve que pincier sus eus, ainz tantost qu'i sont trespasé et li sainz lesse a sonner, puis qu'il est anfoïz et mis an terre, qui est morz si est morz <sup>2</sup> : il n'an sovanra ja puis; s'il a bien fet il le trovera <sup>3</sup>. *Et propter hoc illi sunt sapientes et utuntur bono consilio* qui ne s'atendent pas au[s] biens n'aus aumones que si ami facent por eus après leur mort, *immo quamdiu vivunt largas elemosinas faciunt et in fine distribuunt de bonis suis ecclesie pro anniversario suo faciendo...*

*Secundum est doloris acerbitas quam sustinent, de quo loquitur beatus Augustinus* <sup>4</sup> (fol. 173) *et dicit quod etsi ignis purgatorius eternus non sit, adeo tamen est durus, etc.* Ja soit ce que li feus de purgatoire ne soit pas durables, si est il si durs et si crueus qu'i n'est cuer qui le puisse panser. Et dit plus que la crous ou saint Peres fu crucefiez, ne l'espée dont S. Po fu decolez, ne li greïs ou S. Loranz fu greilliez, ne li coutiaus dont S. Barthelemius fu escorchiez, ne les pierres dont S. Estiennez fu lapidez, ne la passion don S. Vincent fu tormentez, ne touz les tormanz que l'an porroit souffrir an cest monde ne sont rien avers du feu du purgatoire, et plus, que tout autant que li feus qui art en ce monde est plus chaux et plus tormentanz que li feuz qui est painz en une paroi, tout autant li feus de purgatoire est plus chaux et plus ardenz que n'est li feus qui art an ce monde. Et de la grant ardeur, de la grant cruauté de ce feu trouvon nos .j.

1. Cette notation du son ordinairement marqué par *oi* est rare (cf. à la fin l'infinitif *voar*) et singulière. Elle semble indiquer la prononciation actuelle que l'on sait avoir été répandue à Paris au xvi<sup>e</sup> siècle (voir Thurot, *De la prononciation française*, I, 356 et suiv.).

2. C'est encore un proverbe : Le Roux de Lincy, II, 391.

3. Autre proverbe : Le Roux de Lincy, II, 384, 481.

4. *Enarratio in ps.* xxxvii, Migne, XXXVI, 397.

exemple. *Legimus quod quidam magister habebat quemdam discipulum quem tenerrime diligebat. . . . .*  
. . . . .<sup>1</sup> *Certe bene debemus eis subvenire, quia il sunt an souveraine povreté. Il sunt an labor et an poinne continuel. Il sunt an tenebres et an obscurté. Primo, dico quod sunt in summa paupertate, quia nichil habent nisi quod eis datur pro Deo. Imo plus nichil habent et satis debent et oportet persolvere usque ad novissimam quadrantem, et non habent unde, nisi eos juvemus. Unde dicitur, et verum, quod c'est l'aumone mieus ampoiée que cele qui est faite au plus povre et au plus mesaisié. Il ne puet estre aumone mieuz ampoiée que cele qui est faite a ceus qui sont an purgatoire. C'est doitement aumoneflorie<sup>2</sup>, quia sunt in summa paupertate. Secundo, dico quod sunt in labore et pena continue, quar il ne sont pas la ou il sont une eure du jor, .j. jor an la semaine, une semaine ou mois, .j. mois an l'an, mès il i sont dès l'eure qu'il i antrent dusqu'a tant qu'il ont finé de tout, neis de la plus petite pensée et de la plus petite parole, du plus petit meffet qu'i feissent onques an ce monde. Quis est enim qui videret mulierem travellier d'anfant tanto tem-*

1. C'est l'histoire bien connue du religieux qui, après sa mort, apparaît à un de ses confrères et pour lul donner une idée de peines qu'il souffre en purgatoire, lui laisse tomber sur la main une goutte de sa sueur brûlante. On en a des rédactions variées ; voir le mémoire d'Hauréau sur les récits d'apparitions dans les sermons du moyen âge (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXVIII, 2<sup>e</sup> partie, 239 et suiv.).

2. On appelait ainsi l'aumone faite en faveur des âmes du Purgatoire. Voy. un exemple à peu près semblable à celui-ci, tiré par Godefroy, sous *ALMOSNE*, d'un sermon latin de Jean d'Aunai (et non d'*Aluet*), qui se trouve au fol. 138 v<sup>o</sup> de notre ms. 14961 (la transcription de Godefroy est très fautive). Un autre exemple, emprunté au Mystère de la Passion, de Greban, est cité par le même dans le complément du dictionnaire.

*pore qui non subveniret ei et liberaret eam si posset, a qui les voisines tudent comme corde d'aubaleste. Pro talibus solent fieri orationes in ecclesia; quanto (f. 173 v<sup>o</sup>) magis pro illis qui labores et dolores ignis purgatorii continue sustinent, in cujus comparacione omnes pene de mundo non sunt nisi umbre, et qui tantum laborem sustinent; ideo pro ipsis in sancta ecclesia cantamus de requiem ut requiescant a laboribus suis, et ut eterna requie perfrui mereant. Tercio dico quod sunt in tenebris et obscuritate. Ipsi enim sunt elongati et privati, quamdiu ibi erunt, a vero lumine Jhesu Christi, scilicet a visione ejus, quod est summa pena. Nichil enim eis lucet ad solacium, nec luna nec sol, sed sedent in tenebris et in umbra mortis. Ecce magna pena! Nos videmus quod id quod magis aggravat prisiones que sunt in mundo est carencia luminis, quant an n'i voit goute; et propter hoc cantamus pro ipsis in ecclesia quod lux perpetua luceat eis...*

*Propter hoc dicitur in Ecclesiastico (xiv, 13, 14) : « Ante mortem bene fac amico tuo... et particula bone diei non te pretereat », id est : Tant quant tu viz, fei de bien ce que tu porras por tes amis qui sunt trespasé, et garde qu'il ne passe eure de ce bon jor d'ui que tu ne faces aumones et prieres et autres bonnes oevres qui leur puissent valoir. Nus ne s'an doit hui aler esconduiz de nous...*

(Fol. 174) *Bene enim debemus misereri eorum et eos juvare, quar nos ne gardon l'eure que nos seron la ou il sont, et bene vellemus quod nobis fieret quod modo precantur. Et nos debemus alteri facere quod vellemus nobis fieri. Iterum, forte in proximo erunt liberati et erunt in paradiso, et erunt memores bonorum que fecimus pro eis, et orabunt pro nobis, et plus valebit una oratio eorum quam centum de nostris. Sicut legimus quod erat quidam puer qui cotidie ibat ad scolas, et, dum esset in via, multum profunde et diu orabat pro defunctis; et propter hoc aliquociens nimis tarde veniebat ad scolas et verberabatur (v<sup>o</sup>) a magistro suo, sed pacien-*

*ter sustinebat propter magnam devocionem quam habebat ad mortuos. Post hoc accidit quod moreretur. Dum autem sacerdos diceret oraciones que solent dici, dum humaretur corpus ejus, et venit ad finem oracionum suarum et diceret, sicut moris est dicere in fine, quod anima ejus requiesceret in pace, statim anime omnium corporum que erant humata in illo cimiterio responderunt alta voce : Amen. Quo audito, omnes qui ibi aderant stupuerunt et mirati sunt unde hoc posset esse. Tunc dixit unus puer qui fuerat socius predicti mortui et bene sciebat consilium ejus, qui erat hic presens, quod predictus puer erat ibi assiduius cotidie in oracionibus faciendis pro defunctis, et quod anime ille, non immemores bonorum que fecerat pro illis, gratias referebant, et, versa vice, pro ipso orabant. Ita deberent facere clerici et boni pueri moderni, scilicet frequentare ecclesiam et addiscere quomodo deberent orare pro mortuis a puericia sua; quia bonum erit viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua. Quar c'est li plus biaux mestiers qui soit. Et por ce que qui n'ainme et ne hante son mestier il ne s'an chevira ja bien, puet an bien voar a quieu fin li pluries viennent. *Habemus igitur misericordiam et juvemus defunctos omnibus elemosinis et animis bonis que possumus facere in hac vita, ut liberati de carcere purgatorii requiescant a laboribus suis et habeant requiem sempiternam. Qam nobis concedat, etc.**

P. MEYER.

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

---

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Tenue à l'École des Chartes le 8 juillet 1903.

---

*Présidence de M. THOMAS, président.*

État des impressions : *Tristan* (Béroul), huit feuilles tirées, feuilles 9 à 11 en pages; feuilles 12 à 17 en placards. — *Robert le Diable*, seize feuilles tirées, feuille 17 et dernière en page; l'introduction est à la composition. — *Sotties*, t. I, quinze feuilles tirées; feuilles 16 et 17 en pages; la fin du volume est à la composition. — *Moniage Guillaume*, deux feuilles tirées, feuille 3 en pages, feuille 4 en placards. — *Eustache Deschamps*, t. XI, 5 feuilles en placards.

Le t. I du *Tristan* de Thomas, édité par M. Bédier, est terminé. Le prix de ce volume est fixé à 12 fr. pour le papier ordinaire (24 fr. pour le papier Whatmann).

Le Conseil fixe à 10 fr. le prix du tome I des *Sotties* et de *Robert le Diable* (20 fr. en papier Whatman). Le t. I du *Tristan* de Thomas et le t. I des *Sotties* complè-

teront l'exercice de 1902 ; *Robert le Diable* est attribué à l'exercice de 1903. Les deux premiers de ces volumes seront distribués en octobre.

M. Paul Meyer est autorisé à mettre sous presse la chanson de *Doon de la Roche*. Cette publication a été approuvée par le Conseil dans sa séance du 22 mai 1878, sur le rapport de M. G. Paris qui avait été nommé commissionnaire responsable. Le Conseil désigne pour le remplacer M. Longnon.

M. Thomas fait un rapport sur le projet de publication du *Roman de Troie*, par Benoit de Sainte-More, proposé par M. L. Constans (séance du 20 mai 1903), et conclut à son admission. M. Thomas est nommé commissaire responsable pour cette publication, qui formera quatre volumes et dont le tirage est fixé à 725 exemplaires dont 25 sur papier Whatman.

M. le Président communique une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique demandant si la Société a l'intention de prendre part à l'exposition internationale qui aura lieu à Saint-Louis (États-Unis) en 1904, et lui faisant savoir que le Ministère se chargera du transport des volumes destinés à cette exposition. Le Conseil décide que les publications des trois derniers exercices seront adressés, à cet effet, au Ministère de l'Instruction publique.

---

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 9 décembre 1903.

---

*Présidence de M. THOMAS, président.*

Nouveaux membres : La Bibliothèque de l'Université d'Innsbruck, correspondant M. Geuthner, libraire ; la Bibliothèque de l'Université de Birmingham, correspondant M. Welter, libraire ; la Bibliothèque d'University College, Londres.

État des impressions : *Tristan* (Béroul), quinze feuilles (texte et glossaire) tirées ; introduction, deux feuilles tirées, la suite en placard. — *Moniage Guillaume*, quatre feuilles tirées, feuilles 5 et 6 en pages. — *Eustache Deschamps*, t. XI, vingt et une feuilles tirées ; la suite est à la composition. — *Sotties*, t. II, feuille 1 en pages, la suite en composition. — *Roman de Troie*, en composition.

Le *Roman de Robert le Diable*, éditeur M. Löseth, est achevé, mais, en raison de l'approche du premier de l'an, ne pourra être cartonné qu'en janvier. Le Conseil décide que ce volume sera publié en même temps que le *Tristan* édité par M. Muret, et le t. XI des *Œuvres d'Eustache Deschamps*, pour former l'exercice de 1903. Le prix de *Tristan* est fixé à 10 fr. (20 fr. pour le papier Whatman).

M. Bédier fait savoir au Conseil que M. Wallensköld lui a renvoyé le manuscrit de l'introduction de *Florence de Rome*, abrégée selon le désir exprimé par la commis-

sion (voir la séance du 20 mai dernier), et que cet ouvrage pourra bientôt être mis sous presse.

Le Secrétaire entretient le Conseil des démarches qu'il a faites en vue d'obtenir pour la Société la reconnaissance d'utilité publique. Ces démarches seront continuées.

Le Conseil fixe au 30 décembre l'Assemblée générale annuelle de la Société.

Proposition de publication : Par M. Paul Meyer d'une nouvelle édition de la *Chanson de Willame*, récemment imprimée à Londres, mais non mise en vente, d'après un manuscrit appartenant à un particulier. Renvoi à une Commission composée de MM. Bédier, Longnon et Thomas.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 30 décembre 1903.

*Présidence de M. THOMAS, président.*

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

### BUREAU

|                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| <i>Président</i> . . . . .          | MM. JORET.                |
| <i>Vice-présidents</i> . . . . .    | BÉDIER, ROY.              |
| <i>Administrateur</i> . . . . .     | RAYNAUD.                  |
| <i>Secrétaire</i> . . . . .         | P. MEYER.                 |
| <i>Secrétaire-adjoint</i> . . . . . | G. HUET.                  |
| <i>Trésorier</i> . . . . .          | ROTHSCHILD (Baron E. de). |
| <i>Trésorier-adjoint</i> . . . . .  | É. PICOT.                 |

### CONSEIL

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| MM. AVRIL (Baron d').         | MM. MOREL-FATIO. |
| BONNARDOT.                    | MURET.           |
| BRUNOT.                       | OMONT.           |
| DIDOT.                        | ROQUES.          |
| FRÉVILLE (de).                | SERVOIS.         |
| LABORDE (M <sup>is</sup> de). | SUDRE.           |
| LELONG.                       | THOMAS.          |
| LONGNON.                      |                  |

MM. Omont et Roques sont élus en remplacement de MM. Paris et Robert, décédés.

*Discours de M. ANTOINE THOMAS, président.*

Messieurs et chers confrères,

Dix-neuf mois se sont écoulés depuis notre dernière Assemblée générale statutaire. Notre règlement fixe le premier jeudi de mai comme date de cette assemblée; mais vous savez que ce n'est pas la première fois que notre règlement est violé : votre indulgence à ratifier le fait accompli encourage évidemment les fauteurs de coups d'État. Aussi, lorsque vous avez bien voulu m'appeler à la présidence de la Société, le 28 mai 1902, je pouvais presque compter sur une prolongation, qui est comme un accroissement d'honneur. Pourquoi faut-il que cette flatteuse distinction, que vous n'accordez qu'à bon escient et qui marque dans une vie comme la mienne, consacrée tout entière à l'étude de nos antiquités nationales, ait coïncidé avec le plus grand deuil qui pût nous atteindre et en reste dans ma mémoire éternellement assombrie et embue !

Malgré le temps écoulé, qui de nous ne ressent encore le frémissement qui s'empara de chacun quand on apprit qu'une dépêche arrivée au Collège de France, le 6 mars au matin, annonçait la mort de GASTON PARIS, survenue à Cannes la veille au soir ? Notre éminent confrère et maître était né à Avenay (Marne) le 9 août 1839 ; il s'est donc éteint dans sa 64<sup>e</sup> année, ayant conservé jusqu'à la fin cette merveilleuse vigueur d'esprit dont témoigne toute son œuvre et qui lui assure un des premiers rangs parmi les savants qui ont

été l'honneur de notre pays dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. N'attendez pas de moi un hommage proportionné à cette grande mémoire. Si je voulais m'y essayer, je lirais bientôt sur vos visages la condamnation de mon outrecuidance, ou du moins (car vous êtes courtois) le sentiment de l'inopportunité de ma tentative. Vous me rappelleriez que devant le catafalque dressé près d'ici, le 12 mars, jour de ses funérailles, le Gouvernement, le Collège de France, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'École des Chartes, le séminaire de philologie romane de l'Université de Bonn et des représentants autorisés des élèves français et étrangers du maître, sont venus apporter le tribut éloquent de leur admiration et de leurs regrets, tribut auquel par surcroît votre Président a tenu à joindre l'expression, trop faible peut-être, mais bien profondément sincère, du deuil particulier de la Société des Anciens Textes français. Depuis lors, à l'étranger aussi bien qu'en France, soit dans les écrits périodiques soit dans des réunions où se pressait une foule d'élite, on a évoqué plus d'une fois le souvenir de celui qui eut le rare privilège d'être en même temps un érudit, un écrivain et un penseur; du savant, qui ne se laissa jamais guider que par l'amour désintéressé de la vérité; du professeur, qui répandit toujours autour de sa chaire et son esprit, rayonnant d'idée, et son cœur, débordant de sentiment. Bientôt, vous le savez, dans le sein même de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions, du Collège de France, Messieurs Frédéric Masson, Maurice Croiset, Joseph Bédier auront à prononcer son éloge solennel. Dans la *Romania*

et dans l'*Histoire littéraire de la France*, celui qui a été son ami de la première heure, le compagnon de toute sa vie d'étude, notre cher — et aujourd'hui doublement cher — secrétaire, M. Paul Meyer lui consacra une notice que, seul peut-être entre tous, il peut vraiment faire de plain pied. Je suis sûr que vous approuverez ma résolution de ne vous parler ici que du rôle de Gaston Paris au milieu de nous et de le faire brièvement et simplement.

« Le baron James de Rothschild », nous disait-il un jour, « est le véritable fondateur de la Société des Anciens Textes français ». Il se faisait tort à lui-même, et je ne crois pas que ce soit manquer à une autre chère mémoire que de proclamer que Gaston Paris a pris une part égale à l'œuvre initiale grâce à laquelle nous existons aujourd'hui. Une fois la Société fondée et organisée, il se mit à la publication des textes pour prêcher d'exemple : les deux premiers volumes distribués furent les *Chansons du x<sup>e</sup> siècle*, dont le rapide succès devait entraîner une seconde édition, depuis longtemps décidée en principe, mais dont la réalisation, malheureusement, nous apparaît aujourd'hui comme bien difficile, et l'*Album des plus anciens monuments de la langue française*, qui devait être accompagné d'un commentaire, dont une partie seulement a été rédigée et a paru en dehors de nous. En 1876, il nous donna, seul, les *Sept Sages de Rome* et, en collaboration avec Ulysse Robert, qui vient lui aussi de nous quitter prématurément, le premier volume des *Miracles de Notre-Dame* : cette dernière publication s'est régulièrement poursuivie de 1876 à 1883 et forme sept volumes, auquel est venu



s'en ajouter, en 1893, un huitième, contenant le glossaire et les tables, dû à notre confrère M. François Bonnardot. En 1881, paraît la *Vie de Saint Gilles*, où le nom de Gaston Paris est associé à celui du docteur Bos, et cette collaboration se continue en 1885 pour la publication de l'*Évangile de Nicodème*. En 1886, ce sont les deux volumes du *Roman de Merlin en prose*, en collaboration avec M. J. Ulrich, professeur à l'Université de Zurich. Enfin en 1899, G. Paris publie seul la chanson de geste d'*Orson de Beauvais*.

Mais les publications faites sous son nom, si nombreuses qu'elles soient, ne suffisent pas à donner une idée de son activité au sein de notre Société. Personne n'a rempli avec plus de conscience et plus d'empressement que lui les lourdes fonctions de commissaire responsable, que sa compétence extraordinairement étendue lui a imposées tant de fois au détriment de ses travaux personnels. Je ne vous énumérerai pas un à un ceux de nos volumes qui ont ainsi reçu l'estampille de sa critique si pénétrante, depuis le *Brun de la Montagne* de M. Paul Meyer, jusqu'aux *Sotties* de M. Émile Picot, dont il a relu les épreuves quelques heures avant sa mort ; mais je les ai comptés, et j'en ai trouvé plus de trente. On ne faisait jamais en vain appel à son concours ; on était toujours sûr de l'obtenir, même en dehors de toute obligation officielle ; il a mis du sien dans plus d'un volume sans que son nom figure ni au recto ni au verso du feuillet de titre : c'est ainsi qu'il écrivit tout un mémoire sur les chansons lyriques de *Guillaume de Dole* en tête de l'édition donnée par notre confrère, M. Gustave Servois.

Mais ce que je dois surtout rappeler en ce jour — avant de transmettre à celui que vous allez nommer tout à l'heure les fonctions que vous m'avez confiées — c'est le rôle qu'il a joué comme président de notre Société. Dès la deuxième assemblée générale, en 1876, vous l'aviez mis à votre tête, et vous aviez voulu que son nom succédât à celui de son vénéré père Paulin Paris, comme pour vous solidariser avec cette robuste lignée, de vieille souche française, et conclure avec elle une sorte de pacte de famille. Ce pacte, vous l'avez renouvelé à sept reprises différentes, car vous ne vous sentiez jamais aussi forts ni aussi fiers que quand Gaston Paris vous présidait. Et c'était vraiment une fête pour le cœur et pour l'esprit de l'auditoire, lorsqu'à pareil jour il prenait la parole dans l'Assemblée générale. Vous vous rappelez avec quelle émotion communicative, en commémorant les deuils qui nous avaient frappés, il nous parlait des confrères que nous avions perdus ; avec quelle autorité il mettait en relief la grandeur et la noblesse de notre tâche et nous défendait, au besoin, contre des attaques irréfléchies ; avec quelle allégresse il célébrait les distinctions obtenues par nos publications ; avec quelle bonne humeur, quel optimisme souriant il nous prémunissait contre nos propres défaillances lorsque des circonstances fâcheuses assombrissaient notre horizon et pouvaient nous faire douter de l'avenir. Notre bulletin conserve le précieux dépôt de ses allocutions : il y en a neuf en tout, car en décembre 1882, étant vice-président, il dut suppléer Frédéric Baudry empêché par sa santé. Maintenant que nous n'avons plus Gaston Paris à notre tête, c'est

là que nous irons bien souvent chercher l'expression de sa pensée pour y conformer nos courages. Puisse nous y trouver le secret de faire revivre en chacun de nous un peu de la vaillance vraiment française de celui qui fut pour la Société des Anciens Textes français le président idéal, celui vers lequel montera toujours son souvenir reconnaissant et son invocation attendrie : *O et præsidium et dulce decus meum !*

Vous savez, Messieurs et chers confrères, que la mort a fait un autre vide dans notre Conseil : j'ai déjà prononcé le nom d'ULYSSE ROBERT, Franc-Comtois de naissance, il l'est resté jusqu'à la fin, bien que sa carrière se soit faite à Paris, et le sort a voulu, comme pour mettre le sceau à sa vie, qu'il succombât brusquement, foudroyé par une hémorragie cérébrale, au milieu de ses compatriotes de la capitale réunis dans le banquet de l'Association franc-comtoise, le 5 octobre dernier. Né à Fournet-Blancheroche (Doubs), le 6 août 1845, il passa des bancs de l'École des Chartes au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où son zèle et son ardeur au travail attirèrent l'attention et le désignèrent pour les fonctions si importantes d'inspecteur général des bibliothèques et archives ; il les remplissait encore au moment de sa mort. C'est l'amour de sa province natale qui l'a poussé sur le tard vers la philologie, et si, dans ce domaine qui n'était pas proprement le sien (car Ulysse Robert était surtout historien), il ne laisse pas d'œuvre vraiment marquante, ce qu'il a publié conservera toujours de la valeur, car c'était un érudit d'une conscience scrupuleuse et un excellent paléographe. Notre collec-

tion lui doit le volumineux recueil des *Miracles de Notre-Dame*, publié en collaboration avec Gaston Paris, et deux volumes contenant l'*Art de chevalerie* de Jean de Meun et la mise en vers de cet ouvrage par Priorat de Besançon. Comme inspecteur général des bibliothèques, Ulysse Robert a surveillé la publication si importante du *Catalogue général des bibliothèques des départements*, qui compte aujourd'hui plus de quarante volumes et qui touche à sa fin. La part qu'il a prise à ce travail, qui répond à l'une de nos préoccupations, suffirait à elle seule pour lui assurer notre reconnaissance et pour aviver les regrets que nous cause sa disparition prématurée.

Plus prématurée encore a été celle de JOSEPH COURAYE DU PARC, décédé à Paris, après une courte maladie, le 27 décembre 1902, puisque notre confrère était né à Vire le 13 juin 1856. Elève de l'École des Chartes, il fut de ceux — en trop petit nombre, à notre gré — qui osent choisir leur thèse dans la littérature française du moyen âge, sous le feu de la chaire de philologie romane. Il n'eut pas à se repentir de son audace, puisqu'il fut classé le second de sa promotion et que sa thèse, remaniée à loisir, a enrichi notre collection d'un excellent volume : *La Mort d'Aymeri de Narbonne*, publié en 1884. Depuis lors, les fonctions très absorbantes qu'il avait acceptées à la Bibliothèque nationale lui laissèrent peu de temps pour ses études de prédilection, qui comprenaient aussi le vaste domaine du folklore, que lui révéla peut-être Gaston Paris, dont il fut, à l'École des Hautes Études, un auditeur assidu. Il a peu publié ; mais en dehors même de *La Mort d'Aymeri*,

le mémoire sur la chanson de geste de *Jean de Lanson*, qui figure dans les *Mélanges Julien Havet*, montre combien il était heureusement doué pour les recherches qui nous tiennent particulièrement au cœur. Les dernières années de sa vie ont été consacrées, j'allais dire sacrifiées au *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale*, dont il avait courageusement accepté la direction. On sait avec quelle légitime impatience le public réclame ce catalogue, et qu'il faut le satisfaire à tout prix. Souhaitons que le courage de Couraye du Parc trouve des imitateurs, mais souhaitons aussi qu'une intelligente répartition du travail ménage des existences aussi précieuses à la science que l'était la sienne.

Comme les confrères dont je viens de parler, PAUL PÉLICIER était sorti de l'École des Chartes : il appartenait à la promotion de 1862, celle qui avait à sa tête M. Paul Viollet et Gaston Paris. Né à Paris, le 17 septembre 1838, il est mort à Châlons-sur-Marne, le 27 mars 1903, laissant à notre Société, par son testament, un legs de 8,000 francs. Vous avez déjà été informés, dans l'assemblée générale du 27 mai dernier, de cette libéralité et vous avez pris des mesures destinées à nous en assurer le bénéfice. Nous ne savons pas encore, malheureusement, si ces mesures suffiront à triompher de circonstances indépendantes de la volonté du testateur : quoi qu'il arrive, notre reconnaissance pour le confrère généreux que nous avons perdu n'en sera pas diminuée. Licencié ès-lettres en 1862, agrégé d'histoire et de géographie en 1874, Paul Pélicier fut successivement professeur à Compiègne,

à Laval, à Pontivy et à Sens ; puis il remplit jusqu'à sa mort les fonctions d'archiviste de la Marne. Ses travaux ont surtout porté sur l'histoire de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Son *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, paru en 1882, fut remarqué et honoré d'une deuxième médaille au concours des Antiquités Nationales. Il avait été chargé par la Société de l'Histoire de France de publier les lettres missives de Charles VIII : trois volumes ont paru de son vivant et un quatrième est prêt à voir le jour. Pélicier était venu à nous en 1886 comme membre perpétuel ; mais nous ne nous doutions pas de l'intérêt si vif qu'il nous portait. Aussi, Messieurs, est-ce pour nous un juste sujet de fierté et un encouragement que d'avoir ainsi appris à l'improviste qu'en dehors du groupe des philologues, notre noyau essentiel, nous sommes entourés de sympathies discrètes qui n'attendent peut-être qu'une occasion de se manifester avec éclat et d'une manière efficace. Notre œuvre continuera à prospérer, soyez-en sûrs, puisqu'elle rayonne ainsi dans les intelligences et dans les cœurs.

Aux adhésions nombreuses que la Société des Anciens Textes français recruta dès la première heure dans le monde de l'École des Chartres, s'en joignirent quelques-unes, plus rares et d'autant plus précieuses, venues du côté de l'École Normale. Celle de LÉON CROUSLÉ ne se fit pas attendre. Notre confrère était alors maître de conférences de littérature française à l'École normale supérieure ; en 1879, il passa à la Sorbonne dans la chaire d'éloquence française, vacante par la mort de Saint-René Taillandier ; il prit sa retraite en 1900, à

l'âge réglementaire de 70 ans, déjà fort affaibli par une attaque d'hémiplégie. Il est mort à Paris le 4 mars 1903, au terme d'une longue et brillante carrière de professeur, pendant laquelle il suscita bien des vocations et se créa de multiples sympathies parmi ses élèves et ses collègues. Ses livres montrent la souplesse et la curiosité de son esprit, car ils vont de Lucrèce et de Sénèque à Voltaire et à Lessing, et une « Grammaire française, cours gradué en trois volumes », y voisine avec un mémoire intitulé « Du pessimisme dans la poésie ». C'était un Normalien de la vieille roche, qui n'avait rien des minuties de l'érudit et du philologue, et que son goût personnel n'attirait pas vers le moyen âge. S'il est venu à nous, c'est surtout, je crois, par raison. Il comprenait l'intérêt d'études dont la pratique ne lui était pas familière et savait mettre en relief, à l'occasion, le mérite de ceux qui y excellaient. J'ai suivi, comme tant d'autres, les conférences matinales qu'il faisait gratuitement, en 1876, au collège Sainte-Barbe en vue de la licence et qui ont rendu tant de services à la jeunesse dans un temps où la Faculté des Lettres n'avait pas d'étudiants : c'est là, et je m'en souviens avec reconnaissance, que j'ai appris l'existence du *Traité de la formation des mots composés* d'Arsène Darmesteter. En rendant hommage à la mémoire de Léon Crouslé au nom de la Société des Anciens Textes français, je paie une dette personnelle au maître et au collègue regretté.

Je n'ai pas connu M. PIERRE-ALEXANDRE HÉRON, président de la société rouennaise de bibliophiles, décédé à Rouen, le 10 novembre 1903, dans sa 74<sup>e</sup> année; mais je savais qu'il était des nôtres depuis longtemps

et je n'ignorais pas les publications d'ordre philologique qui lui avaient valu une enviable notoriété et des distinctions recherchées. Son édition des *Œuvres de Henri d'Andeli*, parue en 1880, n'aurait pas déparé notre collection; qu'il me suffise, pour vous en convaincre, de reproduire le jugement qu'en a porté Gaston Paris : « La publication de M. Héron ne mérite pas seulement d'être recommandée comme un excellent modèle aux savants de nos provinces qui ne pourraient mieux employer leurs recherches qu'à l'investigation du passé littéraire de leurs pays respectifs: elle a droit d'être signalée à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la littérature du moyen âge, dans laquelle Henri d'Andeli occupe une place peu large, mais distinguée ». De 1880 à 1901, M. Héron a édité différents autres textes français, mais sans jamais sortir de son cher pays de Normandie, et on peut lui appliquer à lui-même ce qu'a dit Gaston Paris de Henri d'Andeli : parmi les philologues contemporains, il occupe une place peu large, mais distinguée, et son souvenir ne périra pas.

Cette liste funèbre est déjà bien longue : il me reste pourtant à y ajouter cinq noms avant de la clore.

Le décès de M. THOMAS CALDÉRON ne nous a été notifié que depuis peu, bien qu'il soit déjà ancien : en effet, notre confrère est mort au château de Saint-Privat du Gard, le 23 décembre 1891, dans un âge avancé. Riche propriétaire, membre de la société géologique de France depuis 1850, M. Caldéron avait publié quelques études historiques, notamment sur Nicolas Flamel (1888) et sur Jean Ango, le célèbre armateur dieppois. Il faisait partie de la Société des Anciens Textes fran-



çais depuis sa fondation : pour être tardif, l'hommage de nos regrets n'en est pas moins profondément sincère.

M. Caldéron était un de nos membres perpétuels, et ce nous est une consolation de penser que son nom ne disparaîtra pas de notre Bulletin. Nous y conserverons aussi au même titre celui de M. PAUL MARIN, entré en même temps que lui dans nos rangs et décédé à Bühl, près de Guebwiller (Alsace), le 5 novembre 1902. Né à Paris le 28 janvier 1837, sorti en 1857 de notre École Centrale avec le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures, M. Marin s'était établi en Alsace par un mariage en 1865, et il y a dirigé jusqu'à sa mort d'importantes filatures. Le *Journal d'Alsace* du 12 novembre 1902 a rendu un hommage touchant à notre confrère, « esprit très éclairé, s'intéressant à toutes les questions littéraires ou scientifiques, ami des arts, et dont on peut dire que nul ne l'a approché sans l'estimer et l'aimer aussitôt ». La Société des Anciens Textes français s'associe du fond du cœur au deuil de l'Alsace. L'adhésion de quelques-uns de nos grands industriels à notre œuvre est un bienfait dont nous sentons tout le prix, et la perte de l'un d'eux ne se répare pas aisément.

M. ADIÉMAR BOUCHERIE, chef de bataillon en retraite, né à Challignac (Charente), le 24 octobre 1832, décédé à Angoulême le 31 janvier 1903, avait été attiré à nous par l'amour fraternel. Héritier d'Anatole Boucherie, dont je n'ai pas besoin de commenter ici le nom et de raviver le souvenir, il avait tenu à prendre dans nos rangs la place laissée vacante par la mort de son frère : *uno avulso non deficit alter*. Voilà pourquoi pendant vingt ans il nous a apporté régulièrement sa cotisation.

Espérons que l'accomplissement de ce qu'il considérait comme un devoir n'a pas été seulement pour lui une affaire de sentiment, mais lui a procuré plus d'une fois des satisfactions d'un autre genre : l'esprit n'est pas toujours la dupe du cœur.

Nous avons encore perdu M. FERDINAND BÔCHER, professeur à l'Université Harvard (Etats-Unis) depuis 1871, né à New-York, de parents français, le 29 août 1832, décédé à Boston le 1<sup>er</sup> juin 1902, qui portait sur nos listes le n<sup>o</sup> 252, c'est-à-dire qui faisait partie du groupe des ouvriers de la première heure, et M. le baron ARTHUR DE ROTHSCHILD, administrateur de la compagnie du chemin de fer du Nord, décédé à Cannes, à l'âge de 53 ans, il y a quelques jours à peine, le 10 décembre 1903. Si ce dernier ne portait pas à notre Société l'intérêt passionné de son frère le baron James, décédé en 1881, en qui, comme je l'ai rappelé, Gaston Paris voyait notre véritable fondateur, par sa simple présence dans nos rangs il était à la fois pour nous un appui matériel et une satisfaction morale, et sa disparition nous cause de vifs regrets. C'était un de nos membres fondateurs : par suite de sa mort et de celle de Gaston Paris, le nombre des confrères actuellement vivants qui portent ce titre se trouve réduit à 9 : 12 ont disparu depuis l'origine de la Société. L'année qui s'achève a le triste privilège d'avoir déplacé la majorité.

J'ai terminé la lecture de notre obituaire. Les pertes que nous avons faites pendant ces derniers dix-neuf mois dépassent vraiment la juste mesure : la mort ne nous a pas épargnés, et un seul de ses coups suffisait pour nous plonger dans la désolation. Puisse l'avenir nous être

plus clément et nous laisser le temps de cicatriser nos blessures et de retremper nos courages ! Quelque provision d'optimisme que l'on ait en réserve, on ne peut se dissimuler que notre Société ressentira longtemps le contre-coup de ces deuils répétés. Toutefois, je m'en voudrais, Messieurs et chers confrères, de vous peindre notre situation sous des couleurs trop noires. Il me semble même constater dans notre état actuel des symptômes consolateurs et rassurants pour l'avenir, qu'il m'est agréable de vous signaler.

Malgré nos pertes, le chiffre de nos adhérents n'a pas fléchi : depuis le mois de mai 1902, les procès-verbaux du Conseil mentionnent quatorze entrées, c'est-à-dire que la statistique brutale, qui compte et ne pèse point, accuse une augmentation de quatre unités dans notre effectif. Vous allez entendre le rapport de notre infatigable secrétaire : il n'a rien de particulièrement inquiétant. Si l'ère des irrégularités s'est malheureusement rouverte, la plaie ne demande que quelques mois pour se refermer : l'exercice 1902 est distribué, l'exercice 1903 le sera bientôt et nous avons sous presse plus qu'il ne faut pour faire face à 1904. Les trois volumes que vous avez reçus pour 1902 maintiennent heureusement une variété salubre dans nos publications et par cela même constituent pour notre œuvre un important élément de succès. On s'est plaint quelquefois de la monotonie de nos textes : ces plaintes ne sont plus de saison, car jamais nous n'avons offert à nos lecteurs un assortiment plus varié d'ouvrages de première importance. Les poèmes sur Tristan, les chansons de Gace Brulé et le recueil général des Sotties nous repor-

tent à trois siècles différents de notre histoire et nous présentent trois aspects de notre ancienne littérature, dont chacun éveille un très vif intérêt, même au delà du cercle de nos clients habituels. Les volumes qui vont suivre se présentent dans les mêmes conditions favorables. Aussi ai-je le ferme espoir que le chiffre de nos ventes s'en ressentira et dissipera les graves préoccupations dont notre dévoué trésorier-adjoint vous fera part tout à l'heure.

L'avenir, j'en conviens, doit nous préoccuper, mais non nous effrayer. Toute œuvre humaine a à compter avec la mort ; après avoir pleuré ceux que nous laissons derrière nous, il faut nous ressaisir tout entiers. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à leur mémoire, c'est de nous montrer dignes d'eux en continuant virilement la tâche à laquelle ils s'étaient dévoués, en ne négligeant rien pour assurer le triomphe d'une cause qui nous apparaît toujours aussi belle et plus sacrée que jamais.

---

*Rapport sur les travaux de la Société des Anciens  
Textes français pendant l'année 1902, par M. Paul  
MEYER, secrétaire.*

MESSIEURS,

La mort de G. Paris ne pouvait manquer de jeter un certain désarroi dans les travaux de la Société. Les services qu'il nous rendait ne doivent pas se mesurer

au nombre, pourtant considérable, des publications qu'il a signées de son nom : nous savons tous quelle part il a prise à mainte édition qu'il surveillait en qualité de commissaire responsable, et de quelle autorité était son avis lorsqu'il s'agissait d'examiner les projets soumis à votre Conseil. Il avait été, en 1875, le principal auteur de notre Société et, depuis lors, il était sa force et sa gloire. En le perdant nous avons perdu celui qui, en toutes choses, était notre conseil et notre guide. Mais les institutions créées en vue d'un but vraiment utile ont une puissance de vie qui correspond à leur objet. La Société des Anciens Textes aura bien des occasions de regretter celui qui fut tant de fois son président, et qui était en une certaine mesure son directeur perpétuel; elle se relèvera du coup qui l'a frappée, et dès aujourd'hui vous pourrez constater qu'elle n'a rien perdu de son activité.

Notre dernière assemblée générale eut lieu, conformément à notre règlement, au mois de mai 1902. Cette année, par suite du retard de deux des publications afférentes à l'année 1902, il nous aurait été impossible de la tenir à la même date. Il nous a fallu la reporter aux derniers jours de décembre, et par suite j'aurai à vous entretenir de nos travaux en 1902 et en 1903, puisque c'est en 1903 seulement que l'exercice de l'année précédente a été complété. Cet exercice comprend trois volumes : les *Chansons de Gace Brulé*, le tome I<sup>er</sup> du *Roman de Tristan* par Thomas, le tome I<sup>er</sup> du *Recueil général des Sotties*. Le premier de ces ouvrages, dont j'annonçais l'an dernier le très prochain achèvement, a paru en 1902, à sa date. Les deux autres

n'ont pu être terminés que cette année : ils vous ont été distribués en octobre dernier. J'ai assez parlé de ces publications dans mon dernier rapport pour pouvoir me dispenser d'y revenir. Qu'il me soit cependant permis de louer ici l'activité avec laquelle M. Bédier a conduit son édition du poème de Tristan. Mis sous presse en 1902, ce premier tome, qui est d'une étendue considérable, puisqu'il contient vingt-sept feuilles d'impression, était achevé dès le mois de juillet dernier. C'est comme on dit en Angleterre, et, je crois bien, aussi en France, un « record ». Le mérite de l'éditeur est d'autant plus grand que l'édition présentait des difficultés vraiment exceptionnelles. Votre secrétaire, chargé, après la mort de G. Paris, de surveiller la publication, peut en rendre témoignage. Les idées subtiles de l'auteur, exprimées en un style précieux et affecté, sont souvent malaisées à entendre, et l'étaient déjà pour les copistes du moyen âge qui nous ont transmis de l'œuvre de Thomas des copies rares et incorrectes dont il ne nous reste que des fragments. Certes, le texte établi par M. Bédier n'est pas définitif. Et comment le serait-il, quand, à l'exception des vers 2319-3087, pour lesquels nous avons deux copies, les débris qui nous sont parvenus nous ont été conservés chacun par un seul manuscrit ? Mais du moins on peut dire que ce texte est le meilleur qu'il soit présentement possible d'établir. Souhaitons que quelque nouveau fragment, sinon un manuscrit complet, dont il n'est plus guère permis d'espérer la découverte, apparaisse un jour à la lumière, et vienne diminuer les énormes lacunes que M. Bédier s'est efforcé de combler en une

certaine mesure par la traduction ou l'analyse des anciennes versions, en allemand, en norrois, en anglais, du poème de Thomas.

Nous n'avons encore rien publié pour l'année 1903, mais nous ne tarderons pas à nous acquitter de notre dette, et nous l'acquitterons en une fois. En effet, le *Roman de Robert le Diable* est terminé depuis plusieurs semaines. S'il n'est pas encore entre vos mains, c'est parce que l'époque de l'année où nous sommes est peu propre à la mise au jour de publications aussi graves que les nôtres. C'est aussi parce que nous voulons distribuer simultanément les trois volumes dus pour 1903, et que deux d'entre eux ne sont pas entièrement prêts. Ce sont le *Roman de Tristan*, par Bérout, sous presse depuis trois ans, et le tome XI<sup>e</sup> et dernier d'Eustache Deschamps, qui, envoyé à l'imprimerie en avril dernier, sera certainement achevé sous peu de jours. Par son activité, M. Raynaud, comme M. Bédier, a bien mérité de la Société. On voit que notre imprimeur est en état d'exécuter en un temps relativement court nos commandes, lorsque les éditeurs ont le soin de nous envoyer une copie bien préparée et consentent à corriger rapidement leurs épreuves.

Je vous entretiendrai aujourd'hui pour la dernière fois de *Robert le Diable*, sur lequel je suis suffisamment informé, en ayant revu les épreuves en qualité de commissaire responsable. Je ne me trompais pas lorsque je vous annonçais, dans mon rapport de l'an dernier, que cette nouvelle édition d'un poème publié pour la première fois en 1837 satisferait pleinement les amis de notre ancienne littérature. Le texte, établi

d'après deux manuscrits qui diffèrent beaucoup, est très supérieur (à vrai dire, c'est là un médiocre éloge) à celui de la première édition, Le glossaire est très soigné, l'introduction ne dépasse pas les justes limites. Elle n'a que quarante-huit pages, et pourtant on y trouve tout ce qu'il faut connaître pour suivre en ses ramifications nombreuses la légende de l'enfant voué au diable ; on l'y trouve, mais sans développements excessifs. L'éditeur a pensé avec raison qu'il ne devait insister que sur les faits, d'ordre littéraire ou d'ordre linguistique, qui sont propres au poème édité. On ne peut que l'en approuver. Qu'il me soit permis à ce propos de rappeler que la Société des Anciens Textes a été fondée pour publier, non pas des travaux d'histoire littéraire, mais des documents. Il va de soi que ces documents doivent être précédés d'introductions qui permettent au lecteur d'en apprécier l'intérêt, qui en déterminent, dans la mesure possible, la date, le pays d'origine, le caractère ; mais il ne faut pas que ces introductions deviennent des livres. Les ressources, malheureusement bien limitées, de la Société ne doivent pas être employées à l'impression de longues dissertations qui peuvent trouver place dans des mémoires de Sociétés savantes ou dans quelque'une des revues spéciales aux langues et aux littératures romanes qui foisonnent actuellement.

L'exercice de 1904 peut être considéré comme amplement, assuré par les quatre publications qui sont actuellement sous presse, à savoir : les *Vers de la Mort*, par Hélinant, éditeurs MM. Wulff et Walberg, le *Mariage Guillaume*, chanson de geste, éditeur M. Cloetta,



le tome II du *Recueil général des Sotties*, éditeur M. Picot, le *Roman de Troie*, par Benoit de Sainte-More, éditeur M. L. Constans. Je vous ai entretenu dans mon précédent rapport des trois premières de ces publications, j'ai présentement à vous dire quelques mots de la troisième, dont l'impression est à peine commencée. Le *Roman de Troie* est assez connu par l'édition de M. Joly (1871) et par les nombreuses dissertations auxquelles il a donné lieu pour qu'il soit superflu d'insister sur sa grande importance. On sait que ce roman, dont la date est sujette à controverse, mais que l'on s'accorde en somme à placer dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, est l'une des œuvres les plus remarquables de notre vieille littérature, une de celles dont le succès a été le plus durable; on en possède plus de vingt manuscrits complets, sans compter de nombreux fragments dont quelques-uns ont, par leur ancienneté, une grande valeur, tels, par exemple, les feuillets de la fin du XII<sup>e</sup> siècle qui se trouvent actuellement en partie à Bâle et en partie à Bruxelles, et qui ont été publiés en 1889 dans la *Romania*. On a, de l'œuvre de Benoit, un abrégé en prose (XIII<sup>e</sup> siècle) et une ancienne version en vers allemands; on sait de plus que ce grand roman a été très goûté et imité en Italie et en Espagne. Une nouvelle édition, mettant à profit les découvertes faites depuis la publication de M. Joly, et conduite avec une méthode dont, autrefois, on n'avait pas la pratique, était devenue nécessaire, d'autant plus que l'édition de M. Joly, tirée à petit nombre, est devenue très rare. Notre édition ne pourra former moins de quatre volumes, mais, grâce à la

résolution qu'a prise M. Constans de ne pas donner toutes les variantes, elle ne dépassera pas ce nombre. Certains éditeurs, ayant pris la peine de relever toutes les différences, même en certains cas celles de la graphie, que présentent les manuscrits, se croient obligés de communiquer au lecteur cette masse énorme de mots et de formes, dont beaucoup sont sans valeur. De la sorte, vous pouvez voir des éditions où la partie supérieure de la page contient quelques lignes de texte, le reste étant occupé par un fouillis de variantes qu'il est, en raison de leur nombre, à peu près impossible de bien classer, et qui ne permettent guère, même au prix de recherches pénibles et sujettes à erreur, de retrouver le texte exact de chaque manuscrit. Rien ne prouve mieux combien les principes qui doivent diriger la publication des écrits du moyen âge sont encore mal établis. Lorsqu'on a bien classé les manuscrits, alors même qu'on n'arrive pas à en dresser un tableau généalogique très assuré, on parvient du moins, sauf en des cas très rares, à les grouper par familles, et à déterminer la leçon commune de chaque famille. C'est cette leçon qu'on doit communiquer au lecteur, soit qu'on la mette dans le texte, soit qu'on la relègue au bas des pages. Les variantes individuelles des manuscrits de la même famille sont sans intérêt pour l'établissement du texte et doivent être bannies de l'édition proprement dite. Sans doute ces mêmes variantes doivent être relevées, afin qu'on se rende compte de la valeur de chaque manuscrit et de ses particularités graphiques ou dialectales, mais leur place n'est pas dans l'appareil critique : elles doivent

être signalées sommairement dans la notice de chacun des manuscrits utilisés, où il est possible de les grouper et de les exposer méthodiquement.

L'édition de M. Constans, faite d'après ces principes, ne laissera pas toutefois de comporter la publication d'un grand nombre de variantes dont l'impression en petit texte sera onéreuse pour la Société. Mais c'est la condition inévitable de l'édition de tout écrit qui a été souvent copié. Nous avons lieu d'espérer du moins que les volumes se suivront à peu d'intervalle, et ce sera en quelque mesure une compensation, car, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le remarquer, les éditions en plusieurs volumes qui se répartissent sur de nombreux exercices ne se vendent guère tant qu'elles ne sont pas complètes, et par conséquent nous obligent à faire des avances de fonds auxquelles nous ne pouvons suffire avec nos revenus annuels.

Si nous n'avons pour le présent que quatre volumes sous presse, nous en aurons dans peu de semaines un plus grand nombre, car la copie du tome second du *Tristan* édité par M. Bédier est entièrement prête; et nous espérons que M. Thomas ne tardera pas à commencer l'impression de l'*Entrée de Espagne* qui intéresse autant l'Italie que la France. MM. Picot et Piaget n'oublient pas que l'œuvre de Guillaume Alexis attend son troisième et dernier tome. D'autres publications ont été adoptées par votre Conseil dans ses dernières séances. La matière est abondante, et les éditeurs ne font pas défaut à la tâche. Ce qui malheureusement n'abonde pas, ce sont les ressources nécessaires pour amener la prompte réalisation de nos projets. Le rap-

port de notre zélé trésorier vous montrera qu'à ce point de vue notre situation est peu florissante. Ce n'est pas notre faute si le nombre de nos adhérents reste stationnaire, et ce n'est pas sans tristesse que nous voyons que la plupart des nouvelles adhésions nous viennent de l'étranger, où la valeur de nos publications est mieux appréciée que dans notre pays.

---

*Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant les années 1902 et 1903, par M. É. PICOT, trésorier-adjoint.*

MESSIEURS,

Vous savez quelles circonstances nous ont forcés d'ajourner la réunion qui devait être tenue vers la fin du premier semestre de cette année. Nous avons réussi à terminer les publications qui étaient en retard. Le fait même que notre société n'a pas perdu courage, qu'elle a survécu à Gaston Paris atteste la vitalité de notre œuvre; mais plus que jamais nous avons besoin du concours de tous les amis de nos études pour en assurer l'avenir. Il nous faut travailler avec d'autant plus d'énergie qu'un événement d'ordre financier, dont notre société a subi le contre-coup, la conversion de la rente française 3 1/2 0/0, nous a causé de véritables embarras; vous allez voir bientôt, messieurs, quelles en ont été les conséquences.

Le rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter le 27 mai 1902 accusait un solde créditeur de 3,128 fr., 43 cent. Nous avons eu depuis lors à porter au compte capital : un don de 500 francs, qui nous a été fait par notre administrateur, M. Gaston Raynaud, la souscription d'un membre perpétuel, soit 250 fr., et 13 droits d'entrée, soit 130 fr.; ensemble 880 francs.

Notre compte d'intérêts s'est trouvé réduit par suite de l'opération financière à laquelle a procédé l'État français. Le revenu de notre rente 3 1/2 o/o perpétuelle était jusqu'au commencement de la présente année de 656 francs; la réduction de 1/2 o/o qu'il nous a fallu subir correspond pour nous à un capital de plus de 3,000 francs; c'est une perte sensible, dont nous ressentirons longtemps les effets. Nous avons encaissé, en 19 mois, sur nos divers types de rentes 1441 fr. 46 cent., dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-joint. Si nous avons pu atteindre un total presque semblable à celui auquel nous arrivions autrefois, c'est que nous avons cru indispensable d'acheter quelques rentes nouvelles. Je vous en parlerai tout à l'heure.

Les cotisations recouvrées pour les années antérieures à 1901 se sont élevées à 325 francs. Nous avons touché, pour 1901, 10 souscriptions ordinaires, soit 250 francs; pour 1902, 202 souscriptions ordinaires, soit 5,075 fr. 45; 2 souscriptions à des exemplaires de luxe, soit 100 francs, enfin la souscription ministérielle de 750 francs; ensemble 5,925 francs; pour 1903, 149 souscriptions ordinaires, soit 3,800 fr. 10; 2 souscriptions à des exemplaires de luxe, soit 100 francs; pour 1904 enfin, 3 souscriptions ordinaires, soit 75 francs. Le total de

nos encaissements pour ce chapitre a donc été de 10,475 fr. 55.

Les ressources provenant de la vente de nos volumes ne se sont élevées pour 19 mois qu'à 2,553 francs, tandis que dans mon dernier rapport j'enregistrais pour 17 mois, un produit de 2,621 fr. 25 cent. La diminution représente 20 francs par mois en chiffre rond.

Voici, messieurs, dans un tableau séparé, analogue à celui que j'ai eu l'honneur de vous présenter l'année dernière, le détail de nos ventes :

LISTE DES OUVRAGES VENDUS DU 29 MAI 1902  
AU 30 DÉCEMBRE 1903.

|                                                                      |        |
|----------------------------------------------------------------------|--------|
| 42 nos divers du <i>Bulletin</i> .....fr.                            | 26 50  |
| 3 ex. <i>Les plus anciens Monuments de la langue française</i> ..... | 45 »   |
| 3 — <i>Brun de la Montagne</i> .....                                 | 7 50   |
| 1 — <i>Miracles de Notre-Dame</i> , t. I.....                        | 5 »    |
| 1 — — t. II.....                                                     | 5 »    |
| 1 — — t. III.....                                                    | 5 »    |
| 1 — — t. IV.....                                                     | 5 »    |
| 2 — — t. V.....                                                      | 10 »   |
| 2 — — t. VI.....                                                     | 10 »   |
| 2 — — t. VII.....                                                    | 10 »   |
| 7 — — t. VIII.....                                                   | 52 50  |
| 2 — <i>Guillaume de Palerne</i> .....                                | 10 »   |
| 1 — <i>Aiol</i> ,.....                                               | 6 »    |
| 1 — <i>Débat des hérauts d'armes</i> .....                           | 5 »    |
| 1 — <i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. I....                    | 6 »    |
| 1 — — t. II....                                                      | 6 »    |
| 1 — — t. III....                                                     | 6 »    |
| 1 — — t. IV....                                                      | 6 »    |
| 3 — — t. V....                                                       | 18 »   |
| <i>A reporter</i> .....fr.                                           | 244 50 |

|       |                                                 |     |    |
|-------|-------------------------------------------------|-----|----|
|       | Report.....fr.                                  | 244 | 50 |
| 3 ex. | <i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. VI...   | 18  | »  |
| 4 —   | — t. VII...                                     | 24  | »  |
| 6 —   | — t. VIII.                                      | 36  | »  |
| 4 —   | — t. IX...                                      | 24  | »  |
| 10 —  | — t. X....                                      | 60  | »  |
| 1 —   | — (pap. Whatman)....                            | 12  | »  |
| 2 —   | <i>Voyage à Jérusalem</i> .....                 | 10  | »  |
| 1 —   | <i>Chronique du Mont Saint-Michel</i> , t. I.   | 6   | »  |
| 2 —   | — t. II.                                        | 12  | »  |
| 5 —   | <i>Elie de Saint-Gilles</i> .....               | 20  | »  |
| 1 —   | <i>Daurel et Beton</i> .....                    | 4   | »  |
| 3 —   | <i>Raoul de Cambrai</i> .....                   | 22  | 50 |
| 4 —   | <i>Mort d'Aymeri de Narbonne</i> .....          | 20  | »  |
| 1 —   | <i>Vie de saint Thomas de Cantorbery</i> ...    | 5   | »  |
| 4 —   | <i>Œuvres de Christine de Pisan</i> , t. I....  | 20  | »  |
| 6 —   | — t. II...                                      | 30  | »  |
| 10 —  | — t. III..                                      | 50  | »  |
| 3 —   | <i>Roman de Merlin</i> (2 vol.).....            | 30  | »  |
| 3 —   | <i>Aymeri de Narbonne</i> (2 vol.).....         | 30  | »  |
| 1 —   | <i>Mystère de saint Bernard de Menthon</i> .    | 4   | »  |
| 1 —   | <i>Les quatre Ages de l'homme</i> .....         | 3   | 50 |
| 2 —   | <i>Le Couronnement de Louis</i> .....           | 15  | »  |
| 2 —   | — (papier Whatman)...                           | 30  | »  |
| 3 —   | <i>Contes de Nicole Bozon</i> .....             | 22  | 50 |
| 3 —   | <i>Rondeaux et autres Poésies</i> .....         | 12  | »  |
| 5 —   | <i>Roman de Thèbes</i> (2 vol.).....            | 75  | »  |
| 7 —   | <i>Chansonnier de Saint-Germain</i> .....       | 140 | »  |
| 20 —  | <i>Guillaume de Dole</i> .....                  | 100 | »  |
| 5 —   | <i>L'Escoufle</i> .....                         | 37  | 50 |
| 7 —   | <i>Guillaume de la Barre</i> .....              | 35  | »  |
| 4 —   | <i>Meliador</i> t. I.....                       | 20  | »  |
| 4 —   | — t. II.....                                    | 20  | »  |
| 3 —   | — t. III.....                                   | 15  | »  |
| 10 —  | <i>Prise de Cordres</i> .....                   | 50  | »  |
| 6 —   | <i>Œuvres de Guillaume Alexis</i> , t. I....    | 30  | »  |
| 6 —   | — t. II...                                      | 30  | »  |
| 6 —   | <i>Art de Chevalerie</i> .....                  | 30  | »  |
| 5 —   | <i>Abrejançe de l'Ordre de Chevalerie</i> ....  | 25  | »  |
| 8 —   | <i>Chirurgie de Henri de Mondeville</i> , t. I. | 40  | »  |
| 6 —   | — t. II..                                       | 30  | »  |
| 6 —   | <i>Les Narbonnais</i> (2 vol.).....             | 60  | »  |
| 11 —  | <i>Orson de Beauvais</i> .....                  | 55  | »  |
| 8 —   | <i>Apocalypse</i> , album.....                  | 100 | »  |

A reporter .....fr.

1,717 50

|       |                                                                     |          |
|-------|---------------------------------------------------------------------|----------|
|       | Report.....fr.                                                      | 1,717 50 |
| 7 ex. | <i>Apocalypse</i> , texte .....                                     | 52 50    |
| 5 —   | <i>Chansons de Gace Brulé</i> .....                                 | 25 »     |
| 1 —   | — (papier Whatman).                                                 | 10 »     |
| 13 —  | <i>Roman de Tristan</i> , t. I.....                                 | 78 »     |
| 2 —   | <i>Recueil général des Sotties</i> , t. I.....                      | 10 »     |
| 4 —   | <i>Mistère du vieil Testament</i> , vol. divers.                    | 20 »     |
| 2 —   | — (papier Whatman);...                                              | 20 »     |
|       | 2 collections incomplètes vendues avec remises exceptionnelles..... | 620 »    |
|       | TOTAL.....                                                          | 2,553 »  |

Le total général des recettes ordinaires et extraordinaires effectuées par nous pendant ces dix-neuf mois a été ainsi de 18,478 fr. 44 cent.

Si nous étudions maintenant nos dépenses, nous verrons qu'il nous a fallu tout d'abord nous préoccuper de combler le déficit provenant de la conversion de la rente française 3 1/2 o/o. Nous avons acheté 90 francs de rente 3 o/o qui nous ont coûté 3,029 fr. 60. Nous obtenons ainsi un revenu égal à 4 francs près à notre ancien revenu ; mais, il faut l'avouer, cette acquisition, bien qu'elle fût tout à fait nécessaire, pèse lourdement sur notre budget. Il est à craindre que nous ne soyons obligés d'aliéner en tout ou en partie cette portion de notre capital pour être en mesure de faire face aux dépenses engagées à ce jour. Je sollicite, dès aujourd'hui, de l'assemblée l'autorisation de procéder à cette vente ; mais il est bien entendu que nous ne recourrons à cet expédient qu'en cas de nécessité absolue.

J'aborde maintenant le détail de nos dépenses courantes.



Nos frais généraux ont monté à 477 fr. 22; les remises faites aux libraires ont absorbé 670 fr. 20; la couronne déposée au nom de la société sur le cerceuil de Gaston Paris a coûté 75 francs; ensemble 1,222 fr. 42.

Le *Bulletin* n° 2 de 1901 a entraîné une dépense de 469 fr. 80; les deux n°s de 1902 ont absorbé ensemble 1,205 fr. 35; enfin le n° 1 de 1903 nous a été facturé 526 fr. 60; ensemble 2,201 fr. 75.

Nous avons eu à payer, pour l'impression des *Chansons de Gace Brulé*, 1,575 fr. 10; pour le cartonnage, 404 fr. 90; pour les honoraires de l'éditeur, 330 fr.; ensemble 2,310 francs.

L'impression du tome I<sup>er</sup> du *Tristan* de Thomas nous a coûté 2,898 fr. 50; le cartonnage, 530 fr. 75; les honoraires de l'éditeur, 540 francs; ensemble 3,969 fr. 25.

L'impression du tome I<sup>er</sup> des *Sotties* nous est revenue à 1,912 fr. 35; l'exécution de ceux des clichés qui n'ont pas été fournis par l'éditeur nous a été comptée 103 fr. 35; enfin le cartonnage a été payé 456 fr. 25; ensemble 2,471 fr. 95.

Le total des dépenses effectuées jusqu'à la clôture de l'exercice 1902 a été ainsi de 15,204 fr. 97 cent., et la somme restant pour l'exercice 1903 n'a plus été que de 3,273 fr. 47 cent. Sur ce dernier chiffre 2,015 fr. 90 c. ont été payés pour l'impression du *Roman de Robert le Diable*; les clichés exécutés pour le tome II du *Recueil général des Sotties* nous coûtent 53 francs. Nous n'avons plus en caisse pour faire face à toutes les autres dépenses de l'exercice qu'un solde de 1,204 fr. 57.

En escomptant même certaines rentrées, telles que la souscription ministérielle de 1903, il est clair que nous ne pourrons boucler notre budget sans toucher aux sommes que nous espérons pouvoir capitaliser. C'est

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

### DOIT

#### COMPTE DES RENTES.

Acheté 90 fr. de rente française 3 o/o perpétuelle ...fr. 3,029 60

#### FRAIS GÉNÉRAUX.

|                                              |        |   |        |
|----------------------------------------------|--------|---|--------|
| Frais d'encaissements, de timbres, etc...fr. | 477 22 | } | 552 22 |
| Achat d'une couronne pour M. Gaston Paris.   | 75 »   |   |        |

#### REMISES AUX LIBRAIRES.

Bonifications diverses..... 670 20

#### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.

|                                      |        |   |          |
|--------------------------------------|--------|---|----------|
| 1901, n° 2, facture Marchessou ..... | 469 80 | } | 2,201 75 |
| 1902, n° 1, — — .....                | 835 90 |   |          |
| 1902, n° 2, — — .....                | 369 45 |   |          |
| 1903, n° 1, — — .....                | 526 60 |   |          |

#### CHANSONS DE GACE BRULÉ.

|                              |          |   |         |
|------------------------------|----------|---|---------|
| Facture Marchessou .....     | 1,575 10 | } | 2,310 » |
| — Engel .....                | 404 90   |   |         |
| Honoraires de l'éditeur..... | 330 »    |   |         |

#### ROMAN DE TRISTAN, par Thomas, t. I.

|                               |          |   |          |
|-------------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou .....      | 2,898 50 | } | 3,969 25 |
| — Engel.....                  | 530 75   |   |          |
| Honoraires de l'éditeur ..... | 540 »    |   |          |

*A reporter*.....fr. 12,733 02

en vue de cette opération que j'ai cru devoir solliciter à l'avance votre autorisation.

J'ai l'honneur, Messieurs, de déposer sur le bureau un tableau de notre situation au 30 décembre 1903.

## TEXTES FRANÇAIS AU 30 DÉCEMBRE 1903.

### AVOIR

SOLDE au 29 mai 1902 .....fr. 3,128 43

#### COMPTE CAPITAL.

|                                         |       |   |       |
|-----------------------------------------|-------|---|-------|
| Don de M. Gaston Raynaud.....           | 500 » | } | 880 » |
| 1 souscription de membre perpétuel..... | 250 » |   |       |
| 13 droits d'entrée.....                 | 130 » |   |       |

#### COMPTE D'INTÉRÊTS.

|                                   |        |   |          |
|-----------------------------------|--------|---|----------|
| 3 trimestres rente 3 1/2 o/o..... | 515 43 | } | 1,441 46 |
| 6 — — 3 o/o perpétuelle.....      | 836 03 |   |          |
| 6 — — 3 o/o amort.....            | 90 »   |   |          |

#### COMPTE DES SOUSCRIPTIONS.

|                                           |          |   |          |
|-------------------------------------------|----------|---|----------|
| 1 souscription pour 1884 25 fr.....       | 25 »     | } | 6,500 45 |
| 1 Id. 1875 — .....                        | 25 »     |   |          |
| 1 Id. 1896 — .....                        | 25 »     |   |          |
| 2 Id. 1897 — .....                        | 50 »     |   |          |
| 3 Id. 1898 — .....                        | 75 »     |   |          |
| 2 Id. 1899 — .....                        | 50 »     |   |          |
| 3 Id. 1900 — .....                        | 75 »     |   |          |
| 10 Id. 1901 — .....                       | 250 »    |   |          |
| 202 Id. 1902 — .....                      | 5,075 45 |   |          |
| 2 Id. — 50 fr.....                        | 100 »    |   |          |
| Souscription ministérielle pour 1902..... | 750 »    |   |          |

*A reporter* .....fr. 11,950 34

Report.....fr. 12,733 02

RECUEIL GÉNÉRAL DES SOTTIES, t. I.

|                         |          |   |          |
|-------------------------|----------|---|----------|
| Facture Marchessou..... | 1,912 35 | } | 2,471 95 |
| — Fernique.....         | 103 35   |   |          |
| — Engel.....            | 456 25   |   |          |

RECUEIL GÉNÉRAL DES SOTTIES, t. II.

|                       |      |   |      |
|-----------------------|------|---|------|
| Facture Bourelly..... | 18 » | } | 53 » |
| — Fernique.....       | 35 » |   |      |

ROMAN DE ROBERT LE DIABLE.

|                         |           |  |
|-------------------------|-----------|--|
| Facture Marchessou..... | 2,015 90  |  |
|                         | <hr/>     |  |
|                         | 17,273 87 |  |
| SOLDE créditeur .....   | 1,204 37  |  |
|                         | <hr/>     |  |
| TOTAL.....fr.           | 18,478 44 |  |

---

La Société, par son vote, autorise le Trésorier à aliéner la partie du capital qu'il serait nécessaire de réaliser pour subvenir aux dépenses courantes. Il est bien entendu que cette vente sera compensée le plus tôt possible par l'achat d'un capital équivalent.

|     |                         |             |       |                        |           |            |
|-----|-------------------------|-------------|-------|------------------------|-----------|------------|
|     |                         |             |       | <i>Report</i> .....fr. | 11,950 34 |            |
| 149 | souscriptions pour 1903 | 25 fr.      | ..... | 3,800                  | 10        | } 3,975 10 |
| 2   | Id.                     | — 50 fr.    | ..... | 100                    | »         |            |
| 3   | Id.                     | 1904 25 fr. | ..... | 75                     | »         |            |

COMPTE DES VENTES.

Ventes diverses..... 2,553 »

---

TOTAL.....fr. 18,478 44

---



# TABLE DES MATIÈRES

## DU BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1903

---

|                                                                      | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------|--------|
| Statuts.....                                                         | 5      |
| Règlement .....                                                      | 9      |
| Liste des membres de la Société au 1 <sup>er</sup> juillet 1903..... | 13     |
| Liste des membres du Conseil d'administration.....                   | 33     |
| Procès-verbaux des séances .....                                     | 34, 61 |
| Ancien sermon français, p. p. M. P. Meyer.....                       | 38     |
| Assemblée générale de la Société.....                                | 65     |
| Discours de M. A. Thomas, président.....                             | 66     |
| Rapport de M. Paul Meyer, secrétaire.....                            | 80     |
| Rapport de M. Émile Picot, trésorier-adjoint.....                    | 88     |





BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
ANCIENS TEXTES  
FRANÇAIS



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

~~~~~  
TRENTIÈME ANNÉE



PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

56, RUE JACOB, 56

—
1904

1911 302 11 0 1111111

REVUE DE LA

1111111



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs, des

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs paient une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels paient une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires paient chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

ART. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

ART. 16.

La première année de la Société part du 1^{er} janvier 1875.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en Assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vices-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société. Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur paiement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin; 2° de volumes en nombre indéterminé.

ART. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.— Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

ART. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

ART. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil.— Ce prix pourra toujours être augmenté.

ART. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

ART. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

ART. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

ART. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

ART. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société, il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1^{er} JUILLET 1904.

MEMBRES FONDATEURS

BÉTHUNE (baron François), [702].	† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].
BONNARDOT (François), [44].	† RICHARD (Ed.), [237].
† BORDIER (Henri), [4].	† RÆDERER (L.), [452].
DIDOT (Alfred), [408].	† ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
LABORDE (marquis J. de), [15].	ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
† LAMARLE (A.), [261].	ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
LAURENÇON (Léon), [208].	† ROTHSCHILD (baron James de), [31].
LE PILEUR (D ^r Louis), [388].	† SCHEFER (Charles), [466].
† LOWELL (J.-R.), [401].	† WAILLY (Natalis de), [2].
MEYER (Paul), [21].	
† PANNIER (Léopold), [25].	
† PARIS (Gaston), [26].	

MEMBRES PERPÉTUELS

† ANDOÛILLÉ (A.), [171].	BOVET (D ^r E.), [721].
† ANDRÉ (Édouard), [131].	† BRADSHAW (H.), [343].
† ARON-DUPERRET (H.), [147].	† CALDERON (Th.), [284].
AVRIL (baron Adolphe d'), [556].	CHÉVRIER (Maurice), [571].
BALSAN (Ch.), [247].	CLOETTA (W.), [670].
BATIOUSKOF (Th.), [634].	† COLMET D'AGE (Gabriel), [118].
† BAUDRY (F.), [3].	CORNU (J.), [56].
BERNON (baron de), [624].	† DIDOT (Ambroise-Firmin), [8].
BETHMONT (D.), [698].	FAGNIEZ (Gustave), [345].
† BONNEFONT (L.), [204].	† FOURNIÉ (D ^r Éd.), [412].
BOS (le D ^r), [154].	FOWLER (Miss R. Elfreda), [730].
† BOURMONT (comte Amédée de), [565].	

- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596].
FURNIVALL (Fr.-J.), [37].
† GUERLE (de) [533].
† HAVET (Julien), [45].
HAVET (Louis). [46].
HUMBERT (l'abbé), [718].
JEANROY (A.), [635].
JORET (Charles), [276].
KER (William P.), [667].
LALLEMENT (J.), [309].
LANGLOIS (E.) [607].
LELONG (Eug.), [223].
LÉVY (Émile), [589].
† LIMMINGHE (comte de), [486].
LISTER (J.-L.), [355].
LONGNON (Auguste), [17].
† LUCE (Siméon), [18].
† MARCHESOU (Pierre), [410].
MARCHESOU (Régis), [649].
† MARIN, [288].
† MASSON (Georges), [89].
METMAN (Étienne), [371].
MEYER (Paul), [21].
MOCATTA (Fred.), [637].
† MONTAIGLON (A. de) [24].
MOREL-FATIO (Alfred), [210].
MURET (Ernest), [612].
NAVILLE (Louis), [281].
† NICOL (H.), [42].
OMONT (Henry), [590].
† PARIS (Gaston), [26].
† PARIS (Paulin), [1].
† PÉLICIER (Paul), [611].
† PERRET (Michel), [621].
PIAGET (Arthur), [632].
PICOT (Émile), [29].
POINSIGNON (J.), [248].
RAJNA (Pio), [296].
REUSS (Rod.), [184].
RITTER (Eug.), [202].
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111].
ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114].
ROTHSCHILD (baron Henri de), [643].
† ROUZAUD (Auguste), [525].
ROY (Maurice), [583].
SAISSET (Paul de), [517].
SERVOIS (Gustave), [578].
SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459].
STIMMING (Dr Albert), [321].
SUCHIER (A.), [164].
SUDRE (L.), [659].
† SUNDBY (Thor), [323].
TEMPLIER (Armand), [384].
THURNEYSSEN (Dr), [585].
TOBLER (Adolf), [60].
TODD (Henry A.), [613].
TOYNBEE (Paget), [608].
† URBAIN (Fr.), [217].
VAN HAMEL (A.-G.), [598].
VIENNOT (W.), [591].
† VILLEMESANT (H. de), [307].
WALHUND (C.), [447].
† WEBER (Dr Alfred), [396].
WECHSSLER (Ed.), [676].
WESSELOFSKI (Alex.), [446].
WULFF (Fr.), [569].
-

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ¹

- ABERDEEN (Bibliothèque de l'Université d'), [690], Écosse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- ADALBERT COLLEGE, [701], à Cleveland, Ohio, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- AIX (Bibliothèque universitaire d'), [729]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.
- AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Écosse; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.
- ANCONA (Aless. d'), [221], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Pise.
- ANGERS (Bibliothèque publique d'), [723]; correspondant M. Siraudeau, libraire, à Angers.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.
- ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.
- ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], 1, Clarendon Villas, Oxford; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

- ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (7 exemplaires).
- ATHENÆUM (Bibliothèque de l'), [708], à Boston; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- AUBRY (Pierre), [697], ancien élève de l'École des Chartes, avenue de Wagram, 74.
- AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.
- AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à) [650].
- AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoille, 22 (membre perpétuel).
- BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).
- BALTIMORE (Johns Hopkins University, à), États-Unis d'Amérique, [554]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- BANGEL ET SCHMITT, libraires de l'Université de Heidelberg, [728]; correspondant M. Brockhaus, libraire, rue Bonaparte, 17.
- BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), Pays de Galles, [674]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square à Londres; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- BATIOUSKOF (Th.), [634], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 (membre perpétuel).
- BAUDOIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Barsur-Seine (Aube).
- BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.
- BÉDIER (Joseph), [672], professeur au Collège de France, rue Soufflot, 11.

- BELFAST (Queen's College à), Irlande [492]; correspondant M. Welter, rue Bernard-Palissy, 4.
- BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue de Condé, 9.
- BERKELEY (Bibliothèque de l'Université de), Californie, [742]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 30.
- BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BERNON (baron de), [524], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).
- BESANÇON (Bibliothèque universitaire de), [383]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BETHMONT (Daniel), [698], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Emile Augier, 14 (membre perpétuel).
- * BÉTHUNE (baron François), [702], place de l'Université, à Louvain; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre fondateur).
- BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.
- BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE, Paris.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.
- BIBLIOTHÈQUE NOBEL, Académie suédoise [744], Barnhusgatan, 18, Stockholm.
- BIRMINGHAM (Bibliothèque de l'Université de), [738]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- BLOCH (Oscar), [737], rue du Cardinal-Lemoine, 28.
- BONN (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- BONN (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [617]; correspondant M. Fr. Cohen, libraire à Bonn.
- * BONNARDOT (François), [44], conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse) (membre fondateur).

- BORDEAUX (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- BOS (Dr Alph.), [154], cours Lieutaud, 52, Marseille (membre perpétuel).
- BOSTON (Bibliothèque publique de), États-Unis [441]; corresp. M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- BOUCHER (Aug.), [362], ancien élève de l'École normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.
- BOUCHET (Émile), [610], rue Saint-Jean, 58, Dunkerque.
- BOURDILLON (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- BOVET (Dr E.), [721], professeur à l'Université de Zurich, Pestalozzistrasse, 29, Zurich; correspondant M. Brockhaus, libraire, rue Bonaparte, 17 (membre perpétuel).
- BRERA (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.
- BROOKE (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.
- BRUNOT (F.), [594], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, avenue d'Orléans, 4.
- BRYN-MAWR COLLEGE LIBRARY, [724], Philadelphie, Pensylvanie, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Jouan, libraire à Caen.
- CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard St-Germain, 176.
- CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Michigan, Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Prony, 29.
- CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, ancien maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.

- CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.
- * CHAVANE (P.), [328], place Darcy, 19, Dijon (Côte-d'Or).
- CHEATHAM LIBRARY, [639], à Manchester: correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).
- CHICAGO (University Press), [700]: correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.
- CLÉDAT (Léon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, Lyon.
- CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]: correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Jena; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- COLUMBIA (Bibliothèque de l'Université de), [692], Missouri, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- COLUMBIA UNIVERSITY (Bibliothèque de), [677], à New-York; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CONSTANS (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).
- COPENHAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- COPENHAGUE (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- CORMENIN (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.
- CORNELL UNIVERSITY [660], Ithaca, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- CORNU (J.), [56], professeur à l'Université de Graz (Styrie), Laimburgasse, 11, à Graz (membre perpétuel).
- COULET (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.

- COURCEL (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.
- CRESCINI (Vincent), [715], professeur à l'Université de Padoue.
- DARESTE (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, quai Malaquais, 9.
- DARMSTADT (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DASPIT DE SAINT-AMAND, [511], La Réole, Gironde.
- DAVID (M^{me} veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.
- DELAVILLE LE ROULX (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.
- DELBOULLE (A.), [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, Seine-Inférieure.
- DELISLE (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.
- DEMAISON (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la ville de Reims, rue Nicolas Perseval, 21, Reims.
- DENSUSIANU (Ovide), [693], professeur à l'Université, Calea Victoriei, 184, Bucarest (Roumanie).
- * DIDOT (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).
- DIJON (Bibliothèque de l'Université de), [695]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DORVEAUX (Dr), [714], bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, avenue de l'Observatoire, 4; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- DREYFUS (Ferd.), [203], avocat, avenue de Villiers, 98.
- DRUJON (Fernand), [219], à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).
- DUPONT (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.
- DYKES (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

- ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE (Bibliothèque de l'), [710], avenue de l'Observatoire, 4; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- EICHTHAL (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.
- FAGNIEZ (Gustave), [345], membre de l'Institut, Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).
- FALK fils, [706], libraire, 15-17, rue du Parchemin, Bruxelles.
- FÉCAMP (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.
- FLACH (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.
- FLAMARE (Henri de), [633] archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers,
- FLORENCE (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.
- FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 36.
- FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur hon. à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue de Miromesnil, 77.
- FOWLER (Miss R. Elfreda), [730], Velly, Corsham, Wiltshire, Angleterre; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (membre perpétuel).
- FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).
- FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).
- FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].
- FRIEDWAGNER (Dr Mathias), [709], professeur à l'Université de Cernowitz (Autriche-Hongrie).
- FURNIVALL (Dr Ft.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).
- GAMBER, [719], libraire, rue de l'Université, 2.
- GEJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal.
- GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.

- GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche); correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 *exemplaires*).
- GEUTHNER (Paul), [734], libraire, rue de Buci, 10.
- GEVAERT (Aug.), [63], membre associé de l'Institut, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
- GIessen (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GIRTON COLLEGE (Bibliothèque de), [699], près Cambridge, Angleterre; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne. [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brockhaus, rue Bonaparte, 17.
- GËTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.
- GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- GREBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; corresp. M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- GUIFFREY (J.-J.), [381], membre de l'Institut, directeur de la manufacture des Gobelins, avenue des Gobelins, 42.
- HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. A. Schulz, rue de la Sorbonne, 4.
- HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.
- HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.
- HARVARD UNIVERSITY (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (2 *exemplaires*).
- HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).

- HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]: correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.
- HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.
- HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- HELSINGFORS (Bibliothèque de l'Université de), Finlande, [732]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- HODGES, FOSTER et Cie, [317], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 *exemplaires*).
- HUET (G.), [638], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Spontini, 13.
- HUGUET (Edmond), [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.
- HUMBERT (L'abbé), [718], professeur au grand Séminaire de Verdun (membre perpétuel).
- IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- INSBRUCK (Bibliothèque de l'Université d'), [739]; correspondant M. Gamber, libraire, rue de l'Université, 2.
- JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.
- JEANROY (A.), [635], professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Neuve Monplaisir, 4, Toulouse (membre perpétuel).
- JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.
- JONQUIÈRE (J.), [126], boulevard Émile Augier, 10.
- JORET (Charles), [276], membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Aix, rue Madame, 64 (membre perpétuel).
- JOUON DES LONGRAIS (Fréd.), rue des Lices, 28, Rennes.
- KANSAS (Library of the University of), [727], Lawrence, Kansas, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.

- KEIDEL (George C.), [691], Johns Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis d'Amérique.
- KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- * KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.
- KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].
- KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- KING'S INNS LIBRARY, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- * LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).
- LAFENESTRE (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine).
- LA HAYE (Bibliothèque royale de), [704]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- LAIR (J.), [74], membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.
- LALLEMENT (J.), [309], sous-directeur honoraire au ministère de la guerre rue de l'Odéon, 15 (membre perpétuel).
- LANGLOIS (E.), [607], professeur à la Faculté des lettres de Lille, parvis Saint-Michel, 26, Lille (membre perpétuel).
- LANSON (Gustave), [720], maître de conférences à la Sorbonne, rue du Val-de-Grâce, 9.
- * LAURENÇON (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, avenue du Trocadéro, 21 (membre fondateur).
- LAUSANNE (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).
- LE BLONDEL, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.
- LEIPZIG (Bibliothèque de l'Université de), [537].
- LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY LIBRARY [731], à l'Université de Stanford, Californie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.

- LELONG (Eug.), [223], chargé de cours à l'École des Chartes, rue Monge, 59, (membre perpétuel).
- * LE PILEUR (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).
- LEROY-BEAULIEU (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.
- LEVY (Emile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Bade (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LIÈGE (Bibliothèque de l'Université de), [51]; correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.
- LILLE (Bibliothèque des Facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LISBONNE (Bibliothèque nationale de), [736].
- LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.
- LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre (membre perpétuel).
- LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.
- LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52 (membre perpétuel).
- LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MADISON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MANDROT (Bernard de), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.
- MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- MARANDE (A.), [602], rue Saint-Michel, 1, Le Havre.
- MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]. correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).
- MATHIEU [282], à Thouars (Deux-Sèvres).
- MATZKE (John), [711], professeur à l'Université Leland Stanford Junior, Californie, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MÉLY (Fernand de), [606], rue de la Trémoille, 26.
- METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).
- * MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).
- MEYER-LÜBKE (Wilhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.
- MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de), [664], Ann Arbor, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MIDDLETOWN (Library of the Wesleyan University), Connecticut [647]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- MINNEAPOLIS (Bibliothèque de l'Université de), [666], Minnesota, Etats-Unis d'Amérique.
- MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).
- MONTAUD (Maurice de), [705], avocat, juge suppléant, rue Régale, 3, Nîmes.
- MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Etudes, rue de Jussieu, 15 (membre perpétuel).
- MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, 7.
- MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.

- MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333]; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39.
- MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, rue Tœpffer, 19, Genève, (membre perpétuel).
- MUSÉE CONDÉ, [703], à Chantilly (Oise).
- MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne.
- NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12 (membre perpétuel).
- NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.
- NEW-YORK PUBLIC LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.
- NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.
- NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Borgonuovo, 18, Milan.
- NUTT (D.), [273], 57-59, Long-Acre, Londres W. C.; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 exemplaires).
- NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, Jægesborg, près Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, libraires, cour du Commerce, 17.
- OMONT (Henry), [590], membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 17, Passy-Paris (membre perpétuel).
- OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Murillo, 8; correspondant M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, 219.
- PARKER et Cie, [500], libraires à Oxford; corresp. M. Le

- Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176 (2 *exemplaires*).
- PASQUIER (l'abbé H.), [406], directeur de l'École Saint-Aubin, à Angers.
- PASSY (Louis), [240], membre de l'Institut, député, rue de Courcelles, 75.
- PASTEUR (Adolphe), [435], villino Pasteur, San Remo, Italie; correspondant M. Guët, rue Saint-Lazare, 80.
- PEABODY INSTITUTE (The), [546], Baltimore, États-Unis; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- * PÉRIER (Ferdinand), [275], rue d'Erlanger, 20.
- PHILADELPHIA (Free Library of), États-Unis d'Amérique [735]; correspondant M. Terquem, libraire, rue des Mathurins, 5.
- PIAGET (A.), [632], professeur à l'Académie de Neuchâtel, rue des Poudrières, 7, Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).
- PICOT (Émile), [29], membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).
- PICOT (Georges), [183], secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Pigalle, 54.
- POINSIGNON (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Le Havre (membre perpétuel).
- PRAGUE (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Koehler, libraire à Leipzig.
- PRAROND (Ernest), [460], à Abbeville.
- RAHIR, [707], libraire, passage des Panoramas, 55.
- RAJNA (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).
- RATH, [680], libraire à Buda-Pest.
- RAYNAUD (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, 130 (2 *exemplaires*).
- RENCOGNE (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.
- RENNES (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

- REUSS (Rod.), [184], maître de conférences à l'École des Hautes Études, rue Albert Joly, 52. Versailles (membre perpétuel).
- RITTER (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4. Genève correspondant M. Schlachter, libraire, rue de l'Eperon, 5, (membre perpétuel).
- ROQUES (Mario), [712], agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes Études, boulevard Saint-Germain, 4.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), [111], membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).
- * ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).
- ROTHSCHILD (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).
- * ROTHSCHILD (baron Henri de), [643], rue du faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur et perpétuel).
- ROTHSCHILD (Bibliothèque publique Charles de), [696], a Francfort-sur-le-Mein.
- ROUEN (Bibliothèque publique de), [725]; correspondant M. Lestringant, libraire, à Rouen.
- ROY (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).
- SAISSET (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).
- SALMON (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.
- SALVERDA DE GRAVE (Jean-Jacques), [689], professeur à l'Université de Leyde, correspondant M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.
- SERVOIS (Gustave), [578], directeur honoraire des Archives nationales, boulevard Malesherbes, 101 (membre perpétuel).
- SHELDON (E. S.), [648], professeur à Harvard University, Francis Avenue, 11, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
- SIBIEN (Armand), [745], architecte-expert, rue du 4 septembre, 14.
- SIMMEL ET C^{ie}, [683], libraires à Leipzig (3 exemplaires).

- SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).
- SÖDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STEFFENS (Dr G.), [713], Königstrasse, 65 II, à Bonn, Allemagne; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Greifswald; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]: correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]: corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.
- STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- STRAUS (Émile), [106], avocat, rue de Miromesnil, 104.
- SUCHIER (H.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).
- SUDRE (L.), [659], professeur au lycée Montaigne, boulevard de Port-Royal, 85 (membre perpétuel).
- TALBERT (F.), [107], rue Moreau, 5, à Saint-Denis (Seine); correspondant M. Fontemoing, libraire, rue Legoff, 4.
- TEMPIER (D), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
- TEMPIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).
- THOMAS (Antoine), [524], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Madame, 75.
- THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et C^{ie}, libraires à Londres, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.
- THURGOVIE (Bibliothèque du canton de), [694], à Frauenfeld,

Suisse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

THURNEYSSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

TOBLER (Adolf), [60] correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfürstendamm, 25, Berlin W.; correspondant M. Gaulon, libraire, rue Madame, 39 (membre perpétuel).

TODD (H.-A.), [613], professeur à Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique (membre perpétuel).

TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].

TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).

TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.

TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

TIETMEYER [743], libraire à Leipzig.

ULRICH (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.

UNIVERSITY COLLEGE, Gower Street, Londres, [740].

UPSAL (Séminaire roman de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

VANDER HAEGHEN (F.), [360], correspondant de l'Institut, bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.

VAN HAMEL (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature française à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.

VIENNOT (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).

VIRE (Bibliothèque municipale de), [716].

VOGÜÉ (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.

- VOLLMÆLLER (Karl), [363], Wienerstrasse. 25, a Dresde: correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAHLUND (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).
- WALLENSKÖLD (Axel), [722], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WAROCQUÉ (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.
- WATKINSON LIBRARY [685], à Hartford, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WECHSSLER (Édouard), [676], Gartestrasse. 1, Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- WEEKS Raymond), [733], professeur à l'Université de Missouri, à Columbia, Missouri, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.
- WEIMAR (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WELTER (H.), [623], libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WESSELOFSKY (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Petersbourg (membre perpétuel).
- WILLEMS (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.
- WILMOTTE (Maurice), [741], professeur à l'Université de Liège, rue Raikem, 22, Liège: correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4.
- WULFF (Fr.), [569], professeur à l'Université de Lund, Suède: correspondant M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, 4 (membre perpétuel).
- YALE UNIVERSITY, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76.
- ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553]; correspondant M. Gamber, libraire, rue de l'Université, 2.
-

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1903-1904

MM. AVRIL (Baron d').	MM. MOREL-FATIO.
BÉDIER.	MURET.
BONNARDOT.	OMONT.
BRUNOT.	PICOT.
DIDOT.	RAYNAUD.
FRÉVILLE (de). ¹	ROQUES.
HUET.	ROTHSCHILD (Baron
JORET.	E. de).
LABORDE (Marquis de).	ROY.
LELONG.	SERVOIS.
LONGNON.	SUDRE.
MEYER.	THOMAS.
<i>Président</i>	MM. JORET.
<i>Vice-présidents</i>	BÉDIER, ROY.
<i>Administrateur</i>	RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i>	MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i>	HUET.
<i>Trésorier</i>	ROTHSCHILD (Baron E. de).
<i>Trésorier-adjoint</i>	PICOT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Tenue à l'École des Chartes le 16 mars 1904.

Présidence de M. JORET, président.

Nouveaux membres : M. Wilmotte, professeur à l'université de Liège, correspondant M. Welter, libraire; l'université de Berkeley (Californie), correspondant M. Welter, libraire.

Etat des impressions : *Moniage Guillaume*, six feuilles tirées, feuilles 7 en page. — *Sotties*, t. II, feuille 1 à 4 en pages, feuille 5 en pages. — *Roman de Troie*, une feuille tirée, deux feuilles en pages, une feuille en placards.

Le *Roman de Tristan*, par Bérout, et le t. XI^e et dernier d'Eustache Deschamps ont été mis en distribution le 1^{er} mars.

M. l'administrateur communique la liste des membres qui sont en retard de plusieurs années pour le paiement de leurs cotisations. Le conseil décide qu'il sera

écrit à ces membres avant de procéder à leur radiation.

M. Bédier fait un rapport sur le projet de publication d'une nouvelle édition de la *Chanson de Willame*, proposé par M. Paul Meyer (séance du 9 décembre 1903), et conclut à son admission. M. Bédier est nommé commissaire responsable pour cette publication dont le tirage est fixée à 725 exemplaires dont 25 sur papier Whatman.



NOTICE

DU MS. NOUV. ACQ. FR. 6539 DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

La Bibliothèque nationale a fait, en 1894, l'acquisition d'un manuscrit français, contenant divers traités médicaux inédits ou même jusqu'à ce jour inconnus, qui me paraissent mériter l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire de la médecine, ou, plus généralement, à notre vieille littérature.

Bien que ce manuscrit ait déjà été décrit sommairement ¹, je crois utile d'en publier une notice détaillée, accompagnée d'extraits.

Le ms. B. N. nouv. acq. fr. 6539 est un petit in-folio (28 cent. sur 18) en parchemin, contenant 112 feuillets à deux colonnes. Il paraît se composer de trois parties originaires indépendantes : 1^o ff. 1-89 le traité d'Alebran de Florence, écrit dans la première moitié du xiv^e siècle en grosse écriture de forme; 27 lignes à la colonne; 2^o ff. 90-8 recueil de recettes écrit vers le même temps, mais d'une écriture moins grosse; 33 lignes à la colonne; 3^o ff. 99-112, divers morceaux d'écriture cursive que j'attribuerais aussi à la première moitié du xiv^e siècle. De ces morceaux le premier, qui

1. Par M. Omont dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LVII (1896), p. 340, puis dans le *Catalogue général des mss. français* (de la Bibliothèque nationale), *Nouvelles acquisitions françaises*, t. III, p. 9.

est un poème, a 30 lignes par colonne: le reste, qui est en prose, en a 36. Il est à remarquer que cette troisième partie était sensiblement plus large comme format que les deux autres, de sorte que le relieur, désirant ramener le tout à des dimensions égales, ne s'est pas fait faute de rogner les feuillets dans le sens de la hauteur. Par suite, la première colonne du verso de tous ces feuillets est entamée; il y manque quelques lettres au commencement de chaque ligne.

Le manuscrit tout entier paraît avoir été écrit dans la France centrale, peut-être à Paris. On peut du moins former assez légitimement cette supposition pour la première partie, à la fin de laquelle (fol. 89 v^o) on lit cette mention : *Ce romanꝝ est Piarre de Tongres, bourgeois de Paris, Amen*, dont l'écriture paraît antérieure au milieu du xiv^e siècle. Puis, au-dessous, deux mains différentes, un peu moins anciennes, ont écrit : *Ce romanꝝ est Phelippot de Tongres, bourgeois de Paris. Ce romens est Phelippot de Tongres, bourgeois de Paris.* Et plus bas, la signature MARTIN. Phelippot était-il le fils et héritier de « Piarre »? Cela paraît assez probable.

Le manuscrit appartenait, jadis à une famille italienne. On lit, au commencement et à la fin et dans le corps du volume, ces mots en capitales, imprimés à l'aide d'une griffe au commencement du xix^e siècle : DI CASA MINUTOLI TEGRIMI. Mais je crois qu'avant d'être porté en Italie, il avait été en Angleterre, car, dans la marge inférieure du folio 2, se remarquent quelques griffonnages tracés vers la fin du xiv^e siècle par une

main visiblement anglaise. J'y distingue les mots *cheval*, *horse*.

Voyons maintenant ce que renferme le manuscrit.

1. — ALDEBRAN DE FLORENCE (ou de Sienne), *Régime de santé*. Le nom de l'auteur, la composition de l'ouvrage et sa date soulèvent des questions qui, loin d'être résolues, n'ont, pour la plupart, même pas été examinées. L'article de Littré dans l'*Histoire littéraire de la France* (XXI, 415-8) est superficiel. Littré a connu trois copies de cet ouvrage, et il en existe environ une vingtaine, dont plusieurs sont pourvus de prologues variés qui prêtent à discussion¹. Il ne dit rien de bien précis sur la division de l'ouvrage ni sur ses sources, et il paraît avoir ignoré qu'il en existe une édition de la fin du xv^e siècle² et une ancienne version italienne³.

Le présent manuscrit est, en ce qui concerne Aldebran ou Aldebran, d'une importance très secondaire, puisqu'il ne renferme aucun des deux prologues signa-

1. J'ai donné incidemment une idée des problèmes qui se posent à l'occasion de ces prologues dans mon récent mémoire sur la propagation du français en Italie pendant le moyen âge. *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche* (Roma, 1903), t. IV, p. 79-80.

2. Brunet, *Manuel du libraire*, sous ALDEBRANDIN.

3. Des fragments en ont été mis au jour en des publications de circonstance. Voir Zambrini, *Le opere volgari a stampa dei secoli XIII e XIV*, 4^e éd. (1878), sous ALDOBRANDINO DA SIENA. — Un fragment de cette traduction a été imprimé, ou plutôt réimprimé, par M. S. Morpurgo, dans ses *Ammaestramenti degli antichi su l'igiene e sulla prima educazione del fanciullo* (Florence, 1892), pp. 7-14.

lés dans l'*Histoire littéraire*¹, et que même il ne donne pas le nom de l'auteur. Il commence avec le prologue du premier des quatre livres dont se compose l'ouvrage, comme suit :

Diex qui, par sa grant puissance, tout le mont establi, qui premieremant fit le ciel et après fit les .iiij. elemans, ce est la terre, l'iaue, li airs, li feus, si li plot que toutes les autres choses, dès la lune en aval, fussent et soient faites par la vertu de ces .iiij. elemanz, si comme sont herbes, aubres, oisiaus et toutes bestes, poissons et homes; et fist premieremant toutes choses avant qu'il feïst home....

2. — Recueil de recettes variées. Ce recueil, qui, je l'ai dit plus haut, est d'une autre écriture que le traité précédent, n'a pas de rubrique. J'en transcrirai le prologue et les premières recettes. Il est bien probable qu'il doit en exister d'autres copies. Je n'en puis citer présentement aucune qui soit semblable à celle que nous avons ici, mais je signalerai plus loin un traité qui offre le même prologue.

(Fol. 90) Galiens et Ypocras, qui furent li meilleur clerc du monde par fisique, et mistrent touz les bons ensaingnemenz a une ² pour guerir de toutes maladies, et dont en peut homme guerir et saner sans doutance, se il n'est du tout aterminez a mort, se il y a vraie creance, il ne l'en couvient pas douter qu'il ne guerisse par les ens[ain]gnemenz qui sont

1. Il semble bien que ces prologues n'émanent pas de l'auteur, et qu'ils soient l'œuvre de deux anciens éditeurs de l'ouvrage. Cette circonstance ne diminue pas leur intérêt.

2. Suppl. *part*; voir plus loin.

fait en ce livre. Nous devons savoir certainement que Dieu lessa .iiij. vertuz en terre : la premiere est en pierres, la seconde est en paroles, la terce est en herbes. Vraiment vous di que par ces .iiij. choses peut on guerir de toutes maladies fors que de la mort.

Donnez a un enfant a boivre, ains qu'il ait .vij. ans, de la quillée. Sachiez en tout son aage son cors ne charra de passion.

Enfes ¹, quant il a le front rouge, doit mourir. Li seurcil li enclingent, li eul senestre li apētisent, li nez li accource, et si a le chief blanc ; la bouche li bée assiduelment et si a le menton ardent, et si a le poumon isnel et le ventre mal tranchant, les piez frois tout adès...

Le manuscrit du Musée britannique Sloane 1977 (fin du XIII^e siècle), dont je donnerai en une autre occasion la description, contient divers traités de médecine, traduits du latin, entre lesquels il en est un, qui commence par le même prologue :

(Sloane 1977, fol. 136) *Ce sont li ordenemens des vraies sciences que Galiens et Ypocras noterent de fisque, certains et esprouvés, lesqués il nous recorderent pour miex savoir et liquel s'estoient.*

Ensi se commence li premiers chapitres ; il est a savoir se uns malades vivra ou non, et les signes de la mort.

Ci commencera dou chief plaié, et puis ensaignera garrison des autres choses...

C'est une table, à la suite de laquelle le texte commence ainsi :

1. Corr. *enfes* ; voir le passage correspondant du texte cité plus loin.

Ci commence .j. livre de cyrurgie verais et esprouvés et certains pour garir de toutes maladies certainement.

Galiens et Ypocras, qui furent li meillor clers du monde de par fisique, et mistrent tous les bons enseignemens a une part pour garir de toutes maladies dont l'en puet home garir et saner sans doutance, s'il n'est dou tout aterminés a morir, s'il a vraie creance, il ne convient pas a douter qu'il ne garisse par les enseignemens qui sunt escrit en cest livre. Et devons tuit savoir vraiment que Diex laissa .iiij. vertus en terre : la premiere remaint en paroles, la seconde en pierres, la tierce en herbes. Vraiment vous di que ces .iiij. choses pueent garir de toutes.

A savoir se li malades vivra ou non et les signes de mort.

Li enfers, quant il doit morir, a le front rouge et le sille li acline; li oil destre li apetiche, et a la fame le senestre. Le nés li acource et a le chief blanc et la bouche assidueement li bée et le menton a tout ardant, et si a le pouls molt isnel, et le ventre molt tranchant et les piés frois tout adès sans doute¹.

Il y a dans les deux textes, d'ailleurs fort différents, quelques articles identiques; celui-ci par exemple :

N. acq. fr. 6539 fol 96 a; Sloane 1977, fol. 136 b c :
Se vous voulez savoir d'un Se vous volés savoir de l'en-
[enfant²] se il vivra ou non, fers se il morra ou non,

1. Ces pronostics, qui viennent originairement d'Hippocrate (voir *Hist. litt. de la Fr.*, XXIX, 521), ont été mis en vers latins. La pièce, qui commence par *His signis moriens certis cognoscitur eger* a été très souvent copiée; voir *Romania*, IV, 384; *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1880, p. 80; *Notices et extraits des manuscrits*, XXXI, 139, etc.

2. *Enfant* a été ajouté en interligne par le copiste ou par un lecteur contemporain, mais c'est *enfens* (ou plutôt *enfer*), comme dans l'autre texte, qu'il fallait écrire.

prenez ortie, si le metez en s'orine; se vous la trouvez vert au secont jour, il vivra; sinon il mourra.	prenés l'ortie, si la metés en s'orine, et au secont jour, se vous la trovés vert, si morra; se non il vivra.
---	--

Parmi les recettes du ms. N. acq. fr. 6539, il en est qui n'ont aucun rapport à la médecine et appartiennent plutôt à ce qu'on pourrait appeler la physique amusante :

(Fol. 96 d) Se vous vollez faire que tuit cil d'une maison samblent estre sans testes, faites poudre de gaune souffre, si la metez en l'uille ardant en une lampe, dont si vous samblera qu'il n'aient nulles testes.

Les recettes des ff. 97 et 98 sont en latin. Quelques unes d'entre elles n'ont guère le caractère médical, par exemple celle-ci :

Ut canes mingant super vestes alicujus hominis vel mulieris, accipe pinguedinem matricis canicule dum est in amore seu in calore, et sibi [unge] vestimenta vel calciamenta.

3. — Traité d'hygiène, en vers français, par THOMAS LE BOURGUIGNON, natif de Thonon. Ce traité, qui contient environ 800 vers, n'a pas de titre : il n'y a aucune rubrique ni au commencement ni à la fin. Le titre de « traité d'hygiène » que je propose n'est que provisoire. Il correspond en langage moderne, à l'idée qu'exprime l'auteur lorsqu'il dit que son *enseignement* (v. 49) pourra servir à éviter les maladies. C'est, au dire même de l'écrivain (je n'ose dire du poète, car ses vers sont bien médiocres), une compilation faite d'après Avi-

cence, Isaac, Rhazès (v. 16), Constantin (v. 17, 90, 142), Hippocrate (v. 127, 153, etc.), Galien (*passim*), le *Secretum* d'Aristote (fol. 103 b), etc. Cela ne veut pas dire que l'auteur ait consulté tous ces écrivains : il a pu faire usage d'une compilation où ils étaient cités ¹.

L'auteur traite d'abord des quatre éléments : puis il expose la théorie des quatre humeurs. Il décrit, avec les idées médicales de son temps, les quatre saisons et indique le régime qu'il convient de suivre en chacune d'elles ² ; enfin énumère les jours propices pour la saignée.

Ce petit traité enrichit d'un nom l'histoire de notre littérature. L'auteur en effet se nomme et nous donne d'intéressantes informations sur les circonstances dans lesquelles il a été amené à composer son traité. Il s'appelait Thomas le Bourguignon et était originaire de Thonon. Si c'est Thonon en Haute-Savoie, comme je le suppose, il peut passer pour le plus ancien écrivain français de la Savoie. Mais ce n'est pas dans son pays natal qu'il composait. Il nous apprend en effet qu'il a

1. Constantin par exemple, cite souvent Hippocrate. J'ai indiqué plus loin certains rapports entre le poème et le *Liber Pantegni* de Constantin. Mais il ne faudrait pas se hâter de conclure que ce livre a été la source ou l'une des sources du poème. La doctrine médicale du moyen âge, et notamment celle de l'École de Salerne, roule sur certaines conceptions, pour la plupart empruntées à l'antiquité, qu'on retrouve partout avec de légères variantes dans l'expression.

2. C'est un des lieux communs de l'hygiène du moyen âge. Voir la fausse lettre d'Aristote à Alexandre (Suchier, *Denkmäler prov. Lit. u. Sprache*, I, 478 ; les *Monita* de Taddée de Florence (Puccinotti, *Storia della medicina*, II, 1^{re} partie, p. x), etc.

entrepris son travail « a l'honneur et a l'utilité des clerks et lais de Pontoise », où maintes fois il avait été bien accueilli (vv. 5-8), et, précisant davantage, il dit plus loin qu'il a écrit pour le profit et l'honneur des dames et du seigneur « de Saint Martin, de Maubuisson » (v. 61), et il donne la date, qui est l'année 1286. Saint-Martin de Pontoise, est une abbaye bénédictine du diocèse de Rouen, fondée au xi^e siècle ¹. L'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, connue aussi sous le nom de Sainte-Marie-la-Royale, dans le diocèse de Paris, est un monastère de femme qui fut fondé en 1241 par la reine Blanche, mère de saint Louis ².

Il est vraisemblable que ce Thomas le Bourguignon, ou de Thonon, jusqu'ici inconnu, qui se qualifie de « maître », était médecin. Son style est faible et ses rimes sont parfois peu exactes : il fait rimer *lune* et *nature* (79-80, 87-8), *cors* et *compos* (93-4), *enseigne* et *semble* (127-8).

Il ne me semble pas opportun de publier dès maintenant ce traité, qui est, comme on l'a vu, mutilé par places, et dont on trouvera peut-être un texte meilleur. Je me borne à en transcrire 150 à 200 vers du commencement et de la fin.

Cil qui fist tout le monde (fol. 99)
Si comme il fist (*lis. est?*) a la roonde

1 Corr. c, [*sire*] ?

1. *Gallia christiana*, XI, 253. — Une histoire de cette abbaye, par Robert Racine, de la congrégation de Saint-Maur, est conservée en manuscrit à la Bibliothèque Mazarine, n° 3368.

2. *Gallia christiana*, VII, 927.

Si me dont cele chose enprendre
4 Que je puisse a bone fin rendre,
A l'oneur et a l'utilité
De toute la communauté
Des cle[r]s et des lais de Pontoise
8 Ou j'ai esté mainte foez a ese.
Leur voudroie bailler briement
Un petitet d'ensaînement
Qui est estraiz de la racine
12 De noz livres de medecine,
De touz les plus anciens,
D'Ipocras et de Galïens
Et des autres a mon avis :
16 Avicerne, Isaac, Razis ;
Costentin n'i oubli ge mie
Car il fu plain de grant clergie ;
Si fu moigne religieux
20 Et de servir Dieu couvoiteus.
De touz ceus que j'ai devant dit,
Si com l'ensaigne li escrit,
Entent prendre mon fondement
24 A mon meilleur avisement,
Si comme vous m'orroiz retraire.
Et s'il i a cuer debonnaire,
Je prie a Dieu qu'il voille entendre, (b)
28 Ne mie a mal et a reprendre.
Les envïeus n'en pri je mie,
Car ce seroit moult grant folie :
Pour ma priere n'en feroient,
32 Ainçois mon dit plus blasmeroient,

5 Suppr. le second *a*? — 8 Corr. *je fui*? — 13 Corr. [*tres*]-
tous? — 21-2 Corr. *dis, escrits*. — 27 Il semble qu'il manque une
paire de vers après le vers 28.

Car ce qu'il aiment il leur plest,
.....
Mès se je d'eus blasmé estoie
36 Asez plus loez en seroie,
Car leur blasme, ce m'est a vis,
Vaut .j. bon los, par saint Denis.
Mès ce n'est mie [ci] m'entente;
40 Retourner voudrai en la sente
Dont je entent cest livre a faire
Qui n'est pas de mout grant affaire,
Mès son proufit faire i pourra
44 Qui bien entendre i voura.
Ce di bien, et n'ai pas doutance,
Que nul ne pourra la science
En si petite hevre descrire
48 Que n'i ait assez a redire,
Mès ce n'est que .j. ensaignemenz
Et .j. petit d'avisemenz
Coument en chascune saison
52 Doit l'en par droit et par raison,
Chascun puisse son cors desfendre
Que ne puisse enfermeté prendre.
Mestre THOMAS nez de Thonon,
56 Que l'en apele le Bourgaignon,
A l'aide Dieu cest livre escri (fig. 99 c)
Mil .cc. quatre vinz et .vj.
Pour le proufit et a l'aneur
60 *Et des dames et du seigneur*

33 Vers omis. — 50 Suppr. d'. — 52 Il doit manquer ici une
paire de vers; car le sens reste suspendu. — 55 Ms. *Thonons*. —
56 Corr. *bourguignon*. — 57 Dans toute la colonne *d* les pre-
mières lettres de chaque vers sont rognées. Je les rétablis de mon
mieux en italiques.

- De Saint Martin, de Malbuisson.*
Aiisé ai en leur maison :
Mainte foez en oi grant profit
64 *Pour ce cest livre leur ai escrit*
Que leur proufit faire i pourront
Qui estudier i vourront.
Li philosophe si nous dit
68 *Que tout bien sont joiant par li*
.. son tramis est devisez
.. esjoïssables asez
Al non de Dieu le roi de gloire,
72 *Qui me voille doner memoire*
Et entendement et science,
Iceste doctrine enconmence
Coument l'en doit garder santé
76 *Et guerir son enfermeté.*
Quant Dex forma le firmament
Par son très grant avisement,
Si fist le soleil et la lune.
80 *A chascun douna sa nature ;*
.. oute creature estraitte
.. de desouz la lune est faite
.. eux m'estuet primes parler
84 *Et leur nature deviser.*
Il establi .iiij. elemenz
Qui sont desouz le firmament (d)
Assez plus bas que n'est la lune.
88 *De ces quatre est tele (lis. tel) la nature.*
Veus tu savoir qu'est element?
Contentin dit, si conme entent,
Que c'est la plus simple riens
92 *Qui soit enclose es cors humains,*

La mendre partie du cors
Qui des .iiij. soient compos.
De ces .iiij. les nons diray,
96 Que ja de riens n'en mentiray
Le feu, l'eau, l'air [et] la terre ;
Entr'eus .iiij. n'a point de guerre.
Le feu si est et sec et chaut,
100 Si est près de la lune en haut.
Après vient li airs, ce me semble,
Moiste et chaut, et si ont ensemble
Entre eus deus une affinité
104 Après vient l'eau, c'est verité (*lis. verté*),
Qu'est froide et moeste ; a li s'ajouste
La terre, c'est voir, coste a coste,
Qu'est froede et seche et plus pesanz
108 De touz les autres elemenz.
Chascun donna a sa nature
Et leu et ordre par droiture
Ainsi com cil le sout bien faire
112 Qu'a chascun donna son repaire.
Ausi di ge que a la semblance
Des .iiij., n'est pas a balance,
El cros ou sont, mès a droiture (fol. 100).
116 En a chascun selonc nature.
Savoir doiz tu de verité
C'une meïsmes quantité
De froit, de sec, de moiste et chaus
120 N'est pas es hons et es chevaus
Et es arbres et es oiseaus :

de elementis, qui est le cinquième chapitre de la première partie du *Liber pantegni* : « Philosophi diffiniunt simplam et minimam compositi corporis particulam esse elementum » (Arsenal, ms. 751, fol. 2 c).

- Li uns est pesanz, l'autre isneaus ;
Ces (*lis*. S'es) cors qui d'eus sont engendré
124 Eust une meismes quantité
Touz cors eussent une semblance,
Une proprieté sanz doutance.
Ypocras tesmoigne et ensaigne,
128 En .j. livre, si com moi semble,
Que d' humaine nature fist,
Se le chaut, si comme il dist,
N'estoit par le froit atempré,
132 Le cors seroit tost destempré.
Ausi dit il du froit, du moiste.
.....
Car, se la chaleur i seurmonte
136 Plus que ne doit, tout va a honte.

Des elemenz plus ne diray,
Mès des .iiij. humeurs parleray,
Après de la complexion
140 De l'onme selonc sa reson.
La complexion [ai] descrit
Selonc [ce] que Costentin dit ;
N'est pas une confection
144 Ne une simple commistion
Des .iiij. elemenz par nature : (b)
Chascun cors en a sa droiture.
Après te di des .iiij. humeurs
148 Qu'a complexion son[t] sereurs,
Et par ices .iiij. est fondée
La complexion et guiée.
Filles sont dit as elemenz

129 Ms. *du humaine* — 141 Le copiste avait écrit *selon*, qu'il a
exponctué, après *descrit* — 151 « ... ideoque humores sunt vocati

- 152 Pour ce que il sont semblemez.
E ce (*lire Ice*) Ypocras nous ensaïgne
Si conne Galien tesmoigne.
Les nons des humeurs je te di
156 E leur proprietez ausi,
C'est sanc, fleume, melancolie,
Et cole, ceste n'oubli mie.
La cole si est chaude et seche. . .

Voici la fin (fol. 105) :

Après esté autonne commence
Le jour xvii^e, en septembre.
Celui jour le soleul commence
Entrer primes en la Balance.
Egaus sont les jours et les nuiz.
Gardes ne te faces ennuiz
De viande au commencement,
Car, savoir doiz tu vraiment,
Son chief a la fin d'esté semble :
Grant afinité ont ensemble.
Ausi conne en esté vivras (b)
Tant que près de la fin seras.
Lors pourras mengier a delivre
Tout ce que ta table te livre.
Figues sont bonnes, et roisin
En cel temps mengiez a matin ;
Li autre fruit ne sont pas sain :
Damage, font aus genz tout plain.
En cestui temps te doiz baignier,
Et estuver et travaillier.
D'autonne le moys derrenier

elementorum filii quia similes sunt hiis » *Liber pantegni*, partie I, ch. xxiv (Arsenal 751 fol. 7b).

Si t'est deffendu a baignier ;
Du foie sainnier te feras
Ou estuver quant tu voudras.

En delair, le sazieme jour,
Prent yver son premier sejour
Et son premier commencement.
Le soleul lors, tout vraiment
Si encommence a monter
Et en Capricornu entrer.
Si doiz avoir chaude meson
En yver toute la seson,
Et au soir plus emplir ta pance
Qu'au matin, sanz nulle doutance.
Après nonne te doiz joer
Et travaillier et eschauffer
Tant que ton stomac vidié soit
Du mengier que il pris avoit.
Devers le soir doiz mengier plus
Pour ce que longues sont les nuiz.

. . . . des d'esté le contraire
Te couvient il toujours a faire,
Plus seürement puez mengier
Toutes viandes sanz dangier
En yver qu'en autre seson.
Faire soi sainnier n'est pas bon
En yver au commencement
Et entour jenvier vraiment.
En jenvier sainneras du cuer,
Ne doute pas faire a nul fuer.
D'yaue chaude leve ta main
En yver au soir et au main ;
Aus ners grant alegement donne,
Aus humeurs, et cele est moult bonne,
A geün .ij. foiz plainne paume.

(c)

Asez valt mielz que ne fait baume
A stomach por reconforter
Et pour toute doulor oster.
A ceuls est bonne, ce me semble,
Qui foible ont et tremblant li membre.
Qui cest enseignement fera
Et sagement le gardera,
Je ne croi que de maladie
Soit seurpris en toute sa vie.

4. — Vient ensuite un recueil de recettes qui se poursuit jusqu'au fol. 112 et dernier. Je cite le début du prologue et les rubriques de tous les paragraphes.

Des signes des .iiij. humeurs et des maladies qui viennent des .iiij. humeurs et de elles meïsmes.

Ainsi comme Ypocras dit, qui veult bien connoistre la maladie de home, il li couvient ' li complexion de celui et la complexion du lieu ou celui demeure (f. 105 d) et la complexion du temps et son aage et sa coustume et la vertu de sa nature, sanz laquelle connoissance de ces .vj. choses ne puet connoistre nulles maladies. Premièrement couvient connoistre la complexion de celui, se elle est chaude ou seche ou froide et moïste, ou froide et seche; et ce porroit chacun connoistre se il vouloit quant il seroit en sa greigneur santé: se il se prenoit garde aus viandes les queles l'eschauferoient et les queles le refroideroient, maintenant il pourroit connoistre sa complexion...

(Fol. 106 c) *Des signes des .iiij. humeurs et des maladies qui en puent venir, et premierement du sanc.*

(d) *Des signes de cole.*

(Fol. 107 a) *Des signes de melancolie.*

1. Suppl. connoistre.

Des signes de fleugme et des maladies qui en viennent.

(b) *Des signes de doulor du chief.*

(c) *De la doulor du chief qui vient de sanc.*

De la doulor du chief qui vient de cole.

(Fol. 108 a) *De la douleur du chief qui vient de fleume.*

De la doulor du chief qui vient de melancolie.

(b) *Pour faire venir les chevex.*

Que li chevex ne puissent venir ¹.

De frenesie.

(c) *De letargie et de ses remedes.*

Pour oster l'ardure des ieulx.

Pour oster la taie des iex.

(d) *Pour oster la mengüe des ieulx.*

Pour oster le mal S. Jehan.

Pour la doulor des oreilles.

Por oster la doulor des denz.

(Fol. 109 a) *Por estanchier le sanc des narines.*

Por le mal de la langue.

De esquinance qui vient en la gorge.

Pour eslargir le piç.

Pour rueume.

(b) *Pour oster la doulor de la fourcele.*

Des apostumes qui viennent es costeç.

(c) *Pour la doulor de colique.*

Contre ydropice de chaleur.

Pour jaunice.

(d) *Pour oster la pierre.*

Pour routure.

Pour la goute qui vient es pieç, es jambes et es reins.

(Fol. 110) *Por goute froide.*

Pour fievre continue.

Pour fievre terceinne.

1. Je mets en romain les parties coupées.

(e) *Pour fievre quartainne.*

Potion pour user la pierre.

Le dernier paragraphe (remèdes contre la pierre) est le plus long de tous. Il est évidemment distinct de la compilation qui précède, ayant le caractère d'une consultation écrite pour une personne déterminée, comme la consultation du médecin Jean Le Fevre que j'ai publiée autrefois ¹. En voici quelques extraits qui donneront une idée suffisante du caractère de ce morceau.

(Fol. 110 c) *Potion pour user la pierre.* Vous userez de ceste pocion, meesmement par le chaut temps. Recepte : *Capilli Veneris*..... Et vous (d) gouvernez ainsi en cel temps jusques a la moitié ou a la fin de septembre, et après, selonc ce que l'on verra de vostre disposition, nous vous donron congîé d'user de la medecine faite de sanc de bouc; et avra une maniere cengle et especial. Et couvendra lors que vous veigniez a nous, pour ce que nous voions vostre estat parfètement, ou que vous nous envoieiez un fusicien, iceli de qui vous ferez plus. De ce que vous m'avez mandé des sauces et du verjus avec les aus et des courdes et des ongnons et du perresil, je vous di que les courdes vous sont contraires. Toutesvoies, se vous les desirrez trop, faites les cuire, et si sont meilleurs avec ongnons et moins mauveses avec ongnons et avec perresil... (Fol. 111 c) Et quant vostre cors sera amende^z et enforciez, vous vendrez a la cure de la pierre des reins; laquelle chose sera acomplie se Deu *plait*. Ceste recepte desus escrite est la recepte de *cel* syrop que vous emportastes..... (Fol. 112) Usez

1. *Romania*, XV, 178.

de bonnes viandes et de legieres, lesquelles soient de bonne digestion. Ne bevez pas trop; ne mengiez pas trop; fueiez toutes viandes visqueuses tant comme vous pourrez, mees-
mement fromage, feves, gros poissons, anguilles et toutes choses salées et agües. Usez de choses bien atemprées.

C'est par ces mots que finit la consultation que nous n'avons probablement pas entière. Il devait y avoir au commencement et à la fin quelques formules qui n'ont pas été transcrites. Le reste du fol. 112 recto est occupé par diverses formules en français qui ne nous sont pas parvenues entières, une partie de ce feuillet étant déchirée du côté de la marge extérieure. L'écriture est encore du xiv^e siècle. Voici les deux premières, les seules entièrement lisibles :

Pitre d'Alixendre ¹ est une racine,.. pour oster le reume de la teste; et doit on prendre de cele racine et que elle soit bien parée au coutel, et puis metre de cele racine .ij. petites pièces en sa bouche entre ses denz messelieres, et tantost [fera] le reume deiscendre hors de la bouche.

Carvi ² est une graine qui est plus delie que aniz, et est bone a user avant que l'en ait fievre, car elle oste la ventosité et fait bon stomac.

Au haut de la seconde colonne se trouvait un *ex libris* dont il ne reste plus que ces mots *Cist liv[re.....] de la sal..... le roi.*

1. Le persil sauvage, voir Salmon, dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, p. 262.

2. De la famille des ombellifères.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DES
ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Tenue à l'École des Chartes le 29 juin 1904.

Présidence de M. JORET, président.

Nouveaux membres : La Bibliothèque Nobel, Académie suédoise, Stockholm ; M. Twietmeyer, libraire à Leipzig ; M. Armand Sibien, architecte, Paris.

État des impressions : *Les Vers de la Mort*, trois feuilles tirées (texte complet), le commencement de l'introduction en placards. — *Moniage Guillaume*, sept feuilles tirées, feuilles 8 et 9 en pages, feuille 10 en placards. — *Tristan* (Thomas), t. II, cinq feuilles tirées, la suite en composition. — *Roman de Troie*, neuf feuilles tirées, feuilles 10 et 11 en placards. — *Bulletin* de 1904, n° 1, en épreuves.

M. Bédier, ayant terminé la révision de l'édition de *Florence de Rome*, préparée par M. Wallensköld, le Conseil autorise la mise sous presse de cet ouvrage. Le tirage est fixé à 725 exemplaires dont 25 sur papier

Whatman. M. Bédier est nommé commissaire responsable pour cette publication.

Proposition de publication : par M. Em. Picot d'une reproduction phototypique de l'édition gothique de la *Farce Pathelin*, imprimée vers 1500, par la veuve de maître Pierre Le Caron, d'après l'exemplaire unique faisant partie de la Bibliothèque J. de Rothschild (n° 1083 du Catalogue). Pour cette reproduction, il mettrait à la disposition de la Société des clichés exécutés aux frais de la baronne J. de Rothschild. Renvoi à une commission composée de MM. Joret, Longnon et Thomas.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 23 novembre 1904.

Présidence de M. JORET, président.

Nouveaux membres : La Bibliothèque du séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de Tubingue, correspondant M. A. Picard, libraire ; la Bibliothèque de l'Université de Fribourg (Suisse), correspondant M. Gamber, libraire ; M. Voretzsch, professeur à l'Université de Tubingue ; M. P. Louys, homme de lettres, à Paris ; M. Blackwell, libraire, à Oxford ; MM. Williams et Norgate, libraires, à Londres ; MM. Wettergren et Kerber, libraires, à Gottenbourg (Suède).

État des impressions : *Les Vers de la Mort*, trois feuilles tirées (texte complet), feuilles *a b* de l'introduction en pages, feuille *c* en placards. — *Moniage Guillaume*, dix feuilles tirées, feuilles 11 à 14 en placards. — *Sotties*, t. II, neuf feuilles tirées, feuilles 10, 11, 12 en pages. — *Roman de Troie*, t. I, vingt feuilles tirées, feuilles 21 et 22 en pages ; avant-propos en pages. — *Tristan* (Thomas), t. II, douze feuilles tirées, feuilles 13 à 15 en pages. — *Florence de Rome*, deux feuilles tirées.

M. le baron d'Avril, membre du Conseil de la Société et l'un de ses anciens présidents, est décédé le 27 novembre. M. le Président rappelle les services que M. d'Avril a rendus à l'étude de l'ancienne littérature française. Il se propose d'en parler plus longuement lors de l'assemblée générale de la Société, mais dès maintenant l'expression des regrets éprouvés par le Conseil sera consignée au procès-verbal.

Le secrétaire fait savoir au Conseil qu'il n'a aucune nouvelle de la demande adressée par la Société en vue d'obtenir la reconnaissance comme établissement d'utilité publique (séance du 27 mars 1903). L'un des membres du Conseil veut bien se charger de prendre au secrétariat du Conseil d'Etat des informations à cet égard.

Le Conseil autorise M. Thomas à mettre sous presse l'*Entrée de Espagne* (voir la séance du 6 novembre 1901) et décide que l'impression de cet ouvrage sera confiée à l'imprimerie Protat, de Mâcon.

Proposition de publication : par M. G. Raynaud, d'une nouvelle édition des *Cent Ballades*, la première

édition, publiée en 1868 (avec un *Complément* publié en 1874) par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, étant à peu près épuisée. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Picot, Thomas.

M. Thomas fait un rapport sur le projet de reproduction en fac-similé de la *Farce Pathelin* d'après l'édition de la veuve Le Caron, et conclut à son adoption. Ces conclusions sont adoptées et le tirage est fixé à 625 exemplaires dont 25 sur papier Whatman. M. Thomas est nommé commissaire responsable pour cette publication.

Le Conseil fixe au 28 décembre l'assemblée générale de la Société.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 28 décembre 1904.

Présidence de M. Ch. JORET, président.

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

BUREAU

<i>Président</i>	MM. BÉDIER.
<i>Vice-présidents</i>	ROY, OMONT.
<i>Administrateur</i>	RAYNAUD.
<i>Secrétaire</i>	P. MEYER.
<i>Secrétaire-adjoint</i>	G. HUET.
<i>Trésorier</i>	ROTHSCHILD (Baron E. DE).
<i>Trésorier-adjoint</i>	É. PICOT.

CONSEIL

MM. BONNARDOT.	MM. MOREL-FATIO.
BRUNOT.	MURET.
DIDOT.	PIAGET.
FRÉVILLE (de).	ROQUES.
JORET.	SERVOIS.
LABORDE (M ^{is} de).	SUDRE.
LELONG.	THOMAS.
LONGNON.	

M. Piaget est élu en remplacement de M. le baron d'Avril, décédé.

Sur la proposition du Secrétaire, et conformément à un avis qui lui a été donné au Ministère de l'intérieur, la Société donne à MM. Roy, vice-président et Raynaud, administrateur, tout pouvoir pour consentir les modifications aux Statuts qui pourraient être exigées par le Conseil d'Etat.

M. Picot fait savoir au Conseil que depuis peu de nouvelles formalités, fort compliquées, sont exigées par le Ministère des Finances, pour le paiement de la souscription du Ministère de l'Instruction publique aux publications de la Société. Le trésorier étant élu annuellement, devrait se présenter chaque année au Trésor pourvu d'une expédition sur timbre de la décision de la Société qui l'a investi des fonctions de trésorier. Dans ces conditions il serait avantageux que la Société eût un agent, nommé à titre permanent, qui muni une fois pour toutes des pouvoirs de la Société, serait chargé de toucher au Trésor la subvention ministérielle. Le Conseil après en avoir délibéré, nomme son agent à cet effet M. Charlet, appariteur de l'École des Chartes.

Discours de M. CHARLES JORET, président.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Si notre Assemblée générale ne se tient pas à la date fixée par le règlement, on ne peut dire toutefois qu'elle se soit fait longtemps attendre ; douze mois sont à peine écoulés depuis que la dernière a eu lieu ; nous n'avons donc pas à déplorer aujourd'hui un de ces retards trop

fréquents depuis plusieurs années ; j'ajouterai que la date reculée de notre réunion n'a apporté aucun trouble dans nos publications ; nous avons reçu au jour dit les volumes de l'exercice de 1903 et ceux de l'exercice courant seront, je crois pouvoir l'annoncer, mis prochainement en distribution. Ainsi la perte inoubliable du plus illustre de ses fondateurs n'a point arrêté ou n'a arrêté qu'un instant les progrès de notre Société ; elle a bientôt repris sa marche en avant, et, grâce au zèle de nos collaborateurs, elle n'a rien perdu de sa vitalité ; c'est la meilleure façon d'honorer la mémoire de celui dont le nom restera toujours parmi nous comme un symbole du dévouement à la science.

Cette activité non ralentie, que je suis heureux de signaler, peut nous inspirer un légitime orgueil ; il est permis d'y voir aussi un gage et un élément de prospérité plus grand pour l'avenir. J'en vois un autre dans l'importance et la variété de nos dernières publications et de celles que nous attendons. M. Paul Meyer nous a dit quel intérêt elles offraient toutes ou presque toutes ; qu'il me soit permis d'ajouter un mot au sujet du onzième tome, par lequel s'achève la volumineuse édition des œuvres d'Eustache Deschamps. Le caractère d'actualité, qui fit, de son vivant, la fortune de ses poésies, les a aussi, après sa mort, bien vite fait oublier, et les rend souvent obscures aujourd'hui ; un commentaire était nécessaire pour nous les rendre entièrement intelligibles et leur restituer quelque chose de l'attrait qu'elles avaient pour les contemporains. Ce commentaire, notre confrère, M. Gaston Raynaud nous l'a donné dans le volume dont je parle ; mais par sa forme littéraire, par

les développements qu'il a pris, c'est en réalité plus et mieux qu'un commentaire. Le chapitre qui traite des sources où le poète a puisé jette un jour inattendu sur l'état des connaissances et de la culture générales à la fin du xiv^e siècle, et les pages consacrées à la biographie de Deschamps, biographie que M. Gaston Raynaud seul pouvait faire avec une si rigoureuse exactitude, celles où sont étudiés les sujets si nombreux abordés par le poète, présentent, au double point de vue politique et littéraire, un tableau vivant et sincère de l'époque troublée où il vécut, et qu'à l'avenir les historiens ne pourront ignorer. On peut affirmer aussi que ce même volume, partout où il sera connu, trouvera des lecteurs et des acheteurs, et il en assurera, on peut le croire, à ceux qui le précèdent et qui étaient un peu délaissés. Il contribuera ainsi, avec les publications si variées et importantes qui l'ont accompagné ou vont le suivre, à la prospérité de la Société des anciens textes. Son plus grand développement, son extension, tel doit être le but de nos efforts ; la tâche que lui ont assignée ses fondateurs est loin d'être remplie ; le nombre des œuvres qu'il lui reste à publier est presque illimité ; faisons donc des vœux pour qu'il nous vienne de nouveaux éditeurs qui les fassent paraître, mais surtout de nombreux adhérents, dont les cotisations nous fournissent l'argent indispensable aux publications que nous voudrions faire. Après ces souhaits il me reste à remplir le devoir touchant et triste, qu'une pieuse tradition impose à votre président, celui de rappeler le souvenir des confrères disparus depuis notre dernière assemblée générale.

Notre Société, éprouvée par des pertes si nombreuses et si cruelles pendant la durée de notre dernier exercice, n'en a eu, par une heureuse exception, que trois à déplorer pendant l'année qui vient de s'écouler, et encore je n'ai à parler de l'une d'elles, la mort de M. Charles PORQUET, que parce qu'elle nous a été notifiée, bien qu'elle lui fût antérieure, depuis notre dernière assemblée générale. C'est en 1903, dans cette année attristée par tant de deuils répétés, que Charles Porquet aussi nous a été enlevé. Il était né à Paris, mais appartenait à une famille originaire du Bocage virois. Le père de notre confrère, Louis-Pierre Porquet, était venu s'établir à Paris, où il obtint en 1812 un brevet de libraire renouvelé en 1820. Mais, par son activité et son intelligence supérieure, c'était M^{me} Porquet qui était véritablement l'âme de la maison. Ce fut elle aussi qui forma à la pratique du commerce son fils Charles, notre futur confrère. Né le 3 août 1823, il s'y livra dès 1843. Doué d'une fortune personnelle considérable, enrichi encore par le mariage qu'il fit en 1847, Charles Porquet se sentait fait pour les grandes affaires. Après la retraite de Laurent Potier, on le voit prendre la direction de quelques-unes des ventes de livres les plus importantes qui se firent alors. Il dirigea en particulier la vente des bibliothèques de M. de Béhague, du marquis de Ganay, des comtes de Mosbourg et Roger, surtout celle de la bibliothèque du comte de Lignerolles, dont, en 1896, il publia en quatre volumes in-4, suivis d'une table et d'un album in-folio, le beau catalogue. Ces ventes avaient mis la librairie de Charles Porquet hors de pair; elle ne devait toutefois pas lui survivre;

quand il se résolut à quitter ses affaires, il dédaigna de chercher un successeur et liquida sa maison. Trois ans après, la mort le surprenait au milieu de son opulente retraite. Il appartenait à notre Société presque depuis sa fondation ; il y était entré le 1^{er} juin 1876, et depuis lors il lui est resté inébranlablement fidèle, mais il en a aussi vécu toujours éloigné.

Si Charles Porquet est resté à l'écart de nos réunions et de nos travaux, le baron ADOLPHE D'AVRIL, qu'une mort soudaine nous a enlevé il y a deux mois, y avait, en ces dernières années, pris une part active et, en 1902, vous l'aviez, honneur mérité par son zèle, appelé à la présidence de notre Société. Rien ne semblait, à l'origine, devoir l'amener à nous. Né en 1822, attaché dès 1847 au ministère des affaires étrangères, ce furent les questions de politique, surtout celles de politique orientale, qui attirèrent d'abord et fixèrent pour longtemps son attention. Nommé en 1854 agent diplomatique à Bucarest, où il devint, douze ans plus tard, consul général ; délégué en 1868 à la commission du Danube à Galatz et en 1873 à celle du jaugeage à Constantinople, il a vécu de longues années au milieu des populations de l'Europe orientale, et leur sort alors si incertain lui inspira, dès le premier jour, le plus vif intérêt ; il en connaissait le passé aussi bien que le présent ; leur histoire religieuse surtout l'attira ; personne ne fut plus que notre confrère versé dans les questions de hiérarchie et de rites : la liturgie de l'église orthodoxe n'avait pas de secrets pour lui. Ses premières publications, expression de ses convictions les plus intimes, se rapportaient presque exclusivement à ce côté particulier de

l'histoire des populations du Levant. *Les Documents relatifs aux Églises d'Orient* (1862), *La Bulgarie chrétienne* (1863), *La Chaldée chrétienne* (1864), *Les hiérarchies et les langues liturgiques* (1876), etc., nous initient à leur vie religieuse. En 1895, tant l'étude de ces questions avait un attrait irrésistible pour lui, il écrivit encore dans la *Revue de l'Orient chrétien*, un article curieux sur la *Serbie chrétienne*.

Mais l'histoire politique des populations danubiennes ne lui inspirait pas un intérêt moins vif que leur histoire religieuse. Marié à une roumaine, on comprend déjà la sympathie naturelle qu'il devait ressentir pour le sort de la Moldavie et de la Valachie; il n'en éprouvait pas une moindre pour les nations répandues au nord de la presque île des Balkans, pour les Bulgares surtout, dont la destinée le touchait d'autant plus qu'elle était restée plus incertaine. Un charme irrésistible l'attirait vers les Slaves méridionaux, dont il avait tant de fois parcouru le pays — il dit quelque part qu'il y avait fait vingt-deux voyages; — son constant désir fut de les faire connaître et aimer en France : c'est dans cette intention qu'en 1869 il écrivit son étude sur *les Populations de l'Europe orientale*, que cinq ans plus tard, élargissant son sujet, et comme pour achever la révélation qu'il avait commencée, il publiait, sous le nom transparent de Cyrille, son *Voyage sentimental dans les pays slaves* et l'espèce de journal intitulé *De Paris à l'île des Serpents*. Une mission au Chili, où il fut, à la fin de 1874, envoyé comme ministre plénipotentiaire vint interrompre pendant six ans ses études sur les populations de l'Europe orientale; il les reprit à son retour en France et s'y livra

tout entier dans les loisirs de la retraite prématurée qu'il prit en 1882. Vers 1885, il publiait son petit livre de *Saint Cyrille et saint Méthode*, où il retraçait à nouveau l'histoire des premiers temps de l'église orthodoxe chez les Slaves du Sud; l'année suivante, abordant la question d'Orient, qu'il avait voulu autrefois faire remonter jusqu'à Héraclius, et à laquelle la guerre de 1877-76, dont il avait, du fond du Chili, suivi d'un œil inquiet les sanglantes péripéties, avait donné une face nouvelle, il en montrait le développement et le caractère aigu dans son livre des *Négociations relatives au traité de Berlin*, monument le plus considérable, mais non le dernier de ses recherches sur l'histoire politique et religieuse de la presqu'île des Balkans. Il les a continuées, en effet, presque jusqu'à la veille de sa mort, soit en rééditant celles qu'il avait écrites autrefois, comme la *Chaldée* et la *Bulgarie chrétiennes*, les *Documents relatifs aux Églises d'Orient*, soit en en écrivant de nouvelles, telles que *Les Églises autonomes et auto-céphales*, publiées en 1895 dans la *Revue des Questions historiques*, l'article significatif *En Macédoine*, qu'il donna deux ans après à *La Quinzaine*, ou bien encore le mémoire sur *Les Grecs Melkites*, paru en 1899 dans la *Revue de l'Orient chrétien*.

Le baron d'Avril est ainsi resté jusqu'à la fin fidèle aux convictions et aux goûts érudits de sa jeunesse; jusqu'à la fin aussi il est resté fidèle à son penchant pour les problèmes de la politique; ne le vit-on pas en 1898, écrire, dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, un article remarqué sur *L'Arbitrage international*, qui devait l'année suivante être suivi d'un autre, d'une

actualité non moins grande : *Sur la solution pacifique des conflits*? Mais, avec quelque ardeur passionnée qu'il s'y livrât, les questions politiques et religieuses n'absorbent pas, malgré l'intérêt qu'elles présentaient, toute son attention : il avait l'esprit trop ouvert et trop curieux pour s'y renfermer. Pendant le long séjour qu'il fit dans la région danubienne, il avait appris la langue des peuples qui l'habitent ; il connaissait le roumain et les divers dialectes slaves. En 1863, il publiait dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur la *Grammaire romaine* de V. Mircesco-Alecsandri ; — mais, plus que leurs idiomes, ce fut la poésie, surtout la poésie populaire, de ces différents peuples qui l'attira. A deux reprises différentes, dans une étude spéciale en 1868, plus tard dans son *Voyage sentimental*, il a donné une traduction en vers blancs des poèmes sur la *Bataille de Kossovo*, d'une grandeur vraiment épique, inspirés par le désastre des Serbes en 1389 et la mort tragique de leur roi Lazare ; il a reproduit également le chant funèbre composé par les Roumains en l'honneur de Brancovano. En 1883, car il a voulu aussi être folkloriste, il traduisait pour les lecteurs du *Contemporain* les *Chansons populaires des bords du Niémen*. A toutes les époques de sa vie, la poésie des Slaves a exercé sur lui un charme tout particulier : « Je l'ai sentie, je l'ai aimée, a-t-il dit lui-même ; je voudrais la faire aimer. » Et pour atteindre ce but, en 1896, fidèle à ses admirations premières, il publiait sa « fille slave » — *Slavy Dcèra*, — *choix de poésies*, qu'il opposait hardiment aux chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque, et où il montre tour à tour quelles ont été les inspirations de la muse slave

en Illyrie et en Serbie, chez les Russes et les Tchèques, comme en Lithuanie, en Lusace ou dans l'Ukraine.

Mais notre confrère n'avait rien d'exclusif dans ses goûts, et l'admiration qu'il éprouvait pour la poésie des Slaves ne le rendait pas insensible aux beautés des autres littératures. En 1888, séduit par la lecture du *Shahnameh*, il écrivait une étude attrayante, sinon profonde, sur *Les femmes dans l'épopée iranienne* ; le caractère épique de nos chansons de geste, leur inspiration religieuse et patriotique, devaient bien autrement le séduire et le charmer, et sa curiosité toujours en éveil ne put résister au désir de les faire connaître et d'en répandre le goût. Dès 1865, alors qu'il paraissait absorbé par l'histoire politique et religieuse des populations danubiennes, il publia, avec une introduction et des notes, une traduction de la *Chanson de Roland* en vers blancs de dix pieds, « système excellent, remarquait Gaston Paris, qui lui avait permis en rendant le texte vers par vers, de conserver le mouvement de l'original, et faisait de sa version la reproduction la plus exacte qu'on eût encore donnée à cette chanson de geste ». Le succès a confirmé le jugement de notre regretté maître. La *Chanson de Roland* d'Adolphe d'Avril, débarrassée de la théorie mythique aventureuse par laquelle s'ouvrait l'introduction, a eu jusqu'en 1895 cinq éditions.

Mais ce n'a pas été la seule tentative de notre confrère pour rendre accessible à tous notre ancienne poésie : sans parler ni du *Chansonnier français à l'usage de la jeunesse*, qui n'est qu'un choix de chansons connues appartenant aux époques les plus diverses, ni du *Cid*

Campéador, essai estimable destiné à vulgariser en France la légende glorieuse du héros castillan, Adolphe d'Avril a pendant plusieurs années multiplié les tentatives pour mettre à la portée de tous les plus belles de nos épopées carolingiennes, pour en extraire du moins des récits agréables qui offrissent quelque chose de l'intérêt des originaux. C'est ce qu'il a fait avec une véritable habileté dans son *Guillaume Bras de fer*, « récit tiré de huit anciennes chansons de geste », ingénieux pastiche qu'il termine par ces mots, où se peint son légitime orgueil :

Ci falt la geste qu'Adolph' d'Avril declinet.

Et il composa ainsi, dans les loisirs de son active vieillesse, *Les Enfances Roland*, *Du temps où la reine Berte filait*, *Girard de Rossillon*, *Le chien de Montargis*, ajoutant à ces *rifacimenti* quelques notes discrètes, mais utiles, et, à l'occasion aussi, y joignant un pressant appel en faveur de notre Société ; car, on peut le dire, depuis le jour où il y entra, le 25 décembre 1880, elle ne compta pas de membre plus dévoué, j'ajouterai plus empressé à en faire comprendre la haute portée que le « rhapsode A. d'Avril », — pour l'appeler d'un nom qu'il aimait à prendre.

Je ne puis me séparer de notre regretté confrère sans dire un mot encore de ses compositions dramatiques. De bonne heure il avait été frappé du rôle que le théâtre peut jouer dans l'éducation du peuple ; ce rôle d'éducation morale a été merveilleusement rempli à certaines époques et chez différents peuples ; l'a-t-il toujours été chez nous ? C'est une question que le baron d'Avril se

posa et examina dès 1877, dans le *Théâtre en France depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*. On peut prévoir dans quel sens il la résolut, et, pour remédier à ce qu'il regardait comme la banqueroute morale du théâtre moderne, il composa, afin de les opposer aux pièces trop souvent corruptrices de notre temps, des mystères chrétiens, les uns simples représentations rajeunies du moyen âge, comme les *Prophètes du Christ*, *l'Adoration des Mages*, *les Vierges sages et les Vierges folles*, *la Résurrection de Lazare*, etc. ; les autres tirés de nos chansons de geste ou de notre ancienne histoire, tel que le *Mystère de Roncevaux* et le *Mystère d'Orléans*, etc., monuments de son infatigable activité et de son désir constant de faire le bien.

Nous venions à peine de recevoir la nouvelle de la mort du baron d'Avril, quand la disparition d'un de nos plus anciens confrères, M. MATHIEU, de Thouars, est venue frapper d'un deuil non moins imprévu notre Société. Il y était entré l'année même de sa fondation, sous le titre de licencié en droit; ce titre, qu'il cessa bientôt de prendre, est tout ce que nous savions de lui; mais on se le représente facilement comme un curieux et un sage, vivant dans sa retraite de Poitou, au milieu de ses livres, et il est permis de penser qu'il ne se bornait pas à ranger religieusement dans sa bibliothèque les nombreux volumes de notre Société, mais qu'il les lisait aussi, et qu'il y a trouvé plus d'une fois de quoi charmer les loisirs de sa solitude. En tout cas il a donné un exemple à citer et que nous devons vivement désirer de voir suivre, car ce sont ces membres éloignés et parfois demi-ignorés, ces « frères du tiers-ordre », comme

les appelait un jour Gaston Paris, qui permettent à notre Société d'exister et de pouvoir produire.

Si nous avons, cette année, eu la joie de voir peu de vides se faire dans nos rangs, nous avons éprouvé celle non moins grande d'y voir entrer d'assez nombreux adhérents : nous en comptons quatorze nouveaux, venus, comme toujours, la plupart de l'étranger. Pourquoi en est-il ainsi? Et comment se fait-il que les amis de la haute culture en France semblent trop souvent ignorer volontairement notre Société? C'est là un regret qui, plus d'une fois, a été exprimé ici, une question qu'on s'y est posée, mais à laquelle on n'a jamais cherché une réponse: l'explication est facile à trouver cependant. L'indifférence que nous déplorons tient à la nature même de notre enseignement supérieur : constitué uniquement — je parle de celui des lettres — en vue de préparer, et dans le moins de temps possible, aux examens, il a par là même un vice interne qui le rend défavorable aux études désintéressées, et le caractère pratique qu'on lui a donné tend à en exclure tout ce qui n'est pas d'une utilité immédiate. Voilà pourquoi on ne trouve qu'exceptionnellement dans nos Facultés ces chaires de langues romanes qui existent dans toutes ou presque toutes les Universités étrangères; c'est à peine, si on enseigne chez nous la grammaire historique du français. Comment s'étonner dans ces conditions que les anciens monuments de notre littérature soient ignorés ou dédaignés, et qu'il y ait si peu de personnes en France qui comprennent l'utilité d'une Société, dont la tâche est de les faire connaître et de les publier?

Vous me pardonnerez ces réflexions, qui ne sont pas pour nous sans actualité; j'ai rêvé d'un autre état de notre enseignement; on comprend les regrets que j'éprouve à ne l'avoir pas vu se réaliser. Les choses resteront-elles toujours ce que nous les voyons? A l'avenir de le dire. En attendant, essayons d'améliorer ce qui nous paraît défectueux, travaillons en particulier à l'extension, à la prospérité de notre chère Société, assurés que nous pouvons être, que par là nous travaillons à l'avancement de la science et à la gloire de la patrie.

Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1903 et 1904, par M. Paul MEYER, secrétaire.

MESSIEURS,

L'an dernier, à pareille époque, les volumes assignés à l'exercice de l'année qui s'achevait n'avaient pas encore paru. C'étaient *le Roman de Robert le Diable*, *le Roman de Tristan* par Bérout, et le t. XI et dernier des Œuvres d'Eustache Deschamps. Le retard ne fut pas considérable : ces trois volumes ont été mis en distribution le 1^{er} mars 1903.

Dans mon dernier rapport, j'ai parlé avec assez de détail de l'édition de *Robert le Diable*, due à M. Löseth pour n'avoir pas à y revenir. Vous me permettrez de vous entretenir pour la dernière fois de l'édition d'Eustache Deschamps dont l'onzième tome clôt dignement

une publication commencée à l'origine même de la Société, et dont les volumes ont paru, à des intervalles à peu près réguliers, de 1878 à 1903. Le premier éditeur, M. de Queux de Saint-Hilaire, est mort en 1890 après la publication du t. VI, le commissaire responsable du t. I^{er}, Paulin Paris, mourut en 1881; et nous avons perdu l'an dernier celui des tomes II à X, G. Paris. Enfin, des trois membres de la commission chargée d'examiner le projet de publication, un seul, M. Longnon, est actuellement vivant. C'est lui qui a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable pour le t. XI et dernier. Actuellement, nous savons mieux qu'à nos débuts comment nos publications doivent être conduites. Nous avons acquis de l'expérience; nos textes sont, en général, plus soignés, nos glossaires plus complets, nos introductions plus approfondies, au point même de dépasser parfois les justes limites. L'édition de Deschamps, commencée avec une préparation peut-être insuffisante, a été s'améliorant de volume en volume. Les t. X et XI ont donné leur pleine valeur à cet ensemble de poésies si intéressantes pour l'histoire de la littérature, de la langue, de la versification et des mœurs au temps de Charles V et de Charles VI. Les deux tables des noms de lieux et des noms de personnes (t. X), celle-ci avec ses nombreux renseignements historiques, sont plus utiles et moins encombrantes que le commentaire perpétuel dont le tome I^{er} contenait un essai prématuré. La « vie de Deschamps » (t. XI), résultat de recherches tout à fait originales, permet de classer à leur ordre chronologique nombre de pièces rangées un peu au hasard dans les

manuscrits. Si l'édition était à refaire, on réussirait sans doute, par une meilleure disposition typographique et par la suppression des explications en forme de gloses placées au bas des pages, et que le glossaire rend superflues, à la resserrer en un moindre nombre de volumes : telle qu'elle se présente, elle constitue l'une des œuvres les plus importantes et les plus utiles qui aient été accomplies dans l'ordre d'études que nous poursuivons.

La rédaction versifiée de la légende de Tristan, par Bérout et un anonyme, qu'a publiée M. Muret, nous est parvenue en des conditions aussi défectueuses que la rédaction du trouvère Thomas, éditée par M. Bédier. On n'en possède qu'un manuscrit, très incorrect, qui de plus est incomplet du commencement et de la fin, et, par surcroît, l'écriture est devenue en certains endroits illisible par suite des atteintes de l'humidité. M. Muret a notablement amélioré, par une collation attentive, le texte jadis publié, d'abord par Von der Hagen, puis par Fr. Michel. Il a mieux déterminé qu'on ne l'avait fait jusqu'ici la place qui appartient à ce fragment entre les rédactions variées de l'histoire de Tristan. Il est bien établi que le poème se rattache à la version connue d'une façon plus complète par le poète allemand Eilhart d'Oberg. M. Muret avait déjà exposé ses idées sur ce point dans un article remarqué de la *Romania*, en 1887. Il reste encore quelques doutes sur la composition de la dernière partie, celle qui n'est pas de Bérout, mais il est à craindre qu'on n'arrive jamais à une plus grande précision, à moins qu'on découvre du même poème un manuscrit complet. La Société peut s'applaudir d'avoir publié à peu près tout ce qui nous

reste des rédactions en vers de l'histoire fameuse de l'amant de la reine Iseut.

Elle n'aura pas moins à se féliciter quand elle aura achevé l'édition du *Recueil de Sotties* commencé par M. É. Picot. Ces petites pièces dialoguées n'ont pas, en général, un grand mérite littéraire, et leurs auteurs n'étaient pas tous gens d'esprit, mais elles nous fournissent, pour l'histoire des mœurs et de la langue, des informations qu'on ne trouverait guères ailleurs. Elles n'ont eu qu'un succès local, et, par suite, n'ont pas été souvent copiées. Ce sont des documents littéraires d'une espèce assez rare. Plusieurs des sotties que M. Picot a groupées dans son premier volume étaient déjà connues par des éditions ou des réimpressions facilement accessibles, mais d'autres étaient inédites ou n'existaient qu'en des éditions gothiques aussi rares que des manuscrits. Aussi peut-on assurer que celles de ces petites pièces qui nous sont parvenues ne forment qu'une faible proportion, par rapport à celles qui se sont perdues. Il sera commode de posséder, en un recueil muni d'un index et d'un glossaire, ces curieux spécimens d'un genre qui fut très cultivé au xv^e siècle. Le premier volume nous a été distribué l'an dernier, pour l'exercice 1902 : le second s'achève et fera partie de l'exercice de la présente année 1904 ; le troisième ne se fera pas attendre.

Pour compléter l'exercice 1904, il nous faut encore deux volumes. Nous n'aurons que l'embaras du choix, car, au moment présent quatre des ouvrages que nous avons sous presse sont bien près de leur achèvement : le *Roman de Troie* (tome I^{er}), le *Recueil des Sotties*

(tome II), le *Tristan* de Thomas (tome II), les *Vers de la Mort*, et enfin une reproduction en fac-similé d'une édition gothique de la farce de Pathelin, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire.

Le tome I^{er} du *Roman de Troie*, dont l'impression a été poussée très activement par M. Constans, est, pour ainsi dire achevé. Les dernières pages sont en épreuves, et il n'est guère douteux que dans peu de semaines il sera cartonné et prêt pour la distribution. Votre Conseil aura à décider s'il devra être publié seul, ou s'il conviendra d'y joindre pour compléter l'exercice, l'un ou l'autre des ouvrages que j'ai annoncés comme étant en voie d'achèvement. Le plus désirable serait de distribuer les trois volumes à la fois.

Le deuxième volume des *Sotties* est presque entièrement imprimé. M. Picot nous fait espérer qu'il sera terminé dans quelques semaines.

Le tome II de *Tristan*, contenant l'introduction et quelques morceaux du *Tristan* en prose, bien que moins avancé, est cependant près de sa fin. Dix-sept feuilles sont tirées et la suite est en épreuves ou à la composition. Mais, comme ce volume atteindra des dimensions inusitées dans nos publications (il aura environ vingt-sept feuilles), nous serons probablement amenés à le réserver pour l'exercice 1905. — Les *Vers de la Mort*, qui ne formeront après tout qu'un mince volume, ont été fort longtemps sous presse, d'abord parce que le texte et l'introduction ont dû être profondément remaniés à diverses reprises¹, et aussi parce que

1. Voir mon rapport de 1902, p. 52.

le commissaire responsable a voyagé hors d'Europe depuis le mois d'août jusqu'à la fin d'octobre. Actuellement toutefois l'impression de l'introduction s'achève, et bientôt il ne restera plus à imprimer que le glossaire, qui, pour un texte aussi court, ne saurait exiger beaucoup d'espace. Si toutefois cette publication n'était pas achevée en temps opportun nous pourrions lui substituer la reproduction de l'ancienne édition de *Pathelin* que j'annonçais tout à l'heure. Cette édition est celle de la veuve de l'imprimeur Le Caron (vers 1500) dont on ne connaît qu'un exemplaire, lequel après avoir appartenu à feu notre confrère Ambroise Firmin Didot, fait maintenant partie de la Bibliothèque James de Rothschild. Ce n'est pas, à la vérité, la plus ancienne édition de la célèbre farce, mais l'exemplaire est unique, et n'est pas, par cela seul qu'il se trouve dans une collection privée, accessible à tout le monde. La reproduction en fac-similé zincographique que nous a proposée M. Picot, et que votre Conseil a acceptée, ne sera pas seulement une curiosité bibliographique : c'est un des éléments à l'aide desquels on arrivera un jour à donner une édition critique de la plus célèbre pièce de notre ancien théâtre comique. D'ailleurs elle imposera peu de frais à la Société, les clichés ayant été fait aux frais de M^{me} la baronne J. de Rothschild.

Avec le tome II des *Sotties*, le tome I de *Troie* et les *Vers de la Mort*, ou, à défaut, avec *Pathelin*, notre exercice de 1904 est assuré. Il nous restera pour 1905 le tome II de *Tristan*, puis soit les *Vers de la Mort*, soit *Pathelin*, et enfin le tome I du *Moniage Guillaume*. Cette dernière édition, que nous aurions voulu faire

paraître plus tôt, a été retardée, parce que M. Cloetta, souffrant, a dû, pendant quelque temps, interrompre la correction des épreuves. Toutefois l'impression est assez avancée pour que nous ayons la certitude de mettre au jour cette curieuse chanson de geste au cours de l'année prochaine.

L'édition de *Florence de Rome*, en ses diverses rédactions, a été proposée à la Société il y a deux ans. Elle n'a pu cependant être mise sous presse que vers le milieu de cette année. Des modifications considérables ont été demandées à l'éditeur, surtout en ce qui concerne l'introduction, qui n'était pas assez condensée, et à laquelle il a fallu faire d'importantes retouches. Maintenant l'édition est en bonne voie et l'impression s'en poursuit régulièrement, un peu trop lentement toutefois ; mais ce n'est pas la faute de l'éditeur ni du commissaire responsable. Je remets à mon prochain rapport ce que j'ai à dire de cette importante publication.

D'autres textes vont être mis sous presse dès les premiers jours de janvier. Ce ne sont pas les matériaux qui nous manquent. Dans mon rapport de 1902, j'annonçais comme prochaine la publication de l'*Entrée d'Espagne*, cette longue chanson de geste franco-vénitienne dont l'édition, approuvée par votre Conseil en 1884, n'a pu, par suite de circonstances variées, aboutir jusqu'à ce moment. Ce poème, si important pour l'histoire de l'épopée carolingienne en Italie, va enfin être envoyé à l'imprimerie.

Il va de soi que la mise sous presse du tome III des *Sotties* et du t. II du *Roman de Troie* aura lieu aussitôt que nous aurons distribué les tomes actuellement

en voie d'achèvement des mêmes ouvrages. Puis nous avons en réserve le troisième et dernier volume des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, dont la copie est prête depuis longtemps. Ainsi seront assurés les exercices de 1906 et même de 1907. En outre, d'autres propositions, acceptées par votre Conseil en ces derniers temps, recevront bientôt la suite qu'elles comportent. Je ne mentionnerai, dans le rapport de cette année, qu'une d'entre elles. On sait qu'il a été découvert l'an dernier, en Angleterre, un poème fort ancien et extrêmement curieux, qui est, pour une partie du moins, le prototype de la *Chanson d'Aliscans*. Ce poème, intitulé « la Chanson de Guillaume », a été reproduit littéralement, sans aucune tentative de correction, par son possesseur, dans une édition tirée à très petit nombre. Notre Société a obtenu l'autorisation d'en donner une nouvelle édition, où l'on s'efforcera de ramener le texte, très corrompu, du manuscrit anglais, à sa forme française. Cette opération, toutefois, ne donnera pas de résultats tout à faits définitifs, non seulement parce qu'elle comporte une grande part de conjecture, mais aussi parce que le copiste de notre unique manuscrit a sûrement omis çà et là des vers qu'il est impossible de restituer. L'absence, pendant une partie de l'année, de celui qui s'est chargé de l'édition, et d'autre part la nécessité d'achever au plus vite les publications destinées à l'exercice courant, nous ont empêchés jusqu'à ce jour de commencer l'impression de ce rare document. Nous espérons pouvoir nous en occuper dès le commencement de l'année prochaine.

Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1904, par M. Émile PICOT, trésorier-adjoint.

MESSIEURS,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui sera forcément très incomplet, puisque les volumes qui doivent former l'exercice 1904 n'ont pu être achevés avant la fin de cette année.

Nous ne possédions, au 30 décembre 1903, date de notre dernière assemblée générale, qu'un solde actif de 1,204 fr. 57, tout à fait insuffisant pour faire face aux dépenses engagées. Nous avons dû, conformément à l'autorisation que vous avez bien voulu nous en accorder, aliéner 60 francs de rente. Le produit de la vente a été de 1,948 fr. 90. Nous avons encaissé, en outre, sur le compte capital : une souscription de membre perpétuel : 250 francs, et 12 droits d'entrée : 120 francs. Le total de ces ressources extraordinaires a été de 2,318 fr. 90, dont il est fort à craindre que la plus grande partie soit absorbée par nos dépenses courantes.

Notre compte d'intérêts a produit 835 francs, se décomposant comme suit : 2 trimestres sur 60 francs de rente 3 o/o amortissable : 60 francs; 2 trimestres sur 805 francs de rente 3 o/o perpétuelle : 402 fr. 50; 2 trimestres sur 745 francs de rente : 372 fr. 50; ensemble 835 francs.

Le compte des souscriptions a produit, pour chacune des années 1899 et 1900, 25 francs, ensemble 50 francs; pour 1901, 100 francs, pour 1902, 250 francs, pour

1903, 1,725 francs; pour 1904 (année qui n'est pas encore entièrement recouvrée), 4,450 francs; pour 1905, 75 francs. Nous avons encaissé la souscription ministérielle pour 1903 : 750 francs; ensemble 7,400 francs.

Le chapitre le plus satisfaisant de notre budget est celui des ventes faites en librairie. Nous avons encaissé de ce chef 2,765 fr. 75. Vous trouverez d'autre part, Messieurs, le détail des ouvrages vendus. Je dois vous signaler le succès tout particulier obtenu par deux de nos publications. La *Prise de Cordres* a été choisie comme texte d'explication à Cambridge; le *Roman de Tristan*, de Bérout, a eu le même honneur à Halle; aussi avons-nous vendu 48 exemplaires du premier ouvrage — nous en expédions en ce moment même 12 autres — et 102 exemplaires du second. Nous avons dû consentir aux étudiants des deux universités des remises exceptionnelles. Le succès du *Tristan*, de Bérout, a contribué au succès du *Tristan* de Thomas. Nous avons placé déjà 30 exemplaires du tome I^{er} de ce dernier roman. Après ces trois volumes celle de nos publications qui a été le plus recherchée du public est le *Roman de Guillaume de Dôle*, dont nous avons vendu 23 exemplaires. Pour les autres ouvrages édités par la Société vous trouverez, Messieurs, le détail des ventes dans le tableau que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux :

LISTE DES OUVRAGES VENDUS EN LIBRAIRIE
DU 30 DÉCEMBRE 1903 AU 20 DÉCEMBRE 1904.

27 nos	divers du <i>Bulletin</i>fr.	20	25
»	<i>Chansons françaises du XV^e siècle</i> (épuisées).....	»	»
»	<i>Les plus anciens Monuments de la langue</i> <i>française</i>	»	»
1 ex.	<i>Brun de la Montagne</i> (pap. Whatman) ..	5	»
1 —	<i>Miracles de Nostre-Dame</i> , t. I.....	5	»
1 —	— t. II.....	5	»
1 —	— t. III.....	5	»
1 —	— t. IV.....	5	»
1 —	— t. V.....	5	»
1 —	— t. VI.....	5	»
3 —	— t. VII.....	15	»
5 —	— t. VIII.....	37	50
1 —	<i>Guillaume de Palerne</i>	5	»
5 —	<i>Sept Sages de Rome</i>	20	»
»	<i>Aiol</i> (épuisé).....	»	»
»	<i>Débat des hérauts d'armes</i>	»	»
1 —	<i>Œuvres d'Eustache Deschamps</i> , t. I.....	6	»
1 —	— t. II....	6	»
1 —	— t. III....	6	»
2 —	— t. IV....	12	»
1 —	— t. V....	6	»
1 —	— t. VI....	6	»
1 —	— t. VII..	6	»
1 —	— t. VIII..	6	»
2 —	— t. IX...	12	»
4 —	— t. X....	24	»
8 —	— t. XI...	48	»
»	<i>Voyage à Jérusalem</i>	»	»
»	<i>Chronique du Mont Saint-Michel</i> , 2 vol.	»	»
2 —	<i>Elie de Saint-Gilles</i>	8	»
»	<i>Daurel et Beton</i>	»	»
»	<i>Vie de saint Gilles</i>	»	»
1 —	<i>L'Amant rendu cordelier</i>	5	»
5 —	<i>Raoul de Cambrai</i>	37	50
1 —	<i>Dit de la Panthère d'amour</i>	3	»
1 —	— (pap. Whatman).	6	»
3 —	<i>Œuvres de Beaumanoir</i> , 2 vol.....	37	50
5 —	<i>Mort d'Aymeri de Narbonne</i>	25	»
A reporter.....fr.		392	75

	Report.....fr.	392 75
2 ex.	<i>Évangile de Nicodème</i>	8 »
»	— <i>Vie de saint Thomas de Cantorbery</i>	» »
2	— <i>Œuvres de Christine de Pisan</i> , t. I....	10 »
5	— — — t. II....	25 »
7	— — — t. III..	35 »
6	— <i>Roman de Merlin</i> , 2 vol.....	60 »
2	— <i>Aymeri de Narbonne</i> , 2 vol.....	20 »
2	— <i>Mystère de saint Bernard de Menthon</i> ..	8 »
1	— — (pap. Whatman).	8 »
3	— <i>Les quatre Ages de l'homme</i>	10 50
1	— — (pap. Whatman).	7 »
»	— <i>Couronnement de Louis</i> (épuisé).....	» »
6	— <i>Contes de Nicole Bozon</i>	45 »
1	— — (pap. Whatman).	15 »
7	— <i>Rondeaux et autres Poesies</i>	28 »
4	— <i>Roman de Thèbes</i> , 2 vol.....	60 »
1	— <i>Chansonnier Saint-Germain</i>	20 »
23	— <i>Guillaume de Dole</i>	115 »
1	— — (pap. Whatman)....	10 »
9	— <i>L'Escoufle</i>	67 50
1	— — (pap. Whatman).....	15 »
4	— <i>Guillaume de la Barre</i>	20 »
1	— — (pap. Whatman).	10 »
3	— <i>Méliador</i> t. I.....	15 »
3	— — t. II.....	15 »
3	— — t. III.....	15 »
48	— <i>Prise de Cordres</i>	240 »
6	— <i>Œuvres de Guillaume Alexis</i> , t. I....	30 »
6	— — t. II....	30 »
7	— <i>Art de Chevalerie</i>	35 »
5	— <i>Abrejanee de l'Ordre de Chevalerie</i>	25 »
4	— <i>Chirurgie de Henri de Mondeville</i> , t. I.	20 »
6	— — t. II.	30 »
6	— <i>Les Narbonnais</i> , 2 vol.....	90 »
8	— <i>Orson de Beauvais</i>	40 »
1	— — (pap. Whatman)....	10 »
8	— <i>Apocalypse</i> , album.....	160 »
8	— — texte.....	60 »
10	— <i>Chansons de Gace Brulé</i>	25 »
29	— <i>Roman de Tristan</i> , par Thomas, t. I..	174 »
1	— — (pap. Whatman).	12 »
9	— <i>Recueil général des Sotties</i> , t. I.....	45 »
1	— — (pap. Whatman).	10 »
	<i>A reporter</i>fr.	2,070 75

	Report.....fr.	2,070 75
6	— <i>Roman de Robert le Diable</i>	30 »
103	— <i>Roman de Tristan</i> , par Bérroul.....	515 »
	Solde dû sur le prix d'une collection incomplète.....	150 »
	TOTAL..... fr.	<u>2,765 75</u>

Je passe maintenant aux dépenses.

Nous avons dû régler cette année le compte des Magasins généraux où sont maintenant déposés nos volumes. Ce compte a grevé notre budget de 467 fr. 75. C'est une lourde charge à laquelle nous n'avons pas eu à faire face aussi longtemps que MM. Didot et Cie ont bien voulu recevoir nos publications dans leurs magasins. Les frais d'encaissements, de timbres, etc., ne se sont élevés qu'à 252 fr. 50 ; mais les membres de votre Conseil se sont faits plus d'une fois encaisseurs bénévoles, et c'est là une corvée dont ils ne pourront pas toujours se charger. Les remises accordées aux libraires et à certains acheteurs exceptionnels ont atteint 568 fr. 50 c. Il est vrai que nous avons dû, comme nous l'avons déjà constaté, consentir des rabais spéciaux pour les volumes pris en nombre.

Le *Bulletin de la Société* nous a coûté, pour le n° 2 de 1903, 398 fr. 75, et, pour le n° 1 de 1904, 493 fr. 75 ; ensemble : 892 fr. 50.

Pour compléter nos collections, nous avons fait cartonner quelques exemplaires du t. V des *Miracles de Notre Dame* ; la dépense a été de 18 fr. 75.

Pour le *Roman de Robert le Diable*, dont l'impression avait été payée avant la fin de l'année dernière, nous avons eu à régler le cartonnage, 484 francs, et les honoraires de l'éditeur, 401 francs ; ensemble : 885 fr. 40.

Le *Roman de Tristan*, par Bérout, n'a donné lieu jusqu'ici qu'à une dépense de 2,662 fr. 40; savoir : impression : 2,177 fr. 40; cartonnage : 485 francs. Il ne nous a pas encore été possible de régler les honoraires de l'éditeur.

L'impression du t. XI des *Œuvres d'Eustache Deschamps* nous a coûté 2,356 francs; le cartonnage, 503 fr. 25; ensemble : 2,859 fr., 25. Vous savez que notre savant administrateur, dont nous ne comptons plus les libéralités, a bien voulu renoncer à ses honoraires d'éditeur.

Il n'a été dépensé jusqu'ici pour les publications de 1904 qu'une somme de 22 fr. 55, payée à la maison Berthaud pour des clichés destinés au tome II du *Recueil général des Sotties*.

Après bien des efforts, nous sommes arrivés à la fin de cette année avec un solde actif de 5,894 fr. 47. J'ai cru pouvoir racheter sur cette somme 30 francs de rente qui, au cours de 97 fr. 56, nous ont coûté 976 fr. 77 (courtage et droit de timbre compris). Notre solde actif est ainsi ramené à 4,917 fr. 70. Il est évident que cette somme ne suffira pas pour acquitter les dépenses de l'exercice en cours; mais nous pouvons légitimement compter sur la souscription ministérielle et sur les versements d'un certain nombre de nos adhérents. Espérons qu'il nous sera possible d'équilibrer notre budget sans faire une trop large brèche à notre modeste capital.

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous soumettre le tableau récapitulatif de nos finances à la date de ce jour.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

DOIT

COMPTE DES RENTES.

Achat de 30 fr. de rente française (27 déc. 1904)..... fr. 976 77

FRAIS GÉNÉRAUX.

Frais de magasinage des publications.....	467 75	}	720 25
Frais divers d'encaissements, de timbres, etc.	252 50		

REMISES AUX LIBRAIRES.

Bonifications diverses..... 568 65

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ.

1903, n° 2, facture Marchessou.....	398 75	}	892 50
1904, n° 1, — —	493 75		

MIRACLES DE NOSTRE DAME, t. V.

Facture Engel..... 18 75

ROMAN DE ROBERT LE DIABLE.

Facture Engel.....	484 »	}	885 40
Honoraires de l'éditeur.....	401 40		

ROMAN DE TRISTAN, par Bérroul.

Facture Marchessou.....	2,177 40	}	2,662 40
— Engel.....	485 »		

ŒUVRES D'EUSTACHE DESCHAMPS, t. XI.

Facture Marchessou.....	2,356 »	}	2,859 25
— Engel.....	503 25		

RECUEIL GÉNÉRAL DES SOTTIES, t. II.

Facture Berthaud..... 22 55

SOLDE..... 4,917 70

TOTAL.....fr. 14,524 22

TEXTES FRANÇAIS AU 28 DÉCEMBRE 1904.

AVOIR

SOLDE au 30 décembre 1903..... fr. 1,204 57

COMPTE CAPITAL.

Vente de 60 fr. de rente française.....	1,948 90	}	2,318 90
1 souscription de membre perpétuel.....	250 »		
12 droits d'entrée.....	120 »		

COMPTE D'INTÉRÊTS.

4 trimestres sur 60 fr. rente 3 o/o am.....	60 »	}	835 »
2 — 805 — perpét. ...	402 50		
2 — 745 — — ...	372 50		

COMPTE DES SOUSCRIPTIONS.

1 souscription pour 1899 25 fr.....	25 »	}	7,400 »
1 Id. 1900 —	25 »		
4 Id. 1901 —	100 »		
10 Id. 1902 —	250 »		
67 Id. 1903 —	1,675 »		
1 Id. — 50 fr.....	50 »		
Souscription ministérielle pour 1903.....	750 »		
177 souscriptions pour 1904 25 fr.....	4,400 »		
1 Id. — 50 fr.....	50 »		
3 Id. 1905 25 fr.....	75 »		

COMPTE DES VENTES.

Ventes diverses..... 2,765 75

TOTAL.....fr. 14,524 22

SOLDE au 28 décembre 1904..... 4,917 70

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AUX NOTICES CONTENUES DANS LES ANNÉES 1894 ET
SUIVANTES DU BULLETIN.

1895. — P. 96. Poème d'Alart de Cambrai. A la liste des manuscrits, il y a lieu d'ajouter un manuscrit faisant actuellement partie du Musée Condé, à Chantilly, décrit jadis dans le *Bulletin du bibliophile*, année 1857, p. 172. Cf. Van Hamel, *Reclus de Molliens*, p. xxiii.

1897. — P. 40, note 1, avant-dernière ligne, *orner*, lire *former*. — P. 71, l. 12, *Blandini*, lire *Blandani*.

1898. — P. 85. Il faut ajouter que ce fragment de *L'Escoufle* a été acquis par la Bibliothèque royale à la vente Serrure (n° 3121 du Catalogue de vente, Bruxelles, J. Olivier, 1872). Il faut faire au texte imprimé pp. 88-93 les corrections qui suivent : V. 9, lire *asemblacent*. — V. 21, le ms. porte *estroier*. — V. 39, lire *tiegne*. — V. 40, lire *Men*. — V. 46, lire *trieve*. — V. 81, lire *criz*. — V. 85, lire *sa* (au lieu de *la*). — V. 138, lire *Fist fere une*.

1900. — P. 35, ligne 5 du bas, xiii^e, lire xiiii^e.

1901. — P. 73. Prière de Notre Dame, par Thibaut d'Amiens. Ajouter à la liste des manuscrits :

PARIS, Arsenal 3517, fol. 146 (cf. *Romania*, XVIII, 485). — Bibl. nat. fr. 24436, fol. 94.

De plus, quelques vers de cette pièce sont cités dans le ms. B. N. lat. 4929 (Hauréau, *Notices et extraits de qq. mss. latins*, III, 341).

1902. — P. 89, l. 11 du bas, « si come nés de Dieu », lire *donés*.

1903. — P. 43, note 3, supprimer le point entre *Nordwestlichen* et *Dialecte*. — P. 63, l. 2, *Geuthner*, lire *Gamber*.

1904. — P. 38, *Notice du ms. nouv. acq. fr. 6539 de la Bibl. nat.* Lorsque cette notice a été rédigée, j'ignorais, ou, plus exactement j'avais oublié, que le traité en vers de Thomas le Bourguignon (p. 43) avait été signalé par M. Omont (*Bulletin de la Société des antiq. de France*, 1896, p. 222; cf. p. 341), et que M. Ritter, de Genève avait donné du traité en question une analyse accompagnée d'extraits, dans les *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, t. XII (1898), pp. XII-XVIII. Je ne connaissais au sujet de ce manuscrit que la brève description publiée par M. Omont dans son catalogue des acquisitions de la Bibl. nat. pendant les années 1894-5 (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, LVII, 340), qui avait attiré l'attention de M. Ritter comme la mienne. Ma notice, du reste, n'est pas inutile, parce qu'elle s'étend à tout le manuscrit tandis que M. Ritter ne s'est occupé que du poème de Thomas. Sur la date de ce poème nous ne sommes pas d'accord. On a vu (p. 47) que le v. 58, où l'auteur date son ouvrage, a souffert d'une déchirure qui en a enlevé les premières lettres. Ce qui subsiste de ce vers

se lit : « ... cc quatre vinz et vj ¹ ». J'ai restitué *mil* au commencement, d'où la date 1286, et c'est ce qu'avait fait M. Omont. M. Ritter, qui, si je ne me trompe, n'a pas vu le manuscrit ², restitue [*mil c*]cc quatre vinz et vj. Je persiste, à croire, avec M. Omont, que la vraie date, est 1286, l'écriture du manuscrit étant certainement antérieure d'un demi-siècle au moins à l'année 1386. — Au vers 56, également mutilé au commencement, M. Ritter lit [*en l'an*] de Dieu cest livre escrits, où j'avais restitué [*a l'ai*]de de Dieu ; ici je crois la restitution de M. Ritter préférable à la mienne. — P. MEYER.

1. J'ai, par erreur, imprimé en italiques le chiffre cc, comme s'il était restitué, ce qui n'est pas.

2. M. Ritter dit, p. xviii, qu'il s'est fait faire une copie du poème.

LISTE DES NOTICES

PUBLIÉES DANS LE BULLETIN DE 1875 A 1904

TOME I (1875)

Notice d'un recueil manuscrit de poésies françaises du XIII ^e au XV ^e siècle, appartenant à Westminster Abbey, par M. P. Meyer.....	25
Notice du ms. de la bibliothèque de Dijon n ^o 298 ² , par M. G. Paris	44
Notice du ms. de la Bibliothèque nationale, fonds fr. 25415, contenant divers ouvrages en provençal, par M. P. Meyer.....	50
Chanson populaire du XVI ^e siècle.....	82

TOME II (1876)

Notice du ms. 189 de la bibliothèque d'Épinal, contenant des mélanges latins et français en vers et en prose, par M. F. Bonnardot.....	64
--	----

TOME III (1877)

Notice du ms. Canonici 279 de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, par M. P. Meyer.....	38
Notice du ms. 179 bis de la bibliothèque de Genève, par M. E. Ritter.....	85

Note sur un chansonnier de la bibliothèque d'Utrecht, par M. G. Raynaud.....	114
---	-----

TOME IV (1878)

Notice du ms. F 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid, par M. P. Meyer.....	38
Notice du ms. fr. 2039 de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. P. Meyer.....	60
De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de <i>Brut</i> , par M. P. Meyer.....	104

TOME V (1879)

Notice du ms. Plut. LXXVI, 79 de la Laurentienne (Florence), par M. P. Meyer.....	72
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1875 et suivantes du <i>Bulletin</i>	96

TOME VI (1880)

Ancienne traduction française en vers du <i>Pater</i> et du <i>Credo</i> , publiée d'après une copie de L. Pannier...	38
Notice du ms. Douce 210 de la bibliothèque Bod- léienne, à Oxford, par M. P. Meyer.....	46

TOME VII (1881)

Chanson en l'honneur de la Vierge, tirée du ms. Arundel 248, au Musée Britannique, et publiée par M. P. Meyer.....	39
Notice du ms. Egerton 945 du Musée Britannique, par M. P. Meyer.....	44

TOME VIII (1882)

Notice sur un recueil manuscrit de poésies françaises appartenant à M. d'Arcy Hutton, de Marske-Hall (Yorkshire), par M. P. Meyer.....	43
Extraits du ms. addit. 15224 du Musée Britannique, par M. P. Meyer.....	69

TOME IX (1883)

Les Neuf Preux, par M. P. Meyer.....	45
Notice sur un ms. brûlé ayant appartenu à la bibliothèque de Strasbourg, par MM. P. Meyer et R. Reuss.....	55
Une homélie provençale du x ^e siècle, publiée par M. P. Meyer.....	61
Inventaire d'une bibliothèque française de la seconde moitié du x ^e siècle, publié par M. P. Meyer.....	70
Notice du ms. A 454 de la bibliothèque de Rouen, par M. P. Meyer.....	76

TOME X (1884)

Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1880 et suivantes du <i>Bulletin</i>	66
Notice d'un manuscrit lorrain appartenant à une collection privée, par M. P. Meyer.....	73
Chanson en l'honneur de la Vierge, publiée d'après une copie de L. Pannier.....	80
Notice du ms. latin 995 de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. P. Meyer.....	83
Liste des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> , de 1875 à 1884.....	85
Table alphabétique des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> , de 1875 à 1884, par M. G. Raynaud.....	91

TOME XI (1885)

Notice du ms. 772 de la bibliothèque municipale de Lyon, renfermant divers ouvrages en prose française, par M. P. Meyer.....	40
--	----

TOME XII (1886)

Notice du ms. 535 de la bibliothèque municipale de Metz, renfermant diverses compositions pieuses (prose et vers) en français, par M. P. Meyer.....	41
Fragments d'anciennes chansons françaises tirées d'un ms. de Berne, publiés par M. P. Meyer.....	82
Ballade pieuse de la maladrerie d'Eu, publiée par M. J. Havet.....	91
Inscription en vers français, placée dans l'église de Veules (Seine-Inférieure), publiée par M. P. Meyer.	93

TOME XIII (1887)

Notice du ms. 57 de la bibliothèque municipale de Rodez, par M. G. Raynaud.....	77
Notice d'un ms. appartenant à M. le comte d'Ashburnham, par M. P. Meyer.....	82

TOME XIV (1888)

Notice du ms. 770 de la bibliothèque municipale de Lyon, renfermant un recueil de vies des saints en prose française, par M. P. Meyer.....	72
--	----

TOME XV (1889)

Notice du ms. Egerton 2710 du Musée britannique, par M. P. Meyer.....	72
---	----

Notice du ms. 249 de la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, par M. C. Couderc.	98
--	----

TOME XVI (1890)

Notice du ms. fr. 1852 de la Bibliothèque nationale, contenant divers opuscules religieux en rouergat, par M. P. Meyer.	75
---	----

TOME XVII (1891)

Un bref superstitieux du XIII ^e siècle en vers français, par M. P. Meyer.	66
---	----

TOME XVIII (1892)

Notice sur le ms. n ^o 27 de la bibliothèque d'Alençon (<i>Somme le Roi</i> . — Vies des saints en prose), par M. P. Meyer.	68
Notice sur le ms. du Musée britannique add. 20697, par M. P. Meyer.	94

TOME XIX (1893)

Notice sur le ms. Old roy. 12. C. XII du Musée britan- nique (Pièces diverses. Recettes culinaires), par M. P. Meyer.	38
---	----

TOME XX (1894)

Notice sur le ms. 620 (anc. 261) de la bibliothèque de Chartres, par M. P. Meyer	36
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1884 et suivantes du <i>Bulletin</i>	65

Liste des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> , de 1875 à 1894.....	67
Table alphabétique des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> , de 1875 à 1894, par M. G. Raynaud.....	73

TOME XXI (1895)

Prière à la Vierge en vers décasyllabiques accouplés, par M. P. Meyer.....	74
Notice du ms. fr. 17177 de la Bibliothèque nationale, par M. P. Meyer.....	80

TOME XXII (1896)

Notice sur un fragment de ms. appartenant à la Bibliothèque nationale (Vie de sainte Catherine. Exposition du <i>Credo</i> et du <i>Pater</i>), par M. P. Meyer.	39
Les vers 1-378 du « Couronnement de Louis », d'après le ms. de Boulogne-sur-Mer, p. p. M. G. Paris. . .	51
Notice sur un recueil de fragments de manuscrits français (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 934), par M. P. Meyer.	59

TOME XXIII (1897)

Notice du ms. 1008 de la bibliothèque de Tours (Légendes des saints en français et en italien), par M. P. Meyer.....	39
Notice du ms. 1015 de la bibliothèque de Tours (Légendes des saints en français), par M. P. Meyer. . .	75

TOME XXIV (1898)

Note sur le ms. de l' <i>Évangile de Nicodème</i> d'André de Coutances, par M. G. Paris.....	79
--	----

Note sur un nouveau ms. de la traduction en vers de l' <i>Évangile de Nicodème</i> , par Chrestien, par M. P. Meyer.	81
Fragment d'un ms. de l' <i>Escoufle</i> , publié par M. P. Meyer	84
Chanson française du XIII ^e siècle, publiée par M. P. Meyer	94
Table d'un ancien recueil de chansons latines et françaises, publiée par M. P. Meyer.	95
Fragment d'un poème en l'honneur de Jésus-Christ, publié par M. P. Meyer.	102

TOME XXV (1899)

Notice du ms. fr. 25439 de la Bibliothèque nationale (la <i>Bible</i> d'Hermann de Valenciennes; la <i>Vengeance de N. S.</i> ou la <i>Prise de Jérusalem</i> ; extraits de la <i>Vie des Pères</i> ; <i>Roman de confession</i>), par M. P. Meyer.	37
--	----

TOME XXVI (1900)

Ballade ayant pour refrain <i>Il n'est pas or quanque reluist</i> , publiée par M. P. Meyer	35
Une nouvelle traduction de la <i>Chirurgie</i> de Mondévillè, notice par M. le D ^r Bos.	63

TOME XXVII (1901)

Prières et poésies religieuses tirées d'un ms. lorrain (Arsenal 570), par M. P. Meyer	43
— Appendice, <i>La prière Notre-Dame</i> , par Thibaut d'Amiens (texte du fragment d'Oxford complété). . .	82

TOME XXVIII (1902)

Note sur le tome X des <i>Œuvres complètes</i> d'Eustache Deschamps, par M. A. Piaget	64
Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este, à Modène (Légendes des saints en français), par M. P. Meyer.	69
La seconde traduction de la <i>Chirurgie</i> de Mondeville (Turin, Bibl. nat. L. IV, 17), par M. J. Camus . . .	100

TOME XXIX (1903)

Ancien sermon français, tiré du ms. lat. 14925 de la Bibliothèque nationale, par M. P. Meyer	38
--	----

TOME XXX (1904)

Notice du ms. nouv. acq. fr. 6539 de la Bibl. nationale de Paris, par M. P. Meyer	37
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1894 et suivantes du <i>Bulletin</i>	90
Liste des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> de 1895 à 1904	93
Table alphabétique des notices publiées dans le <i>Bulletin</i> de 1895 à 1904, par M. G. Raynaud	101

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES PUBLIÉES DANS LE BULLETIN

DE 1875 A 1904

PAR GASTON RAYNAUD

- Abbaye, Traité de la sainte* —, XVIII, 95.
- Adam, Légende de la création d' —, en prose, IX, 95-96.
- ADAM DE SUEL, trad. du *Pseudo-Caton*, I, 46; IV, 59.
- Adrien, *Dialogue d' — et d'Épictète*, voy. *Enfant (L') sage*.
- Adrien, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 60; XXVIII, 89.
- Advocacie (L') Nostre Dame*, par J. JUSTICE, I, 48.
- Agathe, La Passion de St^e —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 68; XXVIII, 94.
- Agnès, La Passion de St^e —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 67; XXVIII, 93.
- Agnès et Meleus*, nouvelle, V, 75-77, 86-95.
- ALABARBE, voy. JEAN DE BOURGOGNE.
- ALAIN CHARTIER, *Le Breviaire des nobles*, XIII, 81; XV, 103; *Le Lai de Paix*, XIII, 81; XV, 104; *Le Lai de Verité*, XIII, 81; vers, I, 36 (cf. V, 96); ballades mises sous le nom d'EUSTACHE DESCHAMPS, XXVIII, 65-66.
- ALAIN DE LILLE, *Anticlaudian*, mis en vers fr. par ELLEBAUT, XXI, 103-106.
- ALART DE CAMBRAI, *Les Moralités des philosophes*, en vers, XXI, 96-98 (cf. XXX, 90).

- ALBERT-LE-GRAND, auteur supposé du traité de la *Perfection de la Religion*, traduit en dialecte rouennais, XVI, 102.
- ALDEBRAN DE FLORENCE, *Régime de santé*, XXX, 39-40.
- ALEXANDRE NECKAM, *Novus Esopus*, trad. en vers français, XX, 59.
- Alexis, Vie de S. —, en quatrains, fragment, XXII, 75.
- Algorismi astucie*, XIX, 43.
- Aliscans*, fragments, XXII, 61-68.
- Allemand, Jeux d'esprit en —, II, 108-110.
- Ambroise, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 61; XXVIII, 90.
- Amis et Amiloun*, Le roman d' —, en vers, XIX, 48.
- Amour de Dieu, Huitain sur l' —, XII, 59-61; Poésie exhortant à l' —, XII, 72.
- Amour de J.-C., Poésie sur l' —, XII, 70.
- Amour de la pauvreté, Chanson franciscaine sur l' —, X, 75-79 (cf. XX, 65); Poème sur l' —, XII, 61-62.
- Anastasie, La Passion de Ste —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 68; XXVIII, 94.
- Anatomie* (L'), voy. GALIEN et HENRI DE MONDEVILLE.
- Ancien Testament, Poème anglo-normand sur l' —, XV, 73.
- André, Miracles de S. —, en prose, XVIII, 87; XXIII, 80; XXVIII, 85; Passion de S. —, en prose, XIV, 88; XXIII, 51.
- ANDRÉ DE COUTANCES, *L'Évangile de Nicodème*, en vers, XXIV, 79-80.
- ANGLURE, Le sieur d' —, Voyage en Terre-Sainte, II, 125.
- Annales françaises, de 1162 à 1254, XXI, 107.
- Annales latines, de 1249 à 1270, XXI, 107.
- Annonciation, Pièce latine sur l' —, XII, 66; — et mariage Nostre Dame, en prose, XI, 45-46.
- Annonciation (L'), en italien, d'après la *Légende dorée*, XXIII, 45-46.
- ANSELME (S.), voy. *Plainte Nostre Dame*.
- Anticlaudian*, voy. ALAIN DE LILLE et ELLEBAUT.
- Antidotaire* (L'), de JEAN DE SAINT-AMANT, trad. fr., XXVIII, 108; —, de NICOLAS, trad. augmentée, XXVIII, 106, 111-112.

- Antienne latine sur S. Blaise VI, 75.
- Antoine, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 64; XXVIII, 92.
- ANTONIN (S.), archevêque de Florence, *Somme* (extraits en dialecte rouergat), XVI, 81.
- Apôtres. Vies des —, voy. au nom de chaque apôtre.
- Areolæ super antidotarium*, de JEAN DE SAINT-AMANT, trad. fr., XXVIII, 108.
- Aristote, Enseignement d' — à Alexandre*, en prose, II, 69.
- Aristote, Un dit d' —*, en prose, II, 68.
- Arrière-ban*, voy. RICHART DE FOURNIVAL.
- Art d'aimer, en vers, faisant suite au *Chastoiement*, XIII, 84, 91-98.
- Ascension de la Vierge*, Le Mystère de l' —, XIII, 78.
- Assomption (L'), trad. de la *Légende dorée*, en prose fr., XXVIII, 77-82; —, en italien, XXIII, 46.
- Assomption (L') Nostre Dame*, voy. HERMAN DE VALENCIENNES et WACE.
- Astucie algorismi*, XIX, 43.
- AUBELET, I, 35.
- Auberée, La vieille —*, fa-
bleau, fragment, XX, 58.
- Auberi le Bourgoing*, frag-
ment, II, 107.
- AUBERT, évêque de Cologne,
sermon, II, 67.
- AUGUSTIN (S.), voy. *Plainte
Nostre Dame*.
- Ave Maria*, en provençal,
I, 75-76.
- , en huitains de vers octo-
syllabiques à rimes enchai-
nées, XXII, 73-75.
- , en quatrains de vers
alexandrins, XXVII, 53-55.
- , en vers octosyllabiques
rimant 2 à 2, VII, 49-51;
IX, 98-99.
- , en vers latins rythmiques,
VII, 52.
- Paraphrase de l' —, en
latin, attribuée à saint ED-
MOND, XIX, 39.
- Ay Dex! ou porrey jen trou-
ver*, chanson du XIII^e siè-
cle, XXIV, 94-95.
- Ballade couronnée, I, 33.
- Ballade couronnée, sur l'*Es-
tat des femmes*, I, 34 (cf.
V, 96).
- Ballade de NICOLAS LOUVE
(1428), II, 122.
- Ballade de Nostre Dame, II,
94-95.
- Ballade picuse (de la Mala-
drierie d'Eu), XII, 91-93.
- Ballade pour rire, I, 33.

- Ballade sur la noblesse et le devoir du gentilhomme, II, 89.
- Ballades, I, 30-33 (cf. V, 96); III, 97; VIII, 72; XV, 99, 101-102, 109, 114; XXVI, 36. Voy. EUSTACHE DESCHAMPS.
- Ballades amoureuses, I, 31-32.
- Ballades d'enseignement, II, 69 (cf. V, 96-97), 128.
- Barlaam et Josaphat, mise en prose d'un poème fr., XI, 77.
- Barnabé, Vie de S. —, en prose, XI, 57; — autre version, XXIII, 79.
- Barthélemy, Vie de S. —, en prose, XI, 55; XIV, 87; XVIII, 87; XXIII, 50, 79-80; XXVIII, 85; — autre version, XV, 94.
- Basile, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 62; XXVIII, 91.
- BEAULIEU, voy. GUICHART.
- Beautés (Les) des femmes*, en vers, XV, 111.
- Benoit, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 63; XXVIII, 91-92.
- Bergerete chantée, VIII, 71-72.
- BERNARD, Vie de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 65; XXVIII, 92. Voy. aussi *Plainte Nostre Dame*.
- Bestiaire (Le), voy. RICHART DE FOURNIVAL.
- Béziers, Tremblement de terre à —, en 1373, I, 51.
- Bible, Division des livres de la —, en dialecte rouergat, XVI, 104.
- Bible (La)*, en vers, par HERMAN DE VALENCIENNES, XX, 45 (fragment); XXI, 74; XXV, 37-39. Voy. PASSION.
- Bible Nostre Dame*, pièce en quatrains alexandrins, IV, 42-46.
- Bibliothèque française, Inventaire d'une — de la seconde moitié du xv^e siècle, IX, 70-72.
- Bien (Le) des femmes*, en vers, IX, 101.
- Blaise, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 59; XXVIII, 89.
- Blâme (Le) des femmes*, en vers, IX, 99.
- BOËCE, *La Consolation*, traduction attribuée à JEAN DE MEUN¹, I, 49; —, traduction, en vers, de RENAUT

1. C'est la traduction partie en vers et partie en prose, sur laquelle voy. L. Delisle, *Inventaire des mss. français*, II, 320-323.

- DE LOUHANS, fragment, III, 86, 99-104 (cf. V, 97).
- BONAVENTURE (S.), *Lignum vitæ*, trad. en vers français, XVIII, 95.
- Bref superstitieux du XIII^e siècle, en vers français, XVII, 69-74.
- Brendan, *Voyage de S.* —, version ital., XXIII, 69-71.
- Breviaire (*Le*) des nobles, voy. ALAIN CHARTIER.
- Brice, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 63; XXVIII, 91.
- Brief (*Le*) maistre JEAN DE MEUN, voy. *Codicille (Le)* de JEAN DE MEUN.
- Brut (*Le*) de GEOFFROI DE MONMOUTH, trad. en prose, XXI, 88-90.
- Brut (*Le*), en vers, voy. WACE.
- Brut, Chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de —, IV, 104-145 (cf. V, 98); XVIII, 70 (fragment).
- Caillot la fondue, *Mandement de* —, II, 104-106 (cf. V, 97).
- Calendrier messin, II, 73.
- Cambis-Velleron, Mss. ayant appartenu au marquis de —, IV, 39-41.
- Catherine, Vie de Ste —, en vers, XXII, 40-42; —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 67; XXVIII, 93.
- Caton, Le Pseudo-, traduit en vers, par ADAM DE SUEL, I, 46; IV, 59; — par JEAN DE FÈVRE, III, 38; XIII, 77 (avec texte latin).
- Centilogium*, de JEAN DE MEUN, tautogramme latin, I, 46.
- CESSOLES, voy. JACQUES DE —.
- Chaire (*La*) de S. Pierre, en prose, XI, 54; XVIII, 86; XXIII, 79.
- Chanson d'amour parodiée, XXIV, 96-78.
- Chanson d'amors de pure *pyreteit*, X, 75-79 (cf. XX, 65).
- Chanson de la *Landefrite*, II, 111.
- Chanson de la *Marguerite*, II, 116.
- Chanson formant dialogue entre l'Ange Gabriel et la Vierge, XIX, 40-42.
- Chanson populaire du XVI^e siècle, I, 82-83.
- Chanson satirique contre les contrôleurs, II, 79-80.
- Chansons, Fragments de —, II, 100-101.
- Chansons du XVI^e siècle, III, 114-115 (cf. V, 97-98).

- Chansons en l'honneur de la Vierge: *Bien deust chanter*, VII, 39-40 (cf. X, 66); — *Mere au Sauveur*, X, 80-83; — *Qui de la prime floreste*, XII, 73.
- Chansons françaises du XIV^e siècle, XII, 82-90.
- Chansons latines françaises et allemandes, IX, 57-60.
- Chansons messines II, 118-121.
- Chansons pieuses, XII, 62-65, 70-71.
- Chante pleure (La)*, voy. *Pleure chante (La)*.
- Charades mnémoniques en vers (1390-1462), II, 78-79.
- Charité, Le Roman de* —, par le RECLUS DE MOLIENS, I, 47; XXII, 71 (fragment).
- CHARLES D'ORLÉANS, Supplique adressée à Charles VI, par —, pour lui demander justice de l'assassinat de son père, fragment, XV, 113.
- Charroi (Le) de Nimes*, fragment, XXII, 60-61.
- Chartres, Acte passé à —, au XV^e siècle, XX, 58.
- Chastelaine (La) de Vergi*, III, 87.
- Chastiment (Le) des Dames*, voy. ROBERT DE BLOIS.
- Chastoiement (Le) d'un père à son fils*, version en vers, XIII, 83, 85-103.
- Chemin (Le) de Pauvreté et de Richesse*, III, 97.
- Chevalier (Le) de Dieu*, poème, VI, 57-62.
- Chirurgie, Préceptes de —, XXVIII, 111.
- Chirurgie (La)* de HENRI DE MONDEVILLE, trad. abrégée en franç., XXVI, 63-87; XXVIII, 112-119.
- Chirurgie (La)* de ROGER et ROLAND, trad. incomplète, XXVIII, 105-106.
- CHRÉSTIEN, *L'Évangile de Nicodème*, en vers, XXIV, 81-84.
- Christine, La Passion de Ste —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 67; XXVIII, 93.
- CHRISTINE DE PISAN, *Les Enseignements à son fils*, XIII, 81; XV, 112; *L'Épître au dieu d'Amours* I, 28, 36; *Le Livre de la Pastoure*, I, 28, 36.
- Christophe, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 56; XXVIII, 87.
- Chronique d'Angleterre, très abrégée, s'arrêtant à 1216, VIII, 60.
- Chronique de Turpin, en français, XXI, 109-110.

- Chronique, Généalogie et
— des rois de France, XXI,
107-108.
- Chronique en vers anglais,
de Brutus jusqu'en 1312,
XIX, 48.
- Chroniques anglo-norman-
des qui ont porté le nom
de *Brut*, voy. *Brut*.
- Chrysogone, La Passion de
S. —, trad. de la *Légende
dorée*, XXIII, 54; XXVIII,
86.
- Circa instans* ou *Grand Her-
bier* de PLATEARIUS, trad.
amplifiée, XXVIII, 107.
- Civilité, Traité de — fran-
çais-flamand, III, 38-40.
Voy. *Urbain le Courtois*.
- Clément, Vie de S. —, en
prose, XVIII, 91; la Pas-
sion de S. —, trad. de
la *Légende dorée*, XXIII,
57; XXVIII, 88.
- CLERC (LE) DE VAUDOI, *Le
Dit de Droit*, XX, 55.
- Codicille (Le)*, de JEAN DE
MEUN, I, 48; XXII, 75
(fragment).
- Côme, Vie de S. — et S.
Damien, en prose, XIV,
91; XXIII, 52, 83; XXVIII,
88.
- Commandements de Dieu,
Traité sur les —, X, 75.
Cf. *Diç commandement*.
- Comment li amis ensangne
son amie*, pièce religieuse,
XII, 46.
- Comment on doit despriser la
vie presente*, prose, III, 98.
- Complainte d'amant, I, 30.
- Complainte d'amours*, III,
89-90.
- Complainte de France*, en
vers, XV, 103.
- Complexions*, Sixains sur les
quatre —, XV, 103.
- Comput, Traité du —, en
vers, IX, 78-84, 102-111.
- Confession, Exhortation à
la —, XII, 45.
— Poème sur la —, XXV,
55-63.
— Pratique pour la —, II,
73.
- Confort spirituel, Du —, X,
75.
- Congié (Le) d'Amours*, en
vers, XV, 108.
- Consolation (La)* de BOËCE,
voy. BOËCE.
- Consultation médicale, re-
lative à la maladie de la
pierre, XXX, 55-56.
- Conversion (La) de S. Paul,
en prose, XVIII, 85;
XXIII, 78-79.
- Cookery books*, XIX, 49.
- Corset (Le)*, voy. ROBERT.
- Couonnement de Louis*, frag-
ment complémentaire de
l'édition de M. E. Lan-
glois, XXII, 51-58.

- Coutume accordée par Philippe-le-Bel à Nègrepe-lisse, texte provençal, XVII, 69.
- Création d'Adam, légende en prose, IX, 95-96.
- Credo*, en vers, VI, 40.
- Credo*, Exposition du —, en vers, XXII, 42-47.
- Crisant, Vie de S. —, en prose, trad. de la *Légende dorée*, XXVIII, 84; — et de Ste Daire, en prose, XVIII, 91.
- Croix, Heures de la —, en vers, XXVII, 64-67.
- Croix, L'Invention de la —, en prose, XI, 52; XXIII, 83.
- Croix*, Oraison de la —, en vers, XXVII, 70.
- Cuisine, Recettes de —, XIX, 49.
- Cyriaque, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 59-60; XXVIII, 89.
- Daïements ou Ventes d'amour*, II, 114-116, 131.
- De chanter ne me puis tenir*, chanson d'amour parodiée, XXIV, 96-98.
- Débat entre Miséricorde, Paix, Justice et Vérité, poème en quatrains, XII, 57-58.
- Demandes et réponses d'a-
- mour, I, 25-26, 30, 34, 35-36; II, 78, 97, 116, 117-118, 121, 122; III, 88.
- Denis, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 90; XXIII, 52, 56-57; XXVIII, 88.
- Desch (ou *d'Esch*), Mss. ayant appartenu à la famille —, de Metz, II, 65.
- DESCHAMPS (EUSTACHE), voy. EUSTACHE DESCHAMPS.
- Disputacion (La) de Salomon et de Marcou*, II, 81-83; III, 90-91.
- Dispute (La) de S. Pierre, voy. *Estris*.
- Dit d'Aristote*, voy. *Aristote*.
- Dit de Chacun*, fragment, III, 90.
- Dit (Le) de Droit*, voy. CLERC (LE) DE VAUDOIS.
- Dit de la condition des femmes, I, 27, 34 (cf. V, 96).
- Dit (Le) de la Harpe*, voy. GUILLAUME DE MACHAUT.
- Dit des barons, III, 91-92.
- Dits d'amour, II, 79, 81, 84, 87-88, 96-97, 90-100, 111, 112, 120, 122-123, 130-131.
- Dits des *Neuf Preux*, II, 90-93.
- Dits des philosophes*, voy. *Philosophes*.
- Di⁷ commandement de la loy*, en vers, II, 127.

- Diç (Les) Souhaiç*, en vers, III, 90, 104-109.
- Doctrinal (Le) SALVAGE*, II, 75-76; XII, 75 (fragment).
- Doctrine chrétienne, Résumé de la —, en dialecte rouergat, XVI, 76.
- Doctrine (La) des princes et des servants en court*, XV, 110.
- Dolopathos*, fragment, XXII, 71-72.
- Dominique, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 65-66; XXVIII, 93.
- Donat, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 60; XXVIII, 89.
- Droit, Le Dit de —*, voy. CLERC (LE) DE VAUDOI.
- Douze mois, Le Dit des —*, I, 26-27, 33; III, 90.
- Douze signes, Les vertus des —*, poème astrologique, XXVIII, 104-105.
- DU GUESCLIN, cité, III, 91.
- EDMOND (S.) de Cantorbéry, Paraphrase de l'*Ave* en latin, attribuée à —, XIX, 39; le *Speculum ecclesie*, traduit, VI, 72; XIX, 46 (cf. XX, 66).
- Édouard II, Vidimus d'une charte concédée à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, XIX, 39.
- ELLEBAUT, imitation en vers fr. de l'*Anticlaudian* d'ALAIN DE LILLE, XXI, 103-106.
- Éloi, Vie de S. —, en prose, XI, 62.
- Enfans Adam et des enfans du pape*, Le Dit des —, III, 90.
- Enfant (L') sage*, en français, XIII, 82 (fragment); — en provençal, I, 71-74.
- Énigmes, en latin, XIX, 45.
- Enseignement d'Aristote à Alexandre*, en prose, II, 69.
- Enseignement (L') des sages*, en prose, II, 94.
- Enseignements à son fils*, voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Enseignements moraux et religieux, en prose, II, 67-68, 123, 127-128.
- Épidémie, Remède contre l' —, en vers, XV, 102.
- Épidémie, Traité contre l' —, de JEAN DE BOURGOGNE, dit ALABARBE, XXVIII, 110.
- Épître (L') au dieu d'Amours*, voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Épître (L') des femmes*, en vers, I, 44 (cf. V, 96).
- Eructavit*, Paraphrase du psaume —, en vers, IV, 50.
- Eschaiç, Le jeu des —*, de JEAN

- FERRON, I, 49; XVIII, 95.
Escoufle (L'), fragment, XXIV, 84-93 (cf. XXX, 90).
*Estat des seigneurs temporel*x, Le livre de l' —, en prose, III, 98.
Estats (Des) du siècle, en vers, III, 88.
Estris (Li) de S. Pere et de S. Pol *encontre Simon Mague* *devant l'empereor Noiron*, XIV, 79; XVIII, 86; XXIII, 47, 82; XXVIII, 82.
 Étienne, Vie de S. —, en prose, XI, 53; XVIII, 90; l'Invention de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 56; XXVIII, 87.
 Euphrosyne, Vie de Ste —, en prose, XI, 67.
 Eustache, Vie de S. —, en prose, XI, 64; —, en vers, IV, 57-58; la Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 53; XXVIII, 86.
 EUSTACHE DESCHAMPS, Ballades, XV, 99, 101-102, 108-111. Voy. ALAIN CHARTIER, GUILLAUME DE MACHAUT et OTON DE GRANDSON.
Évangile (L') de l'enfance, poème provençal, I, 76-82.
Évangile (L') de Nicodème, en prose, XI, 48; XV, 87; XXIII, 77-78; —, en vers, par ANDRÉ DE COUTANCES, XXIV, 79-80; —, par CHRESTIEN, XXIV, 81-84.
Évangile (L') des femmes, I, 45.
 Examen de conscience selon l'ordre des dix commandements, en dialecte rouergat, XVI, 84.
 Exemples, Livre d' —, en provençal, I, 74-75.
 Exemples tirés de la *Vie des Pères du désert*, en prose, XI, 78.
 Ézéchiél, Pronostics d' —, en vers, IX, 84-91.
 Fauconnerie, Traité de —, en prose, XI, 75.
Fauvel, Le roman de —, I, 47-48.
 Fécamp, Histoire de l'abbaye de —, en vers, IV, 46-49.
 Femme, Le choix d'une —, fragm. en prose, III, 97.
Femmes, Le bien des —, dit en vers, IX, 100.
Femmes, Le blâme des —, dit en vers, IX, 99.
Femmes, Le dit de la condition des —, en vers, I, 27, 34 (cf. V, 96).
Femmes, L'Épistre des —, en vers, I, 44 (cf. V, 96).
Femmes, L'Estat des —, ballade, I, 34.

- Femmes, L'Évangile des* —, I, 45.
- Femmes, Les Beautés des* —, en vers, XV, 111.
- Femmes, Pièces sur les* —, II, 80, 83-84, 129-130; III, 189; XV, 106; XX, 57; XXI, 118.
- Femmes, Traité des maladies des* —, XXVIII, 108-109.
- Femmes, Un motet sur les* —, I, 45.
- FERRON, voy. JEAN —.
- Flamand, Traité de civilité en français et en* —, III, 38-40.
- Florence de Rome*, VIII, 55-59, 66-69 (cf. X, 67).
- Florence et Blancheflor*, fragment, III, 86-87.
- Formules pharmaceutiques et autres*, XXVIII, 111; XXX, 43, 56.
- Foulques Fitz Warin*, Histoire de —, XIX, 47.
- Fursi, Vie de S.* —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 64-65; XXVIII, 92.
- GALIEN, trad. abrégée de l'*Anatomie*, XXVIII, 105.
- GAUTIER DE COINCI, Poésies attribuées à —, XX, 51, 53.
- GAUVEIN, Pièce contre le mariage, VI, 76-77.
- GEOFFROI DE MONMOUTH, *Le Brut de* —, trad. en prose, XXI, 88-90.
- Georges, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 56; XXVIII, 87; Vie de S. —, en prose, XXVII, 57.
- Germain, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 62; XXVIII, 91.
- Gilles, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 65; XXVIII, 92.
- Glossaire latin-français, XXVIII, 103-104.
- GRÉGOIRE, Enseignement attribué à S. —, II, 93-94.
- Grégoire, Vie de S. —, en prose, XI, 63; la Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 61-62; XXVIII, 90.
- GUÉRIN, copiste, XXI, 76.
- Gui de Warwick*, en vers, VIII, 44-50, 61-63 (cf. X, 67); — en prose, VIII, 63-65.
- GUICHART DE BEAULIEU, *Le Sermon du siècle*, en vers, XV, 94.
- Guillaume au court nez*, vers extraits d'une rédaction tardive, XV, 105.
- GUILLAUME DE CONCHES, *Moralium dogma philosopho-*

- rum*, traduit en français, V, 73, 77-9; XX, 37.
- GUILLAUME DE HARCIGNY, *Le Jugement des urines*, XXVIII, 111; Recettes médicales, XXVIII, 111.
- GUILLAUME DE MACHAUT, *Le Dit de la Harpe*, XV, 114; ballades mises sous le nom d'EUSTACHE DES-CHAMPS, XXVIII, 66-67.
- Harpe, Le Dit de la —*, voy. GUILLAUME DE MACHAUT.
- HÉLINANT, *Vers de la mort*, IV, 50-52.
- HENRI DE MONDEVILLE, *La Chirurgie* (comprenant l'*Anatomie*), trad. abrégée en fr., XXVI, 63-87; XXVIII, 112-119.
- Herbarum, De viribus —*, ouvrage attribué à MACER FLORIDUS, extraits en fr., XXVIII, 106, 107-108.
- Herbier, Grand —*, voy. PLATEARIUS.
- Hercule, Fragment de la *Consolation de Boèce*, relatif à —, III, 86, 102-104 (cf. V, 97).
- HERMAN DE VALENCIENNES, *L'Assomption Notre Dame*, en vers, XV, 90; XX, 49; XXV, 47-48; *la Bible*, en vers, XX, 45, (fragment); XXI, 74; XXV, 37-39; *la Passion*, extrait de la *Bible*, XV, 82; XXV, 39-47.
- Hérode, Histoire légendaire d' —, voy. *Trois Rois, L'offrande des —*.
- Heures canoniques, en prose, XI, 50.
- Heures de la Croix, en vers, XXVII, 64-67.
- Heures, du pays messin, XXVII, 43-83.
- Hippolyte, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 55-56; XXVIII, 87.
- Histoire ancienne jusqu'à César, XXI, 83-96.
- Hiver et Esté*, voy. *Yver*.
- Homélie provençale du xv^e siècle, IX, 61-69.
- Hommage fait à la Vierge*, voy. PIERRE DE NESSON.
- Huitains à la Vierge, XII, 59.
- Huitains, dont chaque vers commence par un mot du *Pater*, XV, 104.
- Hygiène, Traité d' —, en vers fr., par THOMAS DE THONON, dit LE BOURGUIGNON, XXX, 43-53, 91-92.
- Ignace, Vie de S. —, en prose, XVIII, 92; *la Passion de S. —*, trad. de la

- Légende dorée*, XXIII, 59; XXVIII, 89.
- Impletione, De divina* —, traité mystique traduit en limousin, VII, 61-63.
- Il n'est pas or quenque re-luist*, refrain d'une balade, XXVI, 36.
- Innocents, La Passion des —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 55.
- Inscription en vers français, dans l'église de Veules, XII, 93-94.
- Invention (L') de la Croix, en prose, XI, 52; XXIII, 83.
- Invention (L') de S. Étienne, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 56; XXVIII, 87.
- Itinéraire de Metz à Nicopolis, II, 125.
- JACQUES DE CESSOLES, *Le jeu des Eschaz*, trad. par JEAN FERRON, I, 49; XVIII, 95.
- JACQUES DE VARAZZE, voy. *Légende dorée*.
- Jacques le Majeur, Vie, translations et miracles de S. —, en prose, XIV, 85; XVIII, 88; XXIII, 50; XXVIII, 85.
- Jacques le Mineur, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 84; XXIII, 49-50; XXVIII, 84-85.
- Jacques Pintercis, Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 54; XXVIII, 86.
- Jean, La Passion de S. — et S. Paul, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 55; XXVIII, 86.
- Jean Baptiste, La Nativité S. —, en prose, XI, 48; voy. Sermon.
- JEAN BELETH, X, 83-84.
- JEAN DE BOURGOGNE, dit ALABARBE (maître), *Traité contrel'épidémie*, XXVIII, 110.
- JEAN DE MEUN, *Centilogium*, I, 46; *Codicille*, I, 48; XXII, 75 (fragment); *Testament*, I, 46; trad. des lettres d'Abélard et d'Héloïse, I, 49.
- JEAN DE PECKAM, *Meditatio desacramento altaris*, XIX, 42.
- JEAN DE SAINT-AMANT, *Areolæ super Antidotarium*, trad. fr., XXVIII, 108.
- JEAN FERRON, *Le jeu des Eschaz*, I, 49; XVIII, 95.
- JEAN LE FEVRE, trad. en vers du Pseudo-Caton, III, 38; XIII, 77.
- Jean l'Évangéliste, Prières à S. —, en vers, XXVII, 72.

- 80; Vie de S. —, en quatrains, IV, 52-56, 60-64; —, en prose, XIV, 80; XVIII, 88; XXIII, 48, 80-81; XXVIII, 83; — autre version, XV, 92; Homélie sur le martyr de S. —, XXIII, 81.
- JÉROME (S.), auteur apocryphe des *Quinze signes*, XXI, 114.
- Jérôme, Vie de S. —, en prose, XI, 60.
- Jérusalem, Les Saints lieux de —, XXI, 108-109.
- Jésus-Christ, La Nativité N.-S. —, en prose, XI, 46; — trad. de la *Légende dorée*, XXVIII, 76-77; Poème en l'honneur de —, fragment, XXIV, 102-103; Prières en vers adressées à —, XIII, 80; XXVII, 63-64, 67, 71, 75, 77.
- Jésus-Christ, Paroles de — sur la Croix, XXVIII, 71.
- Jeu parti, fragment II, 101.
- Jeux d'esprit, II, 108-110, 114-116, 128.
- Jourdain de Saxe, des Fr. Pr., *Légende* où figure —, II, 68.
- Jours (Les) périlleux, en prose, II, 74; IX, 93-95.
- Judas, *Légende* latine de —, VI, 75-76.
- Julien l'hospitalier, Vie de S. —, en prose, XI, 63; XVIII, 93; XXIII, 84-85.
- Julien, évêque du Mans, Vie de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 64; XXVIII, 92.
- JUSTICE (J.), *L'Advocacie Nostre Dame*, I, 48.
- Lai de Paix*, voy. ALAIN CHARTIER.
- Lai de Verité*, voy. ALAIN CHARTIER.
- Lai en l'honneur de la Vierge, XIII, 79.
- Lais, I, 31.
- Lamentation*, en vers, XXVII, 68. Voy. *Plainte*.
- Landefrite*, Chanson de la —, II, 111.
- Lapidaire, en prose, V, 74-79.
- Laurent, Vie de S. —, en prose, XI, 59; —, en vers, XV, 96; —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 55; XXVIII, 86.
- LAURENT (dominicain), *La Somme le Roi*, VII, 48-49; XVIII, 69-84.
- LE FÈVRE, voy. JEAN —.
- Légende dorée*, morceaux traduits en italien, XXIII, 44-46; —, en français, XXIII, 53-69; XXVIII, 73, 86-95.

- Légendes latines de Judas et de Pilate, VI, 75-76.
- Liber divini amoris*, en prose limousine, VII, 60-61.
- Lieux Saints, Voyage du sieur d'ANGLURE aux —, II, 125.
- Lignum vitæ*, voy. BONAVENTURE (S.)
- Lion, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 64; XXVIII, 92.
- Litanies des Saints, II, 94.
- Liturgiques, Morceaux —, en latin, VII, 64.
- Livre (Le) de Jésus*, recueil de prières, II, 75.
- Livre (Le) de la religion du cuer et de l'abbéie*, XII, 49.
- Livre (Le) de la Pastoure*, voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Livre (Le) de Marke, le fil Caton*, en prose, XI, 73.
- Livre (Le) de Sidrac*, fragment, XXII, 75.
- Livre (Le) des moralités*, voy. *Moralités des philosophes*.
- Livre (Le) des tribulations*, en prose, X, 74 (cf. XX, 65).
- Livre (Le) du Palmier*, XI, 70; XII, 43.
- Longin, Vie de S. —, en prose, XI, 51; XIV, 90; XXIII, 51-52; XXVIII, 87-88.
- Louis XI, Vers sur la naissance de —, XV, 103.
- LOUVE, voy. NICOLAS.
- Lucie, La Passion de Ste —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 67-68; XXVIII, 94.
- MACER FLORIDUS, *De viribus herbarum*, extraits, XXVIII, 106, 107-108.
- MACHAUT, voy. GUILLAUME DE MACHAUT.
- MALINGRE, maître d'hôtel du prince de Morée, Epître en vers, III, 94-97.
- Mandement de Caillot la fondue*, II, 104-106 (cf. V, 97).
- Marc, Vie de S. —, en prose, XI, 58; XIV, 88; XXII, 51; XXVIII, 85; — autre version, XVIII, 89.
- Marco Polo, fragment, XXII, 75.
- Marguerite*, Chanson de la —, II, 116.
- Marguerite, Vie de Ste —, en vers, XX, 43; XXVIII, 61; —, en prose, XXVII, 79.
- Mariage, Pièce contre le —, par GAUVEIN, VI, 76-77.
- Marie l'Égyptienne, Vie de Ste —, en prose, XI, 61.
- Marie Madeleine, Vie de Ste —, en prose, XI, 54; — trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 66; XXVIII, 93.

- Marie, Vie de S^{te}, —, sœur de l'ermite Abraham, en prose, XI, 68.
- Marine, Vie de S^{te} —, en prose, XI, 67.
- Marke, voy. *Livre (Le) de* —.
- Marthe, La Passion de S^{te} —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 66; XXVIII, 93.
- Martin, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 63; XXVIII, 91.
- Mathias, Vie de S. —, en prose, XI, 56; —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 57; XXVIII, 87.
- Mathieu, La Passion de S. —, en prose, XIV, 81; XVIII, 89; XXIII, 48, 82-83; XXVIII, 83.
- Maurice, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 53-54; XXVIII, 86.
- Médecine, voy. ALDEBRAN DE FLORENCE, Consultation, FORMULES, GUILLAUME DE HARCIGNY, HENRI DE MONDEVILLE, JEAN DE BOURGOGNE, JEAN DE SAINT-AMANT, Préceptes hygiéniques, Recettes médicales, ROGER, Secret, THOMAS DE THONON, Traité, Urines.
- Médicinales, Glossaire de plantes —, XXVIII, 104.
- Médisans, Contre les —, poème, III, 94-96.
- Méditation sur les trois fins de l'homme, en prose, II, 88.
- Membres du corps humain, Allégorie sur les —, VI, 49-52.
- Menuz Souhaiz (Les)*, en vers, III, 90, 109-113.
- MERLIN, Prophéties en vers fr., VIII, 53-55; —, en latin, XIX, 46.
- Merveilles du pays de Syrie*, II, 107.
- Messe, Traité de la —, XII, 45.
- MEUN, voy. JEAN DE MEUN.
- Miracles de S. André, en prose, XVIII, 87.
- de la Vierge, en prose, traduits de la *Légende dorée*, XXVIII, 78.
- Miroir (Le) du monde*, XVIII, 70-84.
- Miserere*, en quatrains, VI, 51-52.
- Miserere (Le)*, par le RECLUS DE MOLLIENS, I, 47; XXII, 71 (fragment).
- Moine (Le) qui se crucifie*, en provençal, I, 74-75.
- MOLLIENS, voy. RECLUS (LE) DE MOLLIENS.
- MONDEVILLE, voy. HENRI.
- Moralités des philosophes*, voy. l'article suivant et ALART DE CAMBRAI.

- Moralium dogma philosophorum*, par GUILLAUME DE CONCHES, original des *Moralités des philosophes*, V, 73, 77-79; XX, 37.
- Mort, Couplets sur la —, XV, 100. Voy. HELINANT.
- Mot carré, II, 106-107.
- Motet sur les femmes, voy. Femmes.
- Motets français, XII, 71; Table de — et latins, XXIV, 98-102.
- Musique, Traités de —, IX, 55, 57.
- Mystère (Le) de l'Ascension de la Vierge, XIII, 78.
- Mystère (Le) de la Passion, fragment, XXII, 75.
- Nativité (La), de la Vierge, trad. de la *Légende dorée*, en prose fr. XXVIII, 73-76; —, en italien, XXIII, 44-45.
- Nativité (La) N. S. J.-C., en prose, XI, 46; —, trad. de La *Légende dorée*, XXVIII, 76-77.
- Nativité (La) S. Jean-Baptiste, en prose, XI, 48.
- NECKAM, voy. ALEXANDRE NECKAM.
- Nègrepelisse, Coutume accordée par Philippe-le-Bel à —, texte provençal, XVII, 69.
- NESSON, voy. PIERRE DE NESSON.
- Neuf (Les) leçons de Job*, voy. PIERRE DE NESSON.
- Neuf preux, Notice sur les —, IX, 45-54 (cf. X, 67-68).
- Neuf Preux*, Les dits des —, II, 90-93.
- Nicaise, Vie de S. —, en prose, XI, 90.
- Nicodème, Évangile de —*, en prose, XI, 48; XV, 87; XXIII, 77-78.
- Nicolas, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 62; XXVIII, 90; Prière à S. —, XXVII, 76.
- NICOLAS, *L'Antidotaire*, trad. augmentée, XXVIII, 106, 111-112.
- NICOLAS LOUVE, Ballade (1428), II, 122.
- Nicopolis, Itinéraire de Metz à —, II, 125.
- Noms de Dieu, Liste de quinze —, XVII, 73.
- Nostre Dame, Annonciation et mariage —, en prose, XI, 45-46.
- Nostre Dame, La Plainte* —, Voy. *Plainte*.
- Nostre Dame, La Prière de —*, en vers, par THIBAUT D'AMIENS, XXVII, 73-75, 82-83 (cf. XXX, 90).

- Nostre Dame, Les Quinze joies* —, en prose, XXVII, 79; —, en vers, XXVII, 68.
- Novus Æsopus*, Traduction en vers fr. du — d'ALEXANDRE NECKAM, XX, 59.
- Offrande (L') des Trois Rois*, en prose, XI, 47.
- Onze mille vierges, La Passion des —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 66; XXVIII, 93.
- Oraison de la *Croix*, en vers, XXVII, 70; — de la *Passion* rimée, XXVII, 53.
- Oraisons diverses, en prose, II, 72, 75, 94.
- Oraisons, en latin, II, 69-70, 72.
- Oraisons, en vers, II, 70, 95-96; XXVII, 49-50.
- Ordenance de vivre*, en prose, XI, 72.
- Ordre (L') de chevalerie*, en prose, XI, 73.
- Orgueil, Lettre de l'Empereur* —, en vers, VI, 78-79.
- Orphée, Fragment de la *Consolation* de BOËCE (trad. en vers de RENAUT DE LOUHANS), relatif à —, III, 86, 99-104 (cf. V, 97).
- OTON DE GRANDSON, ballade mise sous le nom d'EUSTACHE DESCHAMPS, XXVIII, 66.
- Owein, fils de Noun*, Histoire d' —, XIII, 84, 98-103.
- Palmier, Le Livre du*, en prose, XI, 70; XII, 43.
- Paraphrase du *Pater*, en provençal, XX, 58.
- Paraphrase du psaume *Eructavit*, en vers, IV, 50.
- Parodie, voy. Chanson d'amour.
- Passion (La)*, en prose, I, 49.
- Passion (La)*, extrait de la Bible de HERMAN DE VALENCIENNES, XV, 82; XXV, 39-47.
- Passion*, Le Mystère de la —, fragment, XXII, 75.
- Passion*, Oraison de la — rimée, XXVII, 53.
- Passions des saints, voy. au nom de chaque saint.
- Pastoure, Le Livre de la* —, voy. CHRISTINE DE PISAN.
- Pastourelles pieuses, XII, 67, 70.
- Pater*, en français, XIII, 81; —, en vers fr., VI, 39; —, en huitains, XV, 104; —, en quatrains, III, 85-86.
- Pater*, Exposition du —, en vers fr., XXII, 47-48.
- Pater*, Exposition du —, extrait de la *Somme le Roi*, VII, 48-49.

- Pater*, Paraphrase du —, en vers provençaux, XX, 58.
- Paul, Conversion de S. —, en prose, XVIII, 85; XXIII, 78-79.
- Paul, La Passion de S. —, en prose, XIV, 80; XVIII, 87; XXIII, 47-48; XXVIII, 83. Voy. *Estris (Li)*.
- Pélagie, Vie de Ste —, en prose, XI, 66.
- Pèlerin, *Le Testament du —*, en prose, XV, 102.
- Perfection, Moyen d'arriver à la —, en dialecte rouergat, XVI, 104.
- Perfection (La) de la religion*, traité attribué à ALBERTLE - GRAND, en dialecte rouergat, XVI, 102.
- Péronelle, La Passion de Ste —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 68; XXVIII, 94.
- Pescheur (Le) de Pont-sur-Seine*, fableau, III, 85.
- Peste, voy. Épidémie.
- Petite (La) philosophie*, VI, 52-55.
- Philippe, Vie et passion de S. — l'Apôtre, en prose, XIV, 84; XVIII, 88; XXIII, 49, 82; XXVIII, 84.
- PHILIPPE DE NOVARE¹, *Traité des Quatre temps d'âge d'homme*, XII, 75; XXI, 80, 112-3.
- PHILIPPE DE VITRY, *Traité de musique*, en latin, IX, 55, 57.
- Philosophes, Les dits des — ou Proverbes des sages*, en quatrains, XIII, 78; XV, 100.
- Philosophes, Moralités ou Enseignements des —*, en prose, V, 73, 77-79.
- Physionomie (De la) des gens*, trad. fr. du *Secretum secretorum*, III, 87-88.
- Pierre, voy. *Estris (Li) de S. Pere*.
- Pierre, La Chaire S. —, en prose, XI, 54; XVIII, 86; XXIII, 79.
- Pierre, La Passion (ou le Crucifiment) de S. —, en prose, XIV, 80; XVIII, 86; XXIII, 47; XXVIII, 83; — autre version, XV, 93.
- PIERRE, traducteur d'une compilation latine sur saint Jacques le Majeur, XIV, 86.
- PIERRE DE MAUBEUGE, *Les Quatre martyres*, XXI, 99-100; *Les Quatre vices*, XXI, 100; *Les Quatre complexions de l'homme*, XXI, 101-103.

1. Et non NAVARRE; voy. G. Paris. *Romania*, XIX, 99.

- PIERRE DE NESSON, Hommage fait à la Vierge, XIII, 80; *Neuf leçons de Job*, XIII, 78.
- Pilate, Légende latine de —, VI, 75-76.
- Plaies de J.-C., Pièce en quatrain sur les —, XXVII, 52.
- Plainte (La) Notre Dame*, en prose française, I, 62; XI, 49; XII, 48; —, en vers provençaux, I, 61-69.
- PLATEARIUS, *Circa instans* ou *Grand-Herbier*, trad. amplifiée, XXVIII, 107.
- Pleure chante (La)*, IX, 101-102.
- Poésie pieuse à refrain populaire, XII, 71.
- Poésies religieuses, XII, 53 et suiv.
- Pourquoi on doit avoir compassion en Notre Seigneur*, en prose, XII, 49.
- Pratique pour la confession, II, 73-74.
- Préceptes hygiéniques pour les douze mois de l'année, en prose, IX, 92-93.
- Préceptes religieux, en dialecte rouergat, XVI, 103.
- Prédestination, *Traité sur la —*, en dialecte rouergat, XVI, 100.
- Prescriptions morales, sanitaires ou liturgiques, II, 74-75.
- Prêtre Jean, *Épître*, traduite en fr., fragment, III, 85.
- Prière à J.-C., XIII, 80.
- Prière à la Vierge ou *Bible Notre Dame*, en quatrains, IV, 42-46.
- Prière à la Vierge, en vers décasyllabiques accouplés, XX, 54; —, en vers équivoqués, XX, 53; —, en quatrains monorimes, XXVII, 50-51. Voy. *La Prière Theophilus* et THIBAUT D'AMIENS.
- Prière en forme d'invocation, composée de onze oraisons jaculatoires, II, 72-73.
- Prière en quatrains, VI, 74-75.
- Prière (La) Theophilus*, en vers, VII, 57-58; XX, 50; XXVII, 77-78.
- Prières à la Vierge, en prose, XIII, 80; XXVII, 45, 77; —, en vers français, XXVII, 69, 70, 71, 76; —, en latin, VII, 52-53; XIII, 81; —, en vers limousins, VII, 53-57 (cf. XXI, 76).
- Prières communes, II, 75.
- Prières en prose, VII, 47-48; XXVII, 45-49, 55-56, 70-71.
- Prières en vers, II, 73; XXVII, 56-57, 63, 69; — adressées à J.-C., XIII, 80; XXVII, 63-64, 67, 71, 75, 77.

- Prières en vers et en prose, latin et limousin, VII, 65-68 (cf. X, 66).
- Prières et morceaux liturgiques, en latin, VII, 64.
- Prières et oraisons en latin, II, 69-70.
- Prise (La) de Jérusalem ou la Vengeance de J.-C.*, XXI, 74; XXV, 48-50; — en provençal, I, 52-61.
- Prisonniers, Manuscrits écrits par des —, XIV, 75.
- Profession religieuse, Traité de la —, en dialecte rouergat, XVI, 99.
- Pronostication de la fin du monde, II, 77, 123.
- Pronostics de la mort et de diverses maladies, en vers latins, VI, 80.
- Pronostics (Les) d'Ézéchiel, en vers, IX, 84-91.
- Prophète, Texte latin relatif à l'apparition d'un faux — en Orient, en 1325, XIX, 46.
- Prophéties de la Sibylle, extrait en prose, XV, 101.
- Prophéties de Merlin, en vers fr., VIII, 53-55; —, en latin, XIX, 46.
- Prophétiques, Vers latins —, annonçant une défaite de la France en 1293, XIX, 43.
- Propia*, marque de provenance sur un ms., XXIII, 40.
- Prothe, La Passion de S. — et de S. Hyacinthe, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 60; XXVIII, 89.
- Provençal, Ouvrages en —, I, 50-82. Voy. *Enfant sage*, *Évangile de l'enfance*, Exemples, Nègrepelisse, *Pater* (Paraphrase du —), *Plainte*, Rouergat et Sermon sur S. Jean-Baptiste.
- Proverbes, en vers, XV, 105-107, 109, 112-113.
- Proverbes (Les) au Vilain*, en vers, XXI, 113.
- Proverbes (Les) des Bons Gaingneurs*, III, 93.
- Proverbes des sages*, voy. *Philosophes*, *Les dits des —*.
- Proverbes et moralités, II, 84-87, 88, 102-104, 116-117, 129.
- Psaumes, Commentaire sur quelques —, en dialecte rouergat, XVI, 79.
- Psaumes de la Pénitence, trad. en prose, II, 94.
- Psaumes et Cantiques. Brève exposition des —, en dialecte rouergat, XVI, 98.
- Purgatoire, Sermon sur le —, XXIX, 53-60.
- Purification (La), trad. en italien de la *Légende dorée*, XXIII, 46.

- Quant voi la glaije meüre*,
chanson de RAOUL DE SOISSONS, XII, 65-66.
- Quatrains entés sur les paroles du *Pater*, II, 85-86.
- Quatrains moraux, III, 93.
- Quatrains sur les femmes, XX, 57.
- Quatre (Les) complexions de l'homme*, par PIERRE DE MAUBEUGE, XXI, 101-103.
- Quatre (Les) martyres*, XXI, 99-100.
- Quatre (Les) temps d'âge d'homme*, *Traité des* —, voy. PHILIPPE DE NOVARE.
- Quatre (Les) vices*, XXI, 100.
- Quinze (Les) joies Nostre Dame*, en prose, XXVII, 79; —, en vers, XXVII, 68.
- Quinze (Les) signes*, paraphrase en v. fr. d'un morceau apocryphe attribué à S. Jérôme, XXI, 113-117.
- RAOUL DE BOÛN, auteur du *Brut* d'Angleterre, en prose, IV, 108.
- RAOUL DE SOISSONS, chanson, XII, 65.
- Recettes culinaires, XIX, 46, 48-56.
- Recettes d'horticulture, III, 125-126.
- Recettes en latin et en anglo-normand, XIX, 42.
- Recettes médicales, en français, XXVIII, 105, 106-107, 111-112; XXX, 40-43, 53-55. Voy. GUILLAUME DE HARCIGNY.
- RECLUS (LE) DE MOLLIENS *Le Miserere*, I, 47; XXII, 71; *Le Roman de Charité*, I, 47; XXII, 71.
- Récréations mathématiques, II, 101-102. Voy. *Astucie algorismi*.
- Régime (Le) de santé*, d'ALDEBRAN DE FLORENCE, XXX, 39-40.
- Règle de S. Benoit, trad. fr., X, 74.
- Règles tirées de la *Somme* de S. ANTONIN, archevêque de Florence, en dialecte rouergat, XVI, 81.
- Religion, Le livre de la — du cuer et de l'abbèie*, XII, 49.
- RENAUT DE LOUHANS, trad. en vers de la *Consolation* de BOËCE, fragment, III, 86, 99-104 (cf. V, 97).
- RICHART DE FOURNIVAL, *Le Bestiaire* ou *Arrière-ban*, V, 74-75, 84-86.
- ROBERT, *Le Corset* ou *Traité des sacrements*, en vers, VI, 62-68.
- ROBERT DE BLOIS, *Le Chastement des dames*, fragment, I, 27, 34.
- ROGER et ROLAND, trad. in-

- complète de *la Chirurgie*, XXVIII, 105-106.
- Roman (Le) de Charité*, voy.
- RECLUS (LE) DE MOLLIENS.
- Roman (Le) de Fortune*, voy.
- SIMON DE FRESNE.
- Roman (Le) de la Rose*, I, 44; XXII, 72-73 (fragments).
- Roman (Le) des Romains*, en quatrains de vers décasyllabiques, VI, 68-71.
- Roman (Le) des Sept Sages*, en prose, XX, 38; —, en vers, XX, 40.
- Rondeau avec cryptogramme, XXVI, 36.
- Rondeaux, VIII, 70-71; XV, 108-109.
- Rondeaux notés, XII, 65, 67.
- Rondel « chanté », VIII, 70; — « estrangement fet », VIII, 71.
- Rose, Le Roman de la* —, I, 44; XXII, 72-73 (fragments).
- Rouergat, Opuscules religieux en —, XVI, 75-107.
- Sacramento altaris, Meditatio de* —, par JEAN DE PECKHAM, XIX, 42.
- Salomon, Un dit de* —, II, 68.
- Salomon et Marcou*, en vers, II, 81-83; III, 90-91.
- Salut. Choses nécessaires pour faire son —, en dialecte rouergat, XVI, 80.
- Saluts d'amour, II, 100-101; XIII, 84, 94.
- Sang, Miracle du précieux — de J.-C. conservé en l'abbaye de Fécamp, IV, 47.
- SAUVAGE, voy. *Doctrinal*.
- Scala divini amoris*, traduit en limousin, VII, 63-64.
- Sébastien, Vie de S. —, en prose, XVIII, 91; la Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 58; XXVIII, 88.
- Secret (Le) des femmes*, traité de médecine, XXVIII, 112.
- Secret des Secrets*, trad. fr., III, 87-88.
- Seize chevaliers, Le dit des* —, II, 126-127.
- Sentences sur les devoirs du magistrat, en prose et en vers, II, 89-90.
- Sept Dormants, Vie des —, en prose, XIV, 92; XXIII, 53.
- Sept (Les) douleurs et les sept joies de la Vierge, en prose limousine, VII, 58-59, 68.
- Sept (Les) joies de la Vierge, poème provençal, I, 70-71.
- Sept (Les) requestes a Notre Seigneur*, en prose, XXVII, 78-79.

- Sept Sages, Le roman des* —, en prose, XX, 38; —, en vers, XX, 40.
- Sermon (Le) du siècle*, voy. GUICHART DE BEAULIEU.
- Sermon en français mêlé de latin sur le Purgatoire, fragments, XXIX, 53-60.
- Sermon en sixains (*Grant mal fist Adam*), XV, 89.
- Sermons sur la vie de l'homme, en vers, VI, 55-57.
- Sermon sur S. Jean-Baptiste, en provençal, IX, 61-69.
- Sermons français en prose, IX, 100-101; XII, 47-48, 49-52. XXIX, 45-53.
- Sibylle, Extrait en prose des prophéties de la —, XV, 101.
- Sidrac, Le livre de* —, fragment, XXII, 75.
- Signes de la fin du monde, poème, V, 74, 79-83.
- Silvestre, La Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 61; XXVIII, 89-90.
- Simon, Passion de S. — et de S. Jude, en prose, XIV, 81; XVIII, 89; XXIII, 48-49, 80; XXVIII, 83-84.
- SIMON DE FRESNE, *Le Roman de Fortune*, VI, 80-83 (cf. X, 66).
- Somme de S. ANTONIN*, archevêque de Florence, ex-traits en dialecte rouergat, XVI, 81.
- Somme le Roi*, VII, 48-49 (extrait); XVIII, 69-84.
- Songe (Le) vert*, en vers, XV, 113.
- Sonnet italien du xiv^e siècle, XIV, 77.
- Speculum ecclesiæ*, voy. EDMOND (S.).
- Stabat Mater*, XIII, 82.
- Suzanne, Vie de St^e —, en prose, XI, 65.
- Syrie, Merveilles du pays de* —, II, 107.
- Table ronde, Romans de la —, fragments, XII, 75.
- Tancrède de Hauteville, Histoire de —, XXI, 110-112.
- Testament (Le)*, voy. JEAN DE MEUN.
- Testament (Le), du pèlerin*, en prose, XV, 102.
- Thaïs, Vie de St^e —, en prose, XI, 69; —, en vers, IV, 65-67.
- Théodore, La Passion de St^e —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 68-69; XXVIII, 95.
- Theophilus*, voy. *La Prière* —.
- THIBAUT d'AMIENS, *La Prière de Notre Dame*, en vers, XXVII, 73-75, 82-83 (cf. XXX, 90).

- Thomas l'Apôtre, Vie et passion de S. —, en prose, XIV, 82; XXIII, 49, 79; XXVIII, 84; La Passion S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 58; XXVIII, 88.
- Thomas de Cantorbéry, Pièces relatives à S. —, XIX, 39; Vers latins sur sa mort, XIX, 42.
- THOMAS DE THONON, dit LE BOURGUIGNON, Traité d'hygiène, en vers français, XXX, 43-53 (cf. XXX, 90-91).
- Traité des maladies des femmes, XXVIII, 108.
- Traité où J.-C. est comparé à divers oiseaux, en prose, XI, 71.
- Traités mystiques, XII, 45-46.
- Tribulations, Le livre des —*, en prose, X, 74 (cf. XX, 65).
- Trois (Les) aveugles de Compiègne*, fragment de fableau, XXII, 69-70.
- Trois (Des) dames qui trouvèrent un anneau*, fragment de fableau, III, 89.
- Trois morts, Le dit des — et des trois vifs*, VII, 45-46, 71-72 (cf. X, 66).
- Trois Rois. L'offrande des —*, en prose, XI, 47.
- Trois Rois mages, Vers sur les —, qui préservent de l'épilepsie, XVII, 73.
- Turpin, Chronique de —*, en français, XXI, 109-110.
- Urbain le Courtois*, traité de civilité, en vers, VI, 73-74.
- Urines, Le jugement des —*, de GUILLAUME DE HARCIGNY, XXVIII, 111.
- Urines, Traité sur les —, XXVIII, III.
- Vallet (Le) à la cote mal taillée*, fragment de roman en vers, XXII, 70.
- Valentin, Vie de S. —, en prose, XVIII, 92.
- Vendredi, « Pourquoi on doit jeûner le — », IX, 96-98.
- Vengeance (La) de J.-C.*, voy. *Prise (La) de Jérusalem*.
- Venier (Robert), Manuscrit ayant appartenu à —, XIV, 76.
- Vérité, Le Lai de —, XIII, 81.
- Véronique, Légende de —, XV, 88.
- Vers de la mort, voy. HILNANT.
- Vers divers, XV, 104, 107-108.

- Vers italiens, XIV, 78.
Vers latins, mélangés de français et d'anglais, XIX, 43.
Vers sur la naissance de Louis XI, XV, 103.
Vespasien Le roman de —, voy. *Prise (La) de Jérusalem*.
Vie des Pères du désert, Extraits en vers, XXV, 50-51; Exemples tirés de la —, en prose, XI, 78.
Vierge, Pièce en vers sur la —, XXVII, 72; Poème sur la —, IV, 56. Voy. *Ascension*, *Assomption*, *Chansons*, *Huitains*, *Nativité*, *Prière*, *Sept douleurs*, *Sept joies*.
Vies des saints; voy. au nom de chaque saint.
Vies et passions de saints, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 53-69; XXVIII, 84, 86-95. Voy. le nom de chaque saint.
Vilain (Le) Asnier, conte dévôt, III, 97.
- Vincent, Vie de S. —, en prose, XI, 59; — autre version, XVIII, 92; la Passion de S. —, trad. de la *Légende dorée*, XXIII, 58-59; XXVIII, 89.
Virelais, I, 29-30; VIII, 70.
Vision, Poème sur une — religieuse, XII, 53-57.
Vœux du Paon, fragment, II, 112-114; — extrait concernant les Neuf Preux, IX, 49-52.
Voyage de S. Brendan, version ital., XXIII, 69-71.
Voyage d'un gentilhomme du pays de Liège, II, 131-132.
Vraie Sapience, Le livre de —, XVIII, 78.
- WACE, *l'Assomption de Notre Dame*, XXV, 51-55; *le Brut*, VIII, 50-53.
WATRIQUET DE COUVIN, III, 93.
Yver et Esté, dit en vers, III, 89.

TABLE DES MANUSCRITS

DÉCRITS OU CITÉS

-
- | | |
|---|--|
| <p>ALENÇON, Bibl. munic. 27, XVIII, 68-93.</p> <p>ASHBURNHAM - PLACE, XIII, 82-103.</p> <p>BERNE, Bibl. de la ville 421 A et 471 A, XII, 82-90; XXVIII, 65.</p> <p>BESANÇON, Bibl. munic. 716, XXIV, 95-102.</p> <p>BOULOGNE-SUR-MER, Bibl. munic. 192, XXII, 51-58.</p> <p>BRUXELLES, Bibl. roy., B 139, XXIV, 84-93.</p> <p>CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université, Ee. I. 20, IV, 124-126.</p> <p>— Gg. 1. 1, IV, 106-167.</p> <p>— Gg. 1. xv, IV, 117.</p> <p>— Corp. Chr. Coll. 50, VIII, 63.</p> <p>— Trin. Coll. R. 14. 7, IV, 108, 110.</p> <p>CHARTRES, Bibl. munic. 620, XX, 36-60; XXI, 74.</p> <p>CHELTENHAM, Bibl. Phillipps</p> | <p>8141, IV, 117 — 8345, VIII, 62.</p> <p>CLERMONT-FERRAND Bibl. munic. 249, XV, 98-114.</p> <p>DIJON, Bibl. munic. 298², I, 44-49.</p> <p>DUBLIN, Trinity Coll. E. 2. 33, IV, 117-122, 133.</p> <p>ÉPINAL, Bibl. munic. 189, II, 64-134.</p> <p>FLORENCE, Bibl. Laurentienne, Plut. LXXXVI, 79, V, 72-95.</p> <p>GENÈVE, Bibl. de la ville 179 <i>bis</i>, III, 85-113.</p> <p>LONDRES, Mus. brit., Old royal 12 C XII, XIX, 38-56.</p> <p>— Mus. brit., Old royal 15 E VI, VIII, 64.</p> <p>— Mus. brit. Old royal 16 F II, I, 26, 30.</p> <p>— Musée brit., Old royal 20 A III, IV, 126.</p> <p>— Mus. brit., Old royal 20 A XVIII, IV, 142-144.</p> |
|---|--|

- Mus. brit. Old royal 20
C vi, IV, 110.
- Mus. brit. Cotton, Domit.
A x, IV, 116, 122, 123,
140.
- Mus. brit., Cotton, Cleop.
D III, IV 124, 126, 128,
144.
- Mus. brit., Cotton, Cleop.
D IV, IV, 123.
- Mus. brit. Cotton, Cleop.
D VII, IV, 116.
- Mus. brit., Harl. 200, IV,
116; IX, 54.
- Mus. brit., Harl. 902,
IV, 112.
- Mus. brit., Harl. 2253,
1, 27; XV, 82-94.
- Mus. brit., Harl. 3775,
VIII, 63.
- Mus. brit., Arundel 83,
VII, 71.
- Mus. brit., Arundel 248,
VII, 39-48.
- Mus. brit., Sloane 1977,
XXX, 41-43.
- Mus. brit., Addit. 10289,
XXIV, 79-80.
- Mus. brit., Addit. 15224,
VIII, 69-72.
- Mus. brit., Addit., 18462,
IV, 116, 126.
- Mus. brit., Addit. 20697,
XVIII, 72, 94-95.
- Mus. brit., Addit. 26876,
XXIV, 79-80.
- Mus. brit., Addit. 32085,
XIX, 49, 51 note 5, 55
note 2.
- Mus. brit., Egerton 945,
VII, 44-72.
- Mus. brit., Egerton 2710,
XV, 72-97.
- Westminster Abbey, I,
25-36; XXVIII, 66-67.
- Lincoln's Inn LXXXIII, IV,
126.
- Ms. appartenant à M. Mac
Lean, XXIV, 81-84.
- LYON, Bibl. munic. 770,
XIV, 72-95 (cf. XXIII, 43,
47-53).
- Bibl. munic. 772, XI, 40-
80 (cf. XIV, 90; XXIII,
77).
- MADRID, Bibl. nat. F 149,
IV, 38-59.
- MARSKE HALL (Yorkshire),
ms. appartenant à M. d'Ar-
cy Hutton, VIII, 43-69.
- MAYHINGEN, Bibl. princière
de Wallerstein, XIII, 83.
- METZ, Bibl. munic. 535,
XII, 41-76.
- MODÈNE, Bibl. d'Este, fonds
étrang. 116, XXVIII, 68-
96 (cf. XXIII, 39-74).
- MONTPELLIER, Bibl. de la
Faculté de médecine 236,
I, 26, 30.
- Bibl. de la Faculté de
médecine 435, IX, 87.
- OXFORD, Bodl., Tanner 195,
IV, 109.

- Bodl., Canonici miscell. 278, III, 38-40.
- Bodl., Douce 120, IV, 140-142.
- Bodl., Douce 210, VI, 46-83.
- Bodl., Douce, 308, I, 26; V, 75.
- Corp. Chr. Coll. 78, IV, 132-140.
- Corp. Chr. Coll. 293, IV, 116, 122.
- PARIS, Bibl. de l'Arsenal 570, XXVII, 43-83.
- Bibl. Mazarine 774, XXIV, 102-103.
- Bibl. Mazarine 1088, XII, 43.
- Bibl. nat., fr. 409, XVIII, 73-84.
- Bibl. nat., fr. 412, IX, 80-84; XIV, 85 note 2.
- Bibl. nat., fr. 422, I, 64.
- Bibl. nat., fr. 604, I, 28.
- Bibl. nat., fr. 818, I, 63.
- Bibl. nat., fr. 835, I, 28.
- Bibl. nat., fr. 836, I, 28.
- Bibl. nat., fr. 898, XV, 74-79.
- Bibl. nat., fr. 902, XV, 74-79.
- Bibl. nat., fr. 938, XVIII, 73-84.
- Bibl. nat., fr. 981, I, 55, 57.
- Bibl. nat., fr. 1109, XVIII, 80-82.
- Bibl. nat., fr. 1476, XVIII, 63-65.
- Bibl. nat., fr. 1669, VIII, 62.
- Bibl. nat., fr. 1745, XVIII, 73-84.
- Bibl. nat., fr. 1768, I, 63.
- Bibl. nat., fr. 1852, XVI, 75-107.
- Bibl. nat., fr. 2039, IV, 60-67.
- Bibl. nat., fr. 2184, I, 28.
- Bibl. nat., fr. 12155, IV, 126.
- Bibl. nat., fr. 12156, IV, 117.
- Bibl. nat., fr. 12615, I, 30.
- Bibl. nat., fr. 14640, IV, 115, 117, 120, 122.
- Bibl. nat., fr. 14939, XVIII, 70, 82.
- Bibl. nat., fr. 17177, XXI, 80-118.
- Bibl. nat., fr. 19525, XV, 73, 82, 83, 84, 5, 6, 7.
- Bibl. nat., 20039, XV, 83; XXI, 74, 76.
- Bibl. nat., fr. 22932, XVIII, 73-84.
- Bibl. nat., fr. 23112, XIV, 83 note 5.
- Bibl. nat., fr. 24384, VIII, 85.
- Bibl. nat., fr. 24431, XVIII, 79-80; XXI, 82, 97, 106-113.

- Bibl. nat., fr. 25415, I, 50-82.
— Bibl. nat., fr. 25439, XXV, 37-64.
— Bibl. nat., fr. 25462, XI, 74.
— Bibl. nat., nouv. acq. fr. 934, XXII, 59-75.
— Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4192, VIII, 56, 66-69.
— Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4267, XVII, 69-70.
— Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5237, XXII, 39-48.
— Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6539, XXX, 37-56.
— Bibl. nat., lat. 995, X, 80-84.
— Bibl. nat., lat. 1077, XXVI, 35-36.
— Bibl. nat., lat. 3445, I, 82-83.
— Bibl. nat., lat. 3799, VI, 38-40.
— Bibl. nat., lat. 7682 A, XXIV, 94-95.
— Bibl. nat., lat. 14195, IX, 61-69.
— Bibl. nat., lat. 14925, XXIX, 41-53.
- Bibl. nat., lat. 14961, XXIX, 53-60.
— Bibl. Ste-Geneviève, A f. 2 (actuellement 22), IX, 70-72.
— Vente S. G[ermot] (1869), X, 73; XXII, 42.
RODEZ, Bibl. munic. 57, XIII, 77-82.
ROUEN, Bibl. munic., A, 454, IX, 76-111.
STRASBOURG, anc. bibl. munic., C. 222, IX, 55-60.
TOURS, Bibl. munic. 1008, XXIII, 39-74.
— Bibl. munic. 1015, XXIII, 75-85.
TURIN, Bibl. nat., L.IV. 17, XXVIII, 100-119.
— Bibl. nat., L. V. 44, XXI, 76.
UPSAL, Bibl. de l'Université, *Gall.* C 804, XXVI, 63-87 (cf. XXVIII, 100-119).
UTRECHT, Bibl. de l'Université, *Varia* 282, III, 114-115.
WESTMINSTER ABBEY, voy. LONDRES.
-

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1904

	Pages.
Statuts.....	5
Règlement.....	9
Liste des membres de la Société au 1 ^{er} juillet 1904.....	13
Liste des membres du Conseil d'administration.....	33
Procès-verbaux des séances.....	34, 57
Assemblée générale de la Société.....	61
Discours de M. Ch. Joret, président.....	66
Rapport de M. Paul Meyer, secrétaire.....	74
Rapport de M. Émile Picot, trésorier-adjoint.....	82
Additions et corrections aux notices contenues dans les années 1894 et suivantes du Bulletin.....	90
Liste des notices publiées dans le Bulletin de 1875 à 1904.	93
Table alphabétique des notices publiées dans le Bulletin de 1875 à 1904, par M. G. Raynaud.....	101
Table des manuscrits décrits ou cités.....	127

